

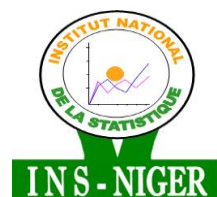


REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTRE DU PLAN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2012

(Décret N° 2011-059/PCSRD/ME/F DU 27 Janvier 2011)

MONOGRAPHIE REGIONALE D'AGADEZ

Octobre 2016



EQUIPE DE DIRECTION

Fonctions	Prénoms et Noms
Directeur Général de l'INS	Idrissa ALICHINA KOURGUENI
Secrétaire Général	Ibrahima SOUMAILA
Conseiller du Directeur Général	Sani OUMAROU
Directrice des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS)	Mme KAMIL Halimatou Amadou

EQUIPE DE REDACTION

Comité de lecture
Rédacteurs
Mahamadou ALZOUMA, DSEDS/INS Yacouba OUMAROU ALTINE, DR/INS Agadez

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE : 182, RUE DE LA SIRBA BP : 13416 NIAMEY - NIGER

TÉLÉPHONE (227) 20 72 35 60 - FAX (227) 20 73 59 34

Site web : www.stat-niger.org ; Email: ins@ins.ne

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	I
SIGLES ET ABREVIATIONS	IV
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES GRAPHIQUES	VII
AVANT PROPOS.....	VI
RESUME EXECUTIF	VIII
LISTE DES PRINCIPAUX INDICATEURS	X
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	4
I.1. contexte régional.....	4
I.1.1. Population	4
I.1.2. Administration territoriale	5
I.1.3 Milieu physique	6
I.1.4. Economie :	9
CHAPITRE II : EFFECTIFS ET STRUCTURES DE LA POPULATION	1
II.1. Effectifs et répartition spatiale de la population	1
II.1.1. Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe	1
II.1.2. Effectif de la population par départements selon le sexe	1
II.2. Répartition de la population par âge selon le sexe	2
II.2.1. Répartition de la population par groupe d'âges selon le sexe	2
II.2.2. Répartition de la population des départements par groupe d'âges selon le sexe	3
II.3. Evolution des effectifs de la population	4
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES	5
III.1 Caractéristiques sociodémographiques des ménages	5
III. 1.1 Age et Sexe du CM	5
III.1.2 Taille et typologie des ménages	6
III.1.3 Etat matrimonial et niveau d'instruction du chef de ménage	8
III.1.4 Situation d'activité du CM	10
Le chômage des CM touche plus le milieu urbain, où son incidence atteint 2% que le milieu rural où ce ne sont 0,5% des CM qui en sont concernés.	10
III.2.1 Nuptialité.....	11
III.2.1.1. Etat matrimonial de la population par âge selon le sexe	11
III.2.1.2 Proportion de la population en union par âge selon le milieu de résidence et le sexe	12
III.2.1.3. Proportion de la population en union par département selon le sexe	13
III.2.1.4. Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe	14
III.2.2 Fécondité.....	14
III.2.2.1. Taux de fécondité des femmes par âges selon le milieu de résidence	14
III.2.2.2 Taux de fécondité des femmes par département.....	15
III.2.2.3. Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction	16
III.2.2.4. Parité moyenne des femmes	17
III.2.3. Migration.....	18

III.2.3.1. Proportion de migrants durée de vie interrégionale selon le milieu de résidence et le sexe	18
III.2.3.2. Proportion des migrants durée de vie inter-régionale par âges selon le milieu de résidence et le sexe	19
III.2.4. Caractéristiques sociales	20
III.2.4.1. Répartition de la population par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence	20
III.2.4.2. Répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence	21
III.2.4.3. Répartition de la population par âge et sexe selon la survie des parents	21
CHAPITRE IV : ALPHABETISATION ET EDUCATION	23
IV.1. Alphabétisation	23
IV.1.1. Taux d'alphabétisation de la population par âge selon le milieu de résidence et le sexe	23
IV.1.2. Taux d'alphabétisation de la population par département selon le sexe	24
IV.2. Niveau d'instruction	25
IV.2. 1 Niveau d'instruction de la population par sexe selon le milieu de résidence	26
IV.2. 1 Niveau d'instruction de la population par département selon le sexe	27
IV.3 Fréquentation scolaire	27
IV.3.1. Taux de fréquentation scolaire de la population par âge et sexe selon le milieu de résidence	27
IV.3.2. Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe	28
IV.3.3. Taux de fréquentation scolaire de la population par cycle d'étude (préscolaire, primaire, secondaire 1 ^{er} cycle, secondaire 2 nd cycle et supérieur) selon le sexe	29
CHAPITRE V : ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION	31
V.1 Situation d'activité de la population	31
V.1.1. Répartition de la population de 5 ans et plus par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	31
V.1.2. Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe	32
V.1.3. Taux d'activité par département selon le sexe	33
V.1.4. Taux d'activité par groupe d'âges selon le sexe	34
V.1.5. Taux d'activité selon le niveau d'instruction et le sexe	35
V.2. Branche et secteur d'activités	35
V.2.1. Branche d'activités	35
V.2.2. Secteur d'activités	36
V.3. Activité principale et situation dans l'emploi	36
V.3.1. Activité principale de la population active au sens du BIT (tab36)	36
V.3.2. Situation dans l'occupation principale selon milieu de résidence et le sexe	37
V.4. Chômage	38
V.4.1. Taux de chômage	38
V.4.1.1. Primo demandeurs d'emploi	40
V.4.1.2. Chômeurs ayant déjà travaillé	42
V.5. Travail des enfants	44
V.5.1 Situation d'activité	44
V.5.2. Activités principales des enfants	45
CHAPITRE VI : HABITAT ET CADRE DE VIE	48
VI.1. Logement des ménages	48
VI.1.1. type de logement	48

VI.1.2. Statut d'occupation du logement principal	49
VI.1.3. Les caractéristiques du logement principal	51
VI.1.4. Nombre de personnes par pièces occupées	53
VI.2. Cadre de vie des ménages	54
VI.2.1. Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson	54
VI.2.2. Mode d'éclairage utilisé par les ménages	56
VI.2.3. Mode de cuisson utilisé par les ménages	58
VI.3. Assainissement.....	59
VI.3.1. Mode d'évacuation des ordures ménagères.....	59
VI.3.2. Mode d'évacuation des eaux usées	60
VI.3.3. Mode d'aisance utilise par les ménages	61
CONCLUSION	63
BIBLIOGRAPHIE.....	A
ANNEXES	A

Sigles et Abréviations

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASCN	Appelé du Service Civique National
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
CM	Chef de Ménage
COMINAK	Compagnie Minière d'Akouta
CPE	Chercheur du Premier Emploi
DSEDS	Direction des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales
EDSN MICS	Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples au Niger
ETP	Evapotranspiration Potentielle
INS	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
LOSEN	Loi d'Orientation sur le Système Educatif au Niger
PDES	Programme de Développement Economique et Social
PDR	Plan de Développement Régional
PDS	Plan de Développement Sanitaire
PMA	Parité Moyenne des femmes par Age
PNP	Politique Nationale de Population
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RENALOC	Répertoire National des Localités
RGP/H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SOMAIR	Société des Mines de l'Air
SSN	Système Statistique National
TBN	Taux Brut de Natalité
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TFA	Taux de Fécondité par Age
TGFG	Taux Global de Fécondité Générale chez les femmes
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fond des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Organisation des Nations Unies l'Enfance

LISTE DES TABLEAUX

tableau 1 : repartition de la population par departement selon le sexe	5
tableau 2 : repartition de la population par milieu de residence selon le sexe.....	1
tableau 3 : repartition de la population par departement selon le sexe	2
tableau 4 : evolution des effectifs de la population par groupes d'ages selon le sexe en 1988 et 2012	4
tableau 5 : repartition des cm par groupe d'age selon le sexe et le milieu de residence	6
tableau 6 : repartition du niveau d'instruction du cm selon le sexe et le milieu de residence	10
tableau 7: repartition de la situation d'activite du cm selon sexe et le milieu de residence	11
tableau 8 : repartition de la population de 10 et plus par statut matrimonial selon le milieu de residence et le sexe	12
tableau 9 : proportion de la population (en %) en union par groupe d'age selon le milieu de residence et le sexe	13
tableau 10 : proportion de la population (en %) en union par niveau d'instruction selon le sexe.....	14
tableau 11 : taux de fecondite des femmes par groupe age selon le milieu de residence	15
tableau 12 : taux de fecondite des femmes par niveau d'instruction.....	17
tableau 13 : parite moyenne des femmes par niveau d'instruction.....	18
tableau 14 : proportion des migrants duree de vie par departement selon le milieu de residence et le sexe.....	19
tableau 15: repartition de la population residente par type de menages selon le milieu de residence et le sexe	20
tableau 16: repartition de la population residente des menages ordinaires par lien de parente avec le cm selon le milieu de residence et le sexe.	21
tableau 17 : repartition de la population par statut d'handicap selon le milieu de residence et le sexe.....	22
tableau 18 : taux d'alphabetisation de la population par groupe d'ages selon le milieu de residence et le sexe	24
tableau 19: repartition de la population par niveau d'instruction selon le milieu de residence et le sexe.....	26
tableau 20 : taux de frequentation scolaire de la population par sexe selon le milieu de residence	28
tableau 21 : taux de frequentation scolaire de la population par departement selon le sexe.....	29
tableau 22 : repartition de la population par situation d'activite selon le milieu de residence et le sexe.....	32

tableau 23 : taux d'activite de la population selon le milieu de residence et le sexe	33
tableau 24 : taux d'activite de la population par groupe d'age selon le sexe.....	34
tableau 25 : repartition de la population active occupee par niveau d'instruction selon le milieu et le sexe.....	35
tableau 26 : repartition de la population residente des menages ordinaires active occupee (au sens du bit) par branche d'activite selon le milieu de residence et le sexe	36
tableau 27 : repartition de la population residente des menages ordinaires active occupee par statut dans l'occupation selon le sexe	37
tableau 28 : taux de chomage par groupe d'age selon le sexe	39
tableau 29 : taux de chomage par niveau d'instruction selon le milieu de residence et le sexe	40
tableau 30 : repartition des primo demandeurs d'emploi par groupe d'ages selon le sexe	41
tableau 31 : repartition des chomeurs deja ayant travaille par groupe d'age selon le sexe	43
tableau 32 : repartition des chomeurs deja ayant travaille par niveau d'instruction selon le sexe.....	44
tableau 33: repartition de la population residente des enfants de 5-14 ans des menages ordinaires par situation d'activite selon le milieu de residence et le sexe ..	45
tableau 34 : repartition de la population residente des enfants de 5-14 ans des menages ordinaires par activite principale selon le milieu de residence et le sexe ...	46
tableau 35: repartition des menages par departement selon le type d'habitation..	49
tableau 36 : repartition des menages par departement selon le statut d'occupation	51
tableau 37 : repartition des types de logement selon les caracteristiques des murs du logement et le milieu de residence	51
tableau 38 : repartition des types de logement selon les caracteristiques du toit du logement et le milieu de residence (en annexe)	52
tableau 39: repartition des types de logement selon les caracteristiques du plancher du logement et le milieu de residence (en annexe)	53
tableau 40 : repartition des menages par statut d'occupation du logement selon le nombre de pieces	53
tableau 41 : repartition des menages par nombre de pieces du logement selon le milieu de residence	54
tableau 42 : repartition des menages suivant le mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le sexe et le milieu de residence	55
tableau 43 : repartition des menages suivant le mode d'eclairage selon le milieu de residence (annexe)	57
tableau 44 : repartition des menages par source d'energie utilisee pour la cuisson selon le milieu de residence	58

tableau 45: repartition des menages suivant le mode d'evacuation des ordures menageres selon le sexe du chef et le milieu de residence	60
tableau 46 : repartition des menages suivant le lieu d'aisance le plus utilise dans le menage selon le milieu de residence	62

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : region d'agadez: situation administrative.....	4
graphique 2: pyramide des ages de la population selon le sexe	3
graphique 3 : repartition de la taille du menage selon le sexe et le milieu de residence.....	7
graphique 4 : repartition de la typologie des menages selon le sexe et le milieu de residence.....	8
graphique 5 : repartition de l'etat matrimonial du cm selon le sexe et le milieu de residence.....	9
graphique 6 : taux de fecondite des femmes par departement	16
graphique 7 : taux d'alphabetisation par departement.....	25
graphique 8 : taux brut de frequentation scolaire de la population par cycle selon le sexe	30
graphique 9: taux d'activite de la population par departement selon le milieu de residence et le sexe	33
Graphique 10 : taux de chomage selon le milieu de residence le sexe : niveau regional et departemental	39
graphique 11: repartition des chercheurs du premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe.....	42
graphique 12 : repartition de la population residente des enfants de 5-14 ans des menages ordinaires par branche d'activite selon le milieu de residence et le sexe.	47
graphique 13 : repartition des menages par statut d'occupation du logement selon le milieu de residence.....	50
graphique 14: repartition des menages suivant le mode d'eclairage selon le milieu de residence	56
graphique 15 : repartition des menages suivant le mode d'evacuation des eaux usees selon le milieu de residence	61

AVANT PROPOS

Le gouvernement du Niger vient de réaliser du 10 au 24 décembre 2012, son quatrième (4ième) recensement général de la population et de l'habitat (RGP/H_2012) après ceux de 1977, 1988 et 2001. Au moment où plusieurs documents essentiels de politiques et de programmes de développement économique et social sont en cours d'évaluation, le Plan de Développement Économique et Social (PDES) couvrant la période 2017-2021, le Plan de Développement Sanitaire (PDS), la Politique Nationale de Population (PNP), ce 4ième RGPH vient répondre aux besoins des utilisateurs de données, en fournissant au Système Statistique National(SSN) de nouvelles données sociodémographiques et économiques fiables et de qualité.

Plusieurs raisons qui ont justifié la réalisation de ce quatrième recensement en 2012 découlent d'énormes besoins des utilisateurs en données, en vue de saisir les mutations sociales intervenues dans la société nigérienne au cours de la décennie. C'est dans ce sens que le Niger a inscrit cette opération dans sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), à travers son plan d'actions annuel de 2012. Ces données viennent également répondre aux nouveaux besoins, notamment ceux issus du découpage récent du territoire en 266 communes urbaines et rurales sur la base de la nouvelle loi sur la décentralisation. Cette situation, en plus de la réorganisation considérable de l'occupation du territoire national, a contribué à faire naître un besoin urgent en données sociodémographiques et économiques pour les entités nouvellement réorganisées.

Face à la demande pressante des collectivités locales et, de façon plus générale, des utilisateurs et producteurs de données, l'Institut National de la Statistique (INS) a déjà produit et diffusé les premiers résultats globaux définitifs ainsi que le Répertoire National des Localités (RENALOC) issus des travaux du 4ième RGPH_2012 ainsi que les monographies régionales des adolescents ai. Pour parachever le processus, l'INS met à votre disposition la monographie de la région d'Agadez sur la base des données issues du RGP/H_2012. La publication de ces monographies complétera certainement les demandes des acteurs du système statistique national.

Ces résultats sont le fruit de l'appui considérable du Gouvernement du Niger, mais aussi de l'Union Européenne, du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), de l'Agence des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Mondiale (BM) à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

Nous remercions également l'engagement remarquable de l'ensemble du personnel des Directions Régionales de l'INS, des services déconcentrés de

l'État, mais aussi des gouverneurs, des préfets, des maires, des élus locaux et des députés nationaux qui n'ont ménagé aucun effort pour sa réussite.

Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont constitué un relais de plaidoyer efficace auprès des populations. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la population nigérienne pour son entière coopération et la disponibilité dont elle a su faire preuve durant cette opération.

Enfin, nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement de notre pays.

Le Directeur Général de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

RESUME EXECUTIF

La Région d'Agadez, la plus vaste du Niger, couvre une superficie de 667.799 km² soit 52,6% du territoire national. Ainsi, la population totale de la région est estimée en 2012 à 487 620 habitants soit 2,8% de la population du pays et une densité moyenne de 0,7 habitants contre 13,5 habitants au kilomètre carré (km²) au niveau national selon les résultats globaux définitifs du RGP/H2012, dont le département de Tchirozérine à lui seul abrite 50,2% de la population. En décembre 2012, au moment du recensement la région d'Agadez compte 251257 hommes et 236363 femmes soit, respectivement 51,5% et 48,5% de la population totale. Elle enregistre un taux d'accroissement intercensitaire de 3,7% entre 2001 et 2012 contre 3,9 % pour tout le pays et, est à 44,7% urbaine, soit la région la plus urbanisée après la capitale (Niamey).

La population de la région est jeune, 59% a moins de 20 ans. Tandis que, les proportions des personnes âgées dans la population sont faibles, soit 5,5% pour la population âgée de 55 ans ou plus. Le mariage est trop fréquent en région d'Agadez et 51,8% de la population de 10 ans et plus vivent en union.

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de la région est faible par rapport au niveau national, seulement 5,8 enfants par femme contre 7,6 au niveau national. La mobilité spatiale en revanche, est trop faible, seulement 9% de la population ne résident pas dans son département de naissance au moment du recensement.

En matière d'alphabétisation, 39,7% de la population de 5 ans et plus de la région savent lire et écrire dans une langue donnée dans l'ensemble, dont 33,7% de sexe féminin et 45,4 de sexe masculin. Les départements de Bilma (58,8) et Arlit (56,1%) sont ceux où les populations sont plus alphabétisées à l'opposé les départements d'Aderbissinat (21,9%) et d'Iférouane (24,8%). Environ un résident sur deux de la région d'Agadez n'a aucun niveau d'instruction, soit 48%, de l'ensemble de la population de 3 ans et plus, 53,3% des femmes et 42,5% des hommes. Les proportions de la population sans aucun niveau atteignent 74,5% à Aderbissinat, 73,2% à Iférouane et 66,4% à Ngall où elles sont les plus élevées. A l'opposé, les départements d'Arlit et Bilma où les populations ont majoritairement un niveau d'instruction primaire, secondaire et supérieur. Seulement 1/5 de la population de la région d'Agadez fréquente l'école, soit 20,1% de la population totale. Suivant les milieux de résidence des individus, c'est en milieu urbain que l'on observe les proportions les plus importantes d'individus qui fréquentent l'école au moment du recensement.

Environ deux (2) individus de la population sur cinq (5) sont occupés à exercer une activité économique en 2012, soit 39,5 % de la population ayant

un âge de cinq (5) ans ou plus. Les populations sont indépendantes à plus d'une personne (1) sur deux (2) dans leurs emplois, soit 54,7%. Elles sont très souvent aides familiales (23,0%) et rarement salariées du public (4,5%) et, ce quel soit leurs sexes. Le chômage concerne plus les hommes que les femmes dans la région, soit respectivement 3,4% et 0,5%.

Les ménages sont généralement dirigés par des hommes et sont de grandes tailles et ont le plus souvent 5 à 7 membres ou 2 à 4 membres. Les Chefs de ménage sont majoritairement mariés monogames (71,5%) et n'ont aucun niveau d'instruction (43,4%). Ils sont par ailleurs occupés économiquement à hauteur de 85,2% et ne sont au chômage qu'à hauteur de 1,2%.

En région d'Agadez, plus de quatre (4) ménages sur cinq (5) vivent dans une habitation en banco (42,3%) ou dans une case (38,8%) et, plus dans des cases quand les ménages sont en milieu rural (57,8%) tandis que plus dans des maisons en banco quand les ménages résident en milieu urbain (75,8%). 71,3% des ménages de la région d'Agadez sont propriétaires de leurs logement, 12,3% sont en location simple, 5% sont logés gratuitement, 4,5% sont dans des logements de fonction, 4,1% vivent dans des logements familiaux. Les ménages de la région s'approvisionnent en eau de boisson principalement par les puits cimentés (29,3%), en robinet (22,8%), par le puits traditionnels (18,2%) ainsi que par les forages (4,6%). 60,4% des ménages évacuent les ordures ménagères à travers la nature/brousse, 17,2% par le ramassage privé et 13,8% par les tas d'immondices, tandis que 58,6% de la population utilisent comme lieu d'aisance la brousse/nature dans la région.

Liste des PRINCIPAUX INDICATEURS

LIBELLE DES INDICATEURS	Agadez	Niger
SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE DES MENAGES		
Nombre total des ménages ordinaires	86 105	2 419 804
Taille moyenne des ménages ordinaires	5,6	7,1
Pourcentage des ménages ordinaires dirigés par les femmes	16,24	10,9
Nombre de ménages collectifs	239	65 112
Nombre de sans abris	168	4 946
Volume, répartition par milieu de résidence		
Population totale	487 620	17138707
Masculin	251257	8518818
Féminin	236363	8619889
Population urbaine	217 732	2778337
Population rurale	269 888	14360370
Densité de la population	0,7	13,5
Taux d'urbanisation	44,7	16,2
Taux d'accroissement annuel	3,7	3,9
Age moyen		
Urbain	20,7	21
Rural	20,3	19,2
Masculin	20,8	19,2
Féminin	20,1	19,8
Ensemble	20,5	19,5
Age médian		
Urbain	17,2	17,2
Rural	14,8	13,8
Masculin	15,9	13,9
Féminin	15,9	14,8
Ensemble	15,9	14,3
Structure de la population		
Population de moins de 15 ans (0-14 ans)	233718	8855608
Population de 15-64 ans	240162	7754669
Population de 65 ans et plus	13740	528430
Population de 10-19 ans	115486	3891592
Population des hommes (15-49 ans)		
Population des femmes (15-49 ans)	105434	3531911
Effectifs des personnes âgées	20717	757836

LIBELLE DES INDICATEURS	Agadez	Niger
Indice de vieillissement(%)	4,2	4,4
Indice de féminisation de la vieillesse(%)	2,4	2,2
Indice de séniorité(%)	11,8	13,1
État matrimonial, nuptialité		
Proportion des célibataires		
Homme	34,5	46,0
Femme	26,4	29,3
Intensité de nuptialité		
Homme	63,5	52,4
Femme	57,3	62,7
Fécondité/Natalité		
ISF (15-49 ans)	5,8	7,5
ISF (12-49 ans)	5,8	7,5
Naissances des 12 derniers mois (15-49 ans)	16898	720099
Naissances des 12 derniers mois(12-49 ans)	16898	720099
TBN (15-49 ans) ‰	106,17	80,65
TGFG ‰	160,27	203,88
ICN		
HANDICAP		
Taux de handicap (%)	2,4	4,15
Rapport de masculinité (RM) des personnes handicapées	113,64	101
ALPHABETISATION		
Taux d'Alphabétisation (%)		
Urbain	58,6	55,9
Rural	23,9	24,2
Masculin	45,4	35,5
Féminin	33,7	23,7
Ensemble	39,7	29,5
NIVEAU D'INSTRUCTION		
Aucun Niveau	48,0	57,4
Ecole Coranique	8,4	10,2
Cours d'adulte	3,0	2,4
Primaire	26,3	20,9
Secondaire 1	7,7	4,7
Secondaire 2	3,8	2,3
Education Non Formelle	2,8	2,1
FREQUENTATION SCOLAIRE		
Taux brut de Scolarisation (%)		
Urbain	111,8	74,4
Rural	43,0	66,8

LIBELLE DES INDICATEURS	Agadez	Niger
Masculin	75,6	68,2
Féminin	71,2	68,0
Ensemble	73,5	68,1
ACTIVITES ECONOMIQUES		
Taux d'activité (Net)		
Ensemble	41,5	31,5
Hommes	58,1	44,6
Femmes	24,1	57,5
Urbain	33,5	27,6
Rural	48,2	42,3
Taux d'emploi (taux d'occupation)		
Ensemble	39,5	56,1
Hommes	54,7	27,3
Femmes	23,6	41,5
Taux de chômage		
Ensemble	2,0	6,5
Hommes	3,4	1,3
Femmes	0,5	2,4
Urbain	2,7	1,1
Rural	1,3	2,0
Taux de dépendance économique		
Ensemble	103,04	127,7
Urbain	88,35	95,7
Rural	116,67	135,2
Des enfants	100,23	117,7
Des personnes âgées	5,72	10,1

INTRODUCTION GENERALE

Depuis son indépendance, le 3 août 1960, le Niger a subi une succession de réformes administratives allant dans le sens de la décentralisation.

Le processus de décentralisation au Niger a comme pierre angulaire le transfert au niveau régional des compétences et obligations jusque-là dévolues au niveau central, afin de doter le niveau infra national de capacités pour la conduite du développement à l'échelle régionale.

Ainsi, depuis les élections locales du 24 juillet 2004, le Niger est subdivisé en huit (08) régions administratives composées de départements et de communes et cela présente de nombreux avantages.

En effet, le fait régional connaît de nos jours un regain d'intérêt car il existe une dimension régionale des problèmes de développement dont le traitement et la gestion peuvent être spécifique.

Dans cette perspective, les monographies régionales constituent un outil précieux de présentation des régions sous leurs différentes facettes. Elles permettent de disposer d'un large éventail d'informations sur les différents aspects des régions, établissant ainsi un diagnostic sur leurs situations.

Il faut aussi relever que les monographies régionales représentent un outil important pour les acteurs du développement car ils peuvent se référer à ces documents pour mieux orienter les mesures à prendre pour favoriser le développement à l'échelle infra national.

En effet le Niger, à l'instar de plusieurs autres pays en voie de développement, a adhéré à un certain nombre de programme de développement tels que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui ont aujourd'hui été généralisés en Objectifs de Développement Durables (ODD). Tous ces programmes nécessitent la disponibilité de beaucoup d'indicateurs jusqu'au niveau régional, départemental et même local.

L'objectif général de ces monographies est de faire la photographie des indicateurs sociodémographiques, culturels et économiques des différentes régions du Niger en utilisant les données du RGPH 2012.

Il s'agira de manière plus spécifique de :

- analyser la structure de la population ;
- analyser les caractéristiques sociodémographiques et culturelles de la population;
- analyser les activités économiques de la population ;
- analyser les conditions de vie de la population.

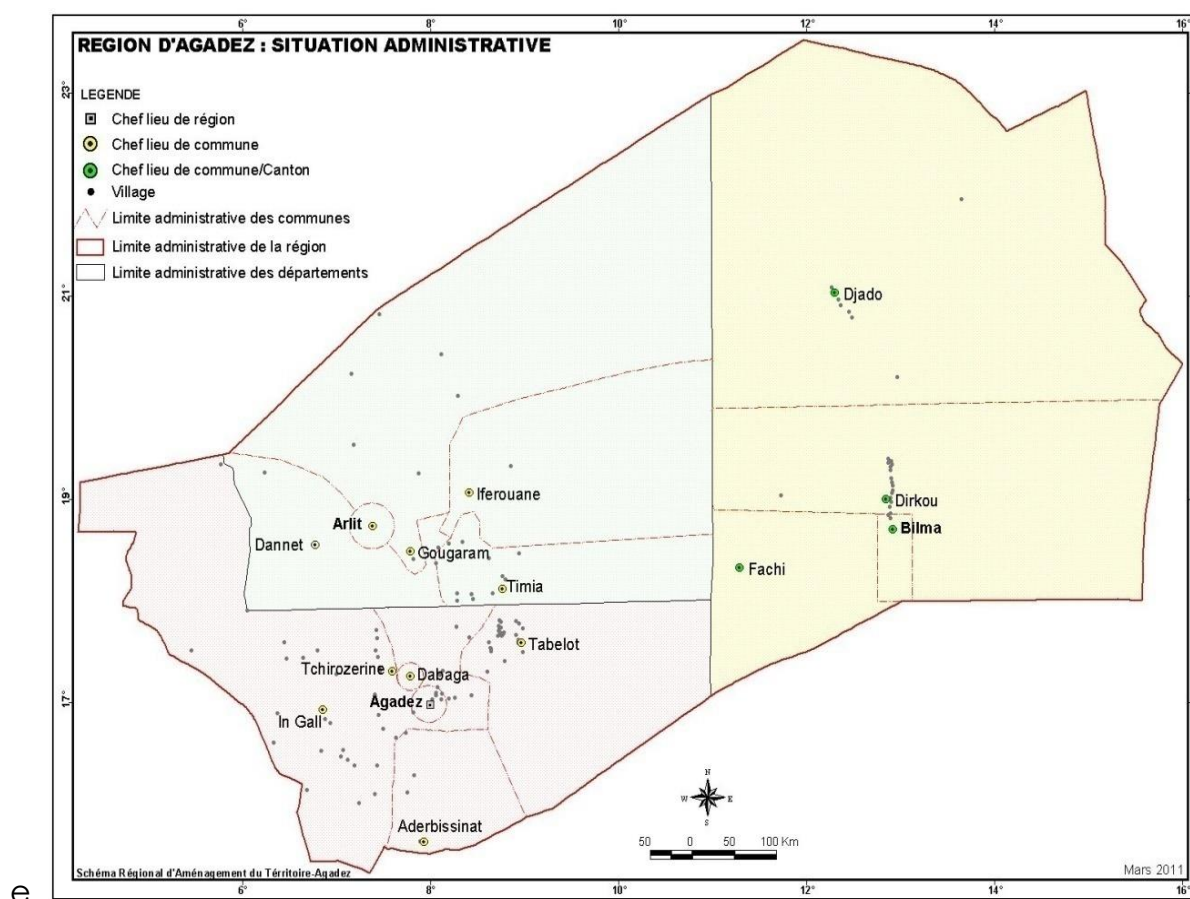
Le présent rapport est consacré à la monographie de la région d'Agadez et s'articule autour six (6) chapitres. Le premier (1^{er}) chapitre porte sur le contexte et les aspects méthodologiques ; le deuxième (2^{ème}) chapitre porte sur l'effectif et la structure de la population; le troisième (3^{ème}) chapitre traite des caractéristiques sociodémographiques; le quatrième (4^{ème}) est relatif à l'alphabétisation et l'éducation de la population ; le cinquième (5^{ème}) traite de la participation de la population à l'activité économique et enfin le sixième (6^{ème}) qui porte sur l'habitat et le cadre de vie de la population.

CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

I.1. contexte régional

La Région d'Agadez, la plus vaste du Niger, couvre une superficie de 667.799 km² soit 52,6% du territoire national. Elle est située dans la partie septentrionale du Niger et est comprise entre 15° et 23°23 de latitude Nord et entre 4° et 16° de longitude Est. Elle est limitée au Nord par l'Algérie et la Libye avec lesquels elle partage respectivement 970 km et 350 km de frontière, à l'Est par le Tchad sur 600 km, à l'Ouest par le Mali sur 60 km et la Région de Tahoua et enfin au Sud par les régions de Zinder et Maradi. La carte ci-dessous met en exergue les limites physiques de la région d'Agadez.

Figure 1 : Région d'Agadez: Situation administrative



I.1.1. Population

La population totale de la région est estimée en 2012 à 487 620 habitants soit 2,8% de la population du pays et une densité moyenne de 0,7 habitants contre 13,5 habitants au kilomètre carré (km²) au niveau national selon les résultats globaux définitifs du RGP/H2012. Cette densité est la plus faible de toutes les régions du pays.

La région enregistre un taux d'accroissement intercensitaire de 3,7%, sur la période 2001-2012 contre 3,9% au niveau national sur la même période. Notons aussi, que 49,5% de la population a moins de 15 ans tandis que 45 % de la population vit en milieu urbain. Il ressort de ce tableau ci-dessous qu'il y a une disparité dans la répartition de la population selon les départements. Ainsi, plus d'une personne sur deux (2) de la région d'Agadez est résidente du département de Tchirozérine soit, 50,2% de la population de la région contre seulement 3,7% qui est résidente du département de Bilma, ce dernier ayant les proportions les plus faibles de populations. Ces poids des différents dans la région sont les mêmes quel que soit les sexes des individus. Le rapport de masculinité, indique les départements ont plus d'hommes résidents que des femmes excepté les départements de Bilma et Iférouane.

Tableau 1 : Répartition de la population par département selon le sexe

DEPARTEMENTS	Sexe					Poids dans la Région		
	Masculin		Féminin		Total			
	Effectif	%	Effectif	%		Masculin	Féminin	Ensemble
ADERBISSINAT	18398	52,1	16922	47,9	35320	7,3	7,2	7,2
ARLIT	54938	52,3	50087	47,7	105025	21,9	21,2	21,5
BILMA	8954	49,9	8981	50,1	17935	3,6	3,8	3,7
IFEROUANE	16340	49,9	16391	50,1	32731	6,5	6,9	6,7
INGALL	27173	52,4	24730	47,6	51903	10,8	10,5	10,6
TCHIROZERINE	125454	51,3	119252	48,7	244706	49,9	50,5	50,2
AGADEZ(Région)	251257	51,5	236363	48,5	487620	100,0	100,0	100,0

Source: INS/ME/F (RGP/H 2012 du Niger)

I.1.2. Administration territoriale

L'organisation administrative de la République du Niger découle de la loi 64-023 du 17 juillet 1964. Celle-ci divise le territoire de la République du Niger en circonscriptions administratives et collectivités territoriales. Très peu de modifications ont été apportées à cette loi jusqu'en 2001 avec l'avènement de la loi n° 2001-023. Celle-ci subdivise le territoire de la République du Niger en huit (8) Régions (anciens départements) et 36 Départements (anciens arrondissements).

Dans le cadre de la décentralisation, plus de dix mille villages et tribus sont regroupés dans 266 communes au total dont 214 Communes rurales, 52 communes urbaines auxquelles s'ajoutent quatre (04) communautés urbaines à savoir, Niamey, Maradi, Tahoua et Zinder.

Au terme de cette loi toujours, le département d'Agadez a été érigé en région, les 3 Arrondissements (Arlit, Bilma et Tchirozérine) sont érigés en départements.

Actuellement, la subdivision administrative se présente comme suit :

6 départements avec l'érection de trois anciens postes administratifs en départements (Iférouane, Aderbissinat et Ingall)

15 communes dont 11 Communes Rurales et 4 Communes Urbaines;

1 Sultanat;

4 Cantons;

13 Groupements nomades;

6 213 Localités (Quartiers, Villages Administratifs, Campements, Points d'eau et Hameaux habités).

Notons aussi que toutes les tribus de l'Aïr sont sous l'autorité du Sultan de l'Aïr qui réside à Agadez qui de nos jours, est nommé après élection et reconnu comme auxiliaire de l'administration.

I.1.3 Milieu physique

➤ Relief

Le vaste territoire sur lequel s'étend la Région d'Agadez se décompose en sept (7) grandes zones géomorphologiques :

- Le massif de l'Aïr

L'Aïr est un massif ancien, constitué de granite et de roches volcaniques, sur une étendue de près de 62.000 km². C'est une zone montagneuse dont les points culminants s'élèvent à près de 2000 mètres d'altitude. Les sommets les plus célèbres sont : les Monts Bagazzane (2 022 m); le Mont Tamgak(1 988m) et le Mont Greboun (1 944m).

- La plaine de l'Irhazer

Vaste dépression argileuse qui borde au Sud - Est, la plaine de l'Irhazer est limitée au Sud par la falaise de Tiguidit. Il s'agit d'une zone d'épandage pour les écoulements drainés par les koris du Sud et de l'Ouest Aïr qui se regroupent pour se déverser dans l'Irhazer avant de se perdre dans la vallée fossile de l'Azawak.

- Le Talak

Prolongeant au Nord la plaine de l'Irhazer, cette zone est également une zone d'épandage des koris du Nord-Ouest de l'Aïr

- Le Tamesna

Au Nord-Ouest du Talak et de l'Irhazer se trouve une vaste étendue désertique, le Tamesna.

Elle concerne le département d'Aderbissinat, la commune du Djado, du Mangueni et du Tchigaï.

- **Les plateaux du Tadress**

Zone de plateaux marécageux avec des affleurants rocheux et des micro-dunes supportant une végétation discontinue et quelques arbres parsemés dans des micro-dépressions. La pleine est drainée par plusieurs vallées avec une forêt galerie composée des Acacias (nilotica, Ehrenbergiana, raddiana) et Zizyphus mauritiana.

- **Le désert du Ténéré**

Vaste étendue du sable, avec au Nord des grands regs plats, au Sud une mer de dunes sur des centaines de kilomètres, parsemées d'Oasis enclavées dans le Sahara : Bilma, Fachi, Dirkou, Djado, Djaba etc. Il ya aussi les Oasis du kawar et les plateaux du Nord-est.

➤ **Climat**

Le climat de type tropical sub désertique est d'une très grande aridité avec :

- Un très faible niveau pluviométrique, une évaporation intense qui exacerbe l'assèchement climatique (ETP 2.500 à 2.600 mm/an), une très forte insolation (3192,9 heures/an en moyenne de 1967 à 1992).
- Un gradient thermique brutal caractérisé par des grandes amplitudes thermiques (maxima 42°C et minima – 2°C) et une régularité des vents dominants de Nord/Nord Est (observations de vent supérieur à 25 km/h à Bilma pendant 160 jours/an).

➤ **Hydrographie**

Le réseau hydrographique de la région est constitué principalement des eaux souterraines et des eaux de surface. Ainsi, bien que la pluviométrie soit faible, la région est l'une des plus riches en ressources en eau souterraine avec les nappes alluviales de l'Aïr au Nord ; les bassins de Bilma et Djado à l'extrême Nord - Est et au centre les aquifères du Continental Intercalaire (Irhazer, Tarat, Teloua, Izégon douane, etc).

a) eaux souterraines

Elles constituent la source principale d'alimentation en eau de la région d'Agadez pour lesquelles on distingue :

- *Les nappes alluviales libres des vallées de l'Aïr*

Elles sont de faible profondeur et leurs eaux sont de très bonne qualité.

Cette situation combinée à la bonne qualité des sols alluvionnaires et aux bons débits que peuvent produire les ouvrages (jusqu'à 50 m³ par heure) rendent propices ces eaux à la pratique des cultures irriguées.

- *Les aquifères du Ténéré et du Tafassasset*

Ces aquifères n'ont jusqu'à présent pas fait l'objet d'études en vue de cerner leurs caractéristiques hydrodynamiques.

- *Les aquifères des formations du primaire et du Continental Intercalaire*

Ce sont des aquifères à nappes profondes captives avec des aires de jaillissements formant les nappes des bassins de Bilma, Djado et d'Agadez. On y dénombre au niveau de ces bassins une soixantaine de sources naturelles dont une quarantaine pour le bassin de Bilma.

Au niveau de l'aquifère des Grès d'Agadez, les sources les plus importantes sont celles de Tafadek (eau thermique de température 63°C) ; de Toulab ; de Géléli ; d'Azélik et de Téguidan N'Tagait.

b) Les eaux de surface

Elles comprennent les eaux qui s'écoulent temporairement à travers les koris et vallées de l'Aïr lors des saisons hivernales et les mares.

L'écoulement des koris permet ainsi l'épandage des eaux au niveau des plaines de l'irhazer et du Talac d'une part et, d'autre part permet l'infiltration des eaux au sein des formations alluvionnaires de l'Aïr. En outre, on y dénombre 16 mares dont 3 artificielles (Bilma, Tiguirwit et Taraouraou). Quant aux 13 mares naturelles, elles sont semi-permanentes et se retrouvent en général entre l'Irhazer et la plaine pastorale, dans le département de Tchirozérine.

Ainsi, la seule mare permanente est celle de Bilma et qui est créée en 1988 suite à l'artésiennisme du forage de Bilma.

➤ Sols et faune :

La région peut être découpée en sept (7) zones agro – écologiques, dont la lithologie suit les principaux traits du relief. Les ressources pédologiques de ces traits présentent les textures suivantes :

- des sols classifiés, des montagnes granitiques, des sols sableux à sabot limoneux dans les vallées encaissées pour la zone de l'Aïr;

- des sols iso-humiques, calci-magnétiques et sodiques dans les plaines alluviales parsemées d'épandage et de marécages temporaires dans IRHAZER;
- des sols sableux à sablo argileux dans les bas fonds du TADRESS;
- des sols limono argileux dans le TALAK et le TAMESNA;
- des sols sableux peu profonds dans le KAWAR;
- et des sableux mouvants (accumulation éolienne) du TENERE.

Ces sols sont relativement pauvres, saturés et parfois surexploités et leur mise en valeur agricole nécessite des amendements importants (engrais minéraux et matière organique).

➤ **Végétation :**

La végétation naturelle se raréfie lorsqu'on se déplace du sud au nord et est fonction de l'orogénèse et des caractéristiques édapho climatiques. La région peut être subdivisée en quatre principaux étages botaniques suivants :

✓ **La Zone Est et Nord-Est**

Elle comprend le désert du Ténéré et les plateaux désertiques rocheux du Djado, du Manguéni, de l'Afafi et du Tchigaï.

✓ **Le massif de l'Aïr**

Compte tenu de son relief montagneux et de son altitude importante, le massif de l'Aïr bénéficie des conditions écologiques particulières par rapport aux autres zones.

✓ **Les plaines du Sud et Sud-ouest**

C'est la zone des grands pâturages de graminées annuelles où se tiennent annuellement les festivités commémorant la Cure Salée. Elle renferme aussi d'importantes formations forestières, sous forme de galeries ou bosquets, le long des oueds et des plaines d'inondation.

✓ **La Zone Nord-Ouest du massif de l'Aïr**

Elle est subdivisée en deux sous zones à savoir le Tamesna désertique à l'extrême Ouest parsemé de dunes du sable mouvant et le Talak plaine argileuse qui reçoit les eaux d'épandage. La végétation est essentiellement herbacée composée de graminées vivaces.

I.1.4. Economie :

➤ **Agriculture :**

La région d'Agadez qui couvre plus de la moitié de la superficie totale du pays est caractérisée par un climat de type sahélo-saharien. Cette situation

rend la région structurellement déficitaire du point de vue de la production céréalière.

Cependant, un potentiel important existe pour la conduite des activités maraîchères et fruitières, notamment dans les nombreuses vallées de l'Aïr.

Les principales spéculations pratiquées sont l'oignon, l'ail, le blé, la pomme de terre, la tomate, le raisin et les oranges. La phoeniciculture est très répandue dans le Kavar.

C'est une agriculture de subsistance, car les conditions dans lesquelles elle est pratiquée ne permettent pas de satisfaire les besoins des exploitants.

✓ **Période de contre saison froide** (d'Octobre à Mars): elle est réservée à la culture du Maïs, de la Tomate, Chou, Blé, d'oignon, Epice, de la carotte, de la laitue, Aubergine, Petits pois, de la Betterave, Ail, Poivron et de la Pomme de terre.

✓ **Période de contre saison chaude** (Avril, Mai, juin) : le Melon, le Pastèque et de la Courge sont cultivés

✓ **Période de l'hivernage** (Juillet en Septembre) : Du Maïs, de l'Oignon et de la tomate.

En dépit de la production maraîchère pratiquée dans la région, il est important de signaler l'arboriculture qui génère des revenus importants en occurrence le Tanjalo, la Pomme, l'Orange, le Raisin, la Pamplemousse, la mangue, la Goyave, la Grenadine etc.

La nouvelle orientation doit, impérativement s'accompagner d'une évolution du savoir-faire tant sur le plan technique que sur le plan de la gestion des nouveaux moyens qui l'accompagnent.

➤ **Elevage :**

L'élevage est une pratique traditionnelle dans la région d'Agadez, de ce fait, la population rurale est quasiment pastorale. Cette activité est caractérisée, dans l'immense majorité des cas, par un mode extensif (le nomadisme et la transhumance). Cette pratique est traditionnelle par excellence dans l'ensemble du secteur avec libre pâturage, seuls les centres urbains échappent à cette généralité où, parfois, les animaux, notamment les ovins mâles, restent dans les concessions et reçoivent une complémentation alimentaire.

➤ **Le Tourisme et L'Artisanat :**

Le tourisme et l'artisanat sont deux secteurs d'activités dont les apports sont importants dans la vie socio-économique de la région d'Agadez. Le

dynamisme de ces deux secteurs se traduit, entre autres par le volume des activités, la diversité des produits et services offerts, les emplois fournis et les richesses créées.

Concernant l'artisanat, c'est un secteur qui occupe plusieurs milliers de personnes de deux sexes, jeunes et adultes réparties sur l'ensemble de la région. Cette activité concerne la maroquinerie, la vanille, le tissage, la poterie, la forge etc.

Ainsi, l'Aïr est extrêmement réputée dans les activités de ce secteur, à travers les forgerons qui travaillent essentiellement l'argent et le Cuir : collection de 21 Croix, symboles des cités (villes) nigériennes, dont la plus connue et la plus célébrée est la croix d'Agadez.

Au niveau du tourisme, on dénombre plusieurs sites touristiques dans la région d'Agadez qui sont entre autres: La ville d'Agadez avec la célèbre mosquée, le massif de l'Aïr, l'Oasis de Timia , l'Assodé l'ancienne capitale de l'Aïr, la montagne d'Adrar Bous , Les Dunes de Temet , Le Ténéré surnommé le désert du Rallye Paris-Dakar, vaste étendue de sable, le Fachi qui est une ville qui accueille une fois par an la Taghlamt (la caravane de sel).

En plus de ces sites, il y a également :

- ✓ **L'oasis de Bilma** avec ses nombreuses sources qui ont permis de faire pousser dans les multiples jardins qui bordent ses maisons en banco, une grande variété de produits maraîchers.
- ✓ **Le plateau de Djado** : Accessible par le désert du Ténéré à partir de l'Aïr (à 400 km de l'Adrar Bous), ou de Bilma en remontant le long de la falaise d'Achégour (à 350 km au Nord).

En outre, la région d'Agadez regorge également des activités culturelles à savoir :

- ✓ **Le Bianou** : Cette activité culturelle correspond au nouvel an musulman et dure 23 jours. Les habitants de la ville d'Agadez et ceux des environs immédiats étrennent leurs plus beaux atours et pour donner l'aubade à la ville.
- ✓ **Le festival de l'air** : Il se présente également comme un véritable créneau de valorisation de la culture locale, de promotion du Tourisme et de l'Artisanat, de l'agriculture, de l'élevage et d'autres potentialités dont regorge la région.
- ✓ **La Cure Salée** : Elle a lieu chaque année au mois d'Août et Septembre, pendant la saison des pluies. elle offre une occasion des mouvements de transhumances, les échanges et de rencontres, un grand rassemblement des pasteurs Touareg et Peulh qui se tient dans la plaine reverdie de la région d'Ingall ou pendant plusieurs jours, les fêtes se succèdent et peuvent être de

l'animation culturelle, des courses des chameaux, des expositions agropastorales et artisanales, des concours de beauté, etc.

➤ **Mines et Industries**

La Région d'Agadez renferme d'énormes potentialités minières, géologiques, pétrolières et énergétiques. Ainsi, elle regorge les gisements d'uranium, de charbon, de cassitérite, des sels et les indices de pétrole, de cuivre, des métaux et pierres précieuses . On note également, un potentiel en énergies renouvelables telles que l'ensoleillement permanent et la prédominance des vents.

Cette potentialité se résume aux produits énergétiques et miniers suivants :

- ✓ de la cassitérite (minerai d'étain) exploité depuis 1948 par la Société Minière Dahomey Niger remplacée en 1962 par la Société Minière du Niger suite au retrait du Dahomey.
- ✓ les sels, natron et gypse font l'objet d'exploitation artisanale dans l'Irhazer et le Kawar
- ✓ de l'Uranium à ARLIT, Azelik et Madawela
- ✓ du charbon minéral à Anou Araren
- ✓ l'or dans les plateaux du Djado, Taffassasset et l'Air

L'industrie dans la région est peu développée et se résume à quelques unités industrielles notamment, des boulangeries/pâtisseries, les laiteries à Agadez et à Arlit.

➤ **Les Transports**

Jadis les transports entre les différentes parties de la région et du pays ainsi que les pays voisins étaient assurés par des caravanes. Aujourd'hui encore, ce type de transport existe, auquel est venu s'ajouter un type de transport moderne à travers les véhicules de tout genre. La région d'Agadez dispose d'un aéroport de norme internationale capable d'accueillir des gros porteurs ainsi que, d'un aéroport à piste bitumée à Dirkou. Un aérodrome à Arlit et quelques pistes d'atterrissages qui complètent les infrastructures aéroportuaires de la région.

Notons que, l'essentiel du transport est terrestre. C'est par la route que s'effectuent presque tous les échanges économiques ainsi que l'acheminement des différents produits de la région. Il faut ajouter également que tous les produits agricoles et les bétails commercialisés sont acheminés tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur par voie terrestre.

➤ **Commerce, Banques et Etablissements Financiers**

Le marché domestique de la région d'Agadez est caractérisé par la prédominance du secteur informel dans lequel évoluent une multitude de détaillants, et quelques rares demi-grossistes.

Les villes d'Agadez et d'Arlit sont les deux principaux centres commerciaux de la région à travers laquelle on dénombre une dizaine de marchés ruraux où se ravitaillent les populations rurales. L'importance croissante de la filière maraîchère (oignon notamment) a nécessité la création en 2003 de deux importants marchés ruraux à Dabaga et à Tabelot dans la zone d'oasis de l'Aïr.

➤ **Les activités bancaires**

Trois banques, des quatre banques installées dans la région sont basées à Agadez, (la BIA, la BOA et la BRS) et la BIA à Arlit. L'ensemble de ces banques accordent des crédits à leurs clients qui sont essentiellement des fonctionnaires et des agents des autres secteurs. Compte tenu de la mentalité de certains des opérateurs, très peu d'entre eux exercent avec ces banques. Cependant, de plus en plus, on constate un engouement auprès des opérateurs à aller vers les banques.

➤ **Les établissements financiers**

Tout comme en matière des banques, la région n'est pas bien nantie en établissements financiers. En effet, deux mutuelles (EMIZIGZANG, EMISKINE, Asusu, Crédit Mutuel etc) basées elles aussi à Agadez exercent leurs activités dont les principaux clients sont des groupements féminins, les associations et les coopératives dont la contribution dans l'économie est très appréciable.

1.2. Aspects méthodologiques

Cette section se structure en deux points : la définition des concepts et la démarche d'analyse.

1.2.1. Définition des concepts

- **Nuptialité**

Selon le dictionnaire démographique multilingue de Louis Henry (1981), «l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celles des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, des mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire d'unions entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et

conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières». Selon cette définition, l'étude de la nuptialité regroupe donc celle des premiers mariages (mariage des célibataires), celle des ruptures de mariage (par divorce ou par veuvage) et celle de la polygamie. C'est la variable « état matrimonial » ou « situation matrimoniale » qui détermine la situation d'un individu par rapport au mariage, qui est le plus souvent utilisée pour appréhender la nuptialité.

- **État matrimonial**

La variable état matrimonial se réfère à la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage. Les modalités qu'on attribue généralement à cette variable sont : célibataire, marié (e), divorcé (e) et veuf (ou veuve). Il arrive cependant dans les études au sein des sociétés où la polygamie est présente, de s'intéresser au nombre d'épouses des hommes mariés ou bien au nombre de coépouses des femmes vivant en régime polygamique. Dans les milieux où des unions non légalisées sont tolérées, on s'intéresse aux individus qui vivent en concubinage ou union libre ou encore union consensuelle. Les modalités de la variable état matrimonial peuvent donc être élargies en fonction des objectifs visés par l'étude.

- **Célibataire**

La définition de célibataire retenue lors du dénombrement général de la population du 4ème RGPH-2012 est toute personne qui ne s'est jamais mariée.

- **Mariage**

Le mariage est l'union de deux personnes de sexes opposés selon la loi, la religion ou la coutume d'un groupe social ou d'un pays.

Il existe ainsi plusieurs types de mariages : mariage civil (célébré par l'autorité civile), coutumier (célébré selon les règles coutumières) et religieux (célébré par un représentant de la religion, un imam chez les musulmans ou un prêtre chez les chrétiens catholiques par exemple). Le plus souvent, pour être complet, le mariage doit revêtir à la fois ces trois formes. Parallèlement à ces trois formes de mariage, d'autres formes de mariage telle que les unions libres ou consensuelles sans intervention d'aucune autorité civile, religieuse ou coutumière (communément appelées concubinages) existent. Ces genres d'unions sont considérés comme illégaux dans plusieurs pays musulmans dont le Niger. Dans certaines sociétés, on pratique le lévirat qui consiste à marier la veuve d'un défunt à un membre préférentiel de sa famille.

- **Divorce**

Le divorce est la dissolution du mariage par rupture d'union entre époux survivants. L'homme peut ainsi divorcer d'avec son épouse ou la femme d'avec son époux. La modalité « divorcé » cause des problèmes dans les pays où la polygamie est autorisée. En effet, un homme qui a plusieurs femmes, peut divorcer d'avec une ou plusieurs de ses femmes, tout en restant marié aux autres. Ce qui n'est pas possible pour la femme, qui devient automatiquement divorcée dès que le contrat de l'union conjugale avec son époux est rompu.

- **Veuvage**

Le veuvage est la dissolution du mariage par décès du conjoint. Un homme dont l'épouse est décédée est veuf et une femme dont l'époux est décédé est veuve. Tout comme dans le cas du divorce, le veuvage des hommes est très mal saisi car si un homme qui a plusieurs femmes, arrive à perdre une, il ne devient pas automatiquement veuf. Ce qui n'est pas possible pour la femme qui devient automatiquement veuve après le décès de son époux.

- **Taux de fécondité**

Il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans. Il est obtenu pour un groupe d'âge donné des femmes en rapportant le nombre de naissances survenues au cours des 12 derniers mois issues de ces femmes au nombre de femmes de ce groupe d'âges.

- **Taux global de fécondité générale chez les femmes (TGFGF)**

C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes.

- **Taux spécifique par âge chez les femmes (TFA(x))**

Il indique le nombre de naissances vivantes chez les femmes par âge pour 1000 femmes. Il est obtenu par âge donné des femmes, en rapportant les naissances vivantes des douze derniers mois issues des femmes d'un âge (x) à l'effectif du même âge.

- **Parité moyenne des femmes par âge (PMA)**

Elle indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par âge des femmes. Elle est obtenue en faisant le rapport du nombre d'enfants nés vivants issues des

femmes d'un âge donné par l'effectif de la population des femmes du même âge.

- **Migration**

Au sens du RGP/H-2012, la migration est saisie au niveau départemental et concerne toute personne qui a fait un déplacement d'un département à un autre ou entre le Niger et un autre pays, en ayant fait, ou ayant l'intention de faire au moins six mois dans son lieu de destination.

- **Migrant**

Dans le cas spécifique du recensement, il s'agit de tout individu qui aura changé de résidence à un moment ou à un autre. Autrement dit tout individu qui a effectué une migration au sens du RGP/H 2012.

- **Non-migrant**

C'est un individu qui n'a pas effectué de changement de résidence, son lieu de résidence lors du recensement est égal à son lieu de naissance est aussi égal à son lieu de résidence antérieure, toute chose égale par ailleurs.

- **Migration durée de vie**

Les migrants durés de vie interrégionale sont des individus qui ne résident pas dans leurs régions de naissance. À travers eux, on appréhende les mouvements de population d'une région du Niger à une autre.

- **Ménage ordinaire**

Un ménage ordinaire est un ménage constitué de personnes apparentées ou non, qui vivent habituellement ensemble, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une seule personne qui est le chef de ménage.

- **Ménage collectif**

Un ménage est collectif lorsque la gestion des biens n'est pas commune et les membres ne reconnaissent pas l'autorité d'une personne comme chef de ménage.

- **Les Sans Abris**

Les **sans-abris** sont des individus qui ne disposent pas d'une habitation.

- **Résidents présents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient présentes lors de la nuit de référence (nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage) ; également, les personnes présentes lors

de la nuit de référence, qui se sont installées dans le ménage depuis moins de 6 mois avec l'intention d'y rester plus de 6 mois.

- **Résidents absents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient absentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Visiteurs**

Ce sont les personnes qui ne résident pas habituellement dans le ménage mais qui y étaient présentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Situation de résidence**

La situation de résidence permet de distinguer les membres effectifs d'un ménage et les personnes qui n'en font pas partie. Lors de l'analyse des données, cette caractéristique permet de déterminer la population de droit composée des résidents présents et absents et celle de fait constituée par les résidents présents et les visiteurs.

- **Rapport de masculinité**

C'est le rapport (en pourcentage) de l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. Il exprime ainsi le nombre d'hommes pour 100 femmes.

- **Éducation**

Selon le dictionnaire Larousse, éducation signifie : action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales. Ce concept a évolué et on assimilait l'éducation à la scolarisation. On distingue trois formes d'éducation, qui sont : l'éducation formelle, informelle et non formelle.

- **Éducation formelle**

C'est l'enseignement structuré des connaissances à travers un système national des écoles préscolaires, primaires, secondaires, supérieures et professionnelles. Ainsi deux sous concepts se dégagent à savoir la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction.

- **Éducation non formelle**

Il s'agit de l'enseignement et de la formation hors du système scolaire formel et visant à promouvoir des connaissances mais sans conduire à des qualifications formelles ou à des diplômes.

- **Alphabétisation**

Lors du RGPH-2012, est reconnue comme alphabétisée toute personne âgée de 6 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une langue quelconque (arabe, français, haoussa, etc.). Toute personne qui a suivi un enseignement coranique et qui sait lire et écrire en arabe est aussi considérée comme alphabétisée. Ce concept a évolué vers celui d'«alphabétisme ou d'analphabétisme fonctionnel» qui se définit comme la situation d'une personne «qui du point de vue fonctionnel, ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté». (UNESCO, 1978). L'alphabétisation ou alphabétisme est donc la capacité pour une personne de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne.

- **Taux d'alphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 6 ans et plus qui sait lire, écrire et comprendre une langue quelconque. Pour désigner l'alphabétisme, on utilise couramment le terme « alphabétisation ».

- **Taux d'analphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 6 ans et plus qui ne sait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque.

- **Scolarisation**

C'est le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006). C'est donc la fréquentation d'un établissement scolaire par un enfant d'âge scolaire. Il comprend ainsi la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement pendant la période du recensement et l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

- **Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée**

Elle regroupe l'ensemble des jeunes en âge officiel d'aller à l'école. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Niger sont :

- 3-5 ans pour le préscolaire ;
- 7-12 ans pour l'enseignement primaire ;
- 13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- 17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;
- 20-24 ans pour le supérieur (LOSEN, 1998).

- **Taux brut de scolarisation (TBS)**

C'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'un cycle d'enseignement donné, quel que soit leur âge, à l'effectif de la population scolarisable de ce cycle. Il peut donc être supérieur à 100.

- **Fréquentation scolaire**

«La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement agréé, public ou privé, pour y faire des études structurées, à un niveau quelconque d'enseignement à la date du recensement, ou, si le recensement a lieu pendant les vacances scolaires de fin d'année, durant la dernière année scolaire» (Nations Unies, 1998).

- **Taux de fréquentation**

Le taux de fréquentation se définit comme le rapport entre le nombre d'adolescents d'une catégorie¹ donnée qui fréquentent un établissement scolaire (c'est à dire ayant répondu qu'ils sont élève ou étudiant au moment du recensement) et le nombre total des adolescents de la catégorie. Il est exprimé en pourcentage.

- **Niveau d'instruction**

C'est le plus haut degré d'enseignement atteint ou le plus grand diplôme obtenu par une personne. À la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré. C'est ainsi que l'on distingue les niveaux d'instruction : préscolaire, primaire, secondaire (1er et second cycle) et supérieur.

- **Population active**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et des services pendant une période de référence donnée (en général 6 mois). La population active comprend la

¹Elle peut être par exemple l'âge, le sexe, le milieu de résidence, le département, etc.

population active occupée, les chômeurs et ceux qui sont à la recherche du premier emploi.

- **Population active occupée**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins deux mois pendant la période de référence 6 mois.

- **Chômeur**

Est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi.

- **Chercheur du premier emploi (CPE)**

Ce sont les personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi.

- **Taux de chômage**

C'est le rapport entre la population au chômage (chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs) et la population active (actifs occupés, chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs).

- **Taux d'activité**

Il représente le rapport entre la population active de 15-64 ans sur la population totale de 15-64 ans

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active de 15-64 ans} * 100}{\text{Population totale}}$$

- **Situation dans l'emploi**

Elle permet de voir la situation dans l'occupation de la population de 15-64 ans qui ont déclaré qu'ils sont occupés. Le rappel des définitions des types de situation dans lesquelles se retrouvent cette population est nécessaire. L'apprenti apprend un métier dans une entreprise et il n'est pas rémunéré. Il peut percevoir un montant qui lui servira de frais de transport mais non considéré comme un salaire car, il n'est pas embauché (cas de ceux qui sont en service civique). Un indépendant est celui qui exploite sa propre entreprise et qui exerce pour son propre compte et n'emploie aucun salarié. L'aide familial travail pour l'entreprise familiale sans être rémunéré. Le travailleur à la tâche c'est quelqu'un qui exerce une activité et il est payé à la tâche.

1.2.2. Démarche d'analyse

Dans cette étude, le 4ème RGPH-2012 est la principale source de données utilisée pour l'analyse des niveaux et des tendances des phénomènes socio-économiques et démographiques de la population (Structure, Éducation, Nuptialité, Fécondité, etc.). Toutefois, des données issues d'autres sources sont utilisées à des fins de comparaison et des tendances. L'étude porte essentiellement les ménages ordinaires. La démarche d'analyse est de type descriptif et consiste dans un premier temps de présenter le niveau et la tendance des indicateurs des phénomènes. Dans un second temps, une analyse différentielle est mise en évidence au moyen des tableaux croisés.

Aussi, les analyses s'effectuent aux niveaux régional et départemental tout en mettant un accent sur la distinction entre le milieu urbain et rural. Un intérêt particulier est également porté à l'analyse par sexe afin de découvrir les réalités différentielles selon le genre.

CHAPITRE II : EFFECTIFS ET STRUCTURES DE LA POPULATION

Ce chapitre fournit une description de la population régionale en ce qui concerne son effectif sa répartition spatiale, mais aussi sa répartition selon certaines caractéristiques démographiques telles que l'âge et le sexe de celle-ci. Il permettra également de faire cette description à un niveau géographique réduit tel que les départements de la région. Les dynamiques de la population régionale entre les différents recensements de 1988, 2001 et 2012 y sont passées aussi en revue.

II.1. Effectifs et répartition spatiale de la population

Dans cette section, l'effectif global de la population issue du recensement ainsi que sa répartition par milieu de résidence, par sexe, par département et par groupes d'âges est donnés et décrits. Les différentiels sont établis et analysés.

II.1.1. Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe

En décembre 2012, au moment du recensement la région d'Agadez compte 487620 habitants dont 251257 hommes et 236363 femmes soit, respectivement 51,5% des hommes et, 48,5% de femmes. De la répartition suivant le milieu de résidence de celle-ci, il ressort qu'elle réside à 55,3% en milieu rural contre 44,7% en milieu urbain. La structure de cette répartition est la même aussi bien pour les hommes que pour les femmes. En effet, quel que soit le sexe considéré, environ 45% vivent en milieu urbain contre 55% en milieu rural. Ce niveau est nettement bien meilleur que le niveau national où plus que 80% de la population résident en milieu rural.

Tableau 2 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe

Milieu	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Urbain	112022	44,6	105710	44,7	217732	44,7
Rural	139235	55,4	130653	55,3	269888	55,3
Total	251257	100,0	236363	100,0	487620	100,0

II.1.2. Effectif de la population par départements selon le sexe

La répartition de la population régionale dans les différents départements présente des disparités quant à leurs poids respectifs. En effet, plus d'une personne sur deux (2) résidentes de la région d'Agadez réside dans le

département de Tchirozérine soit, 50,2% de la population régionale. Les départements d'Arlit et d'Ingall ont tout aussi des poids démographiques importants dans la région, respectivement 21,5% et 10,6%. Tandis que les départements de Bilma et d'Iférouane sont ceux qui présentent les poids démographiques les moins importants de la région. Quel que soit par ailleurs, le sexe considéré, la répartition par département de la population reste invariable quant au poids démographiques des départements respectifs qui composent la région.

En outre, quel que soit le département de la région, la répartition par sexe de la population est quasiment la même et donne légèrement l'avantage aux hommes excepté dans les deux (2) départements les moins peuplés, ou on observe plus de femmes que d'hommes (Bilma et Iférouane). En effet, environ 50 à 52% de la population des quatre départements sont de sexe masculin contre environ 47 à 50% des femmes.

Tableau 3 : Répartition de la population par département selon le sexe

DEPARTEMENTS	Sexe					Poids dans la Région		
	Masculin		Féminin		Total			
	Effectif	%	Effectif	%		Mas	Fém	Ensemble
Aderbissinat	18398	52,1	16922	47,9	35320	7,3	7,2	7,2
Arlit	54938	52,3	50087	47,7	105025	21,9	21,2	21,5
Bilma	8954	49,9	8981	50,1	17935	3,6	3,8	3,7
Iferouane	16340	49,9	16391	50,1	32731	6,5	6,9	6,7
Ingall	27173	52,4	24730	47,6	51903	10,8	10,5	10,6
Tchirozerine	125454	51,3	119252	48,7	244706	49,9	50,5	50,2
Ensemble	251257	51,5	236363	48,5	487620	100,0	100,0	100,0

II.2. Répartition de la population par âge selon le sexe

La population régionale est une agrégation de populations des différents âges atteints. Cette section traite l'âge de la population de la région d'Agadez et de ses différents départements. Ils sont souvent résumés en groupes d'âge pertinents et ventilés suivant le sexe et/ou le milieu de résidence des individus.

II.2.1. Répartition de la population par groupe d'âges selon le sexe

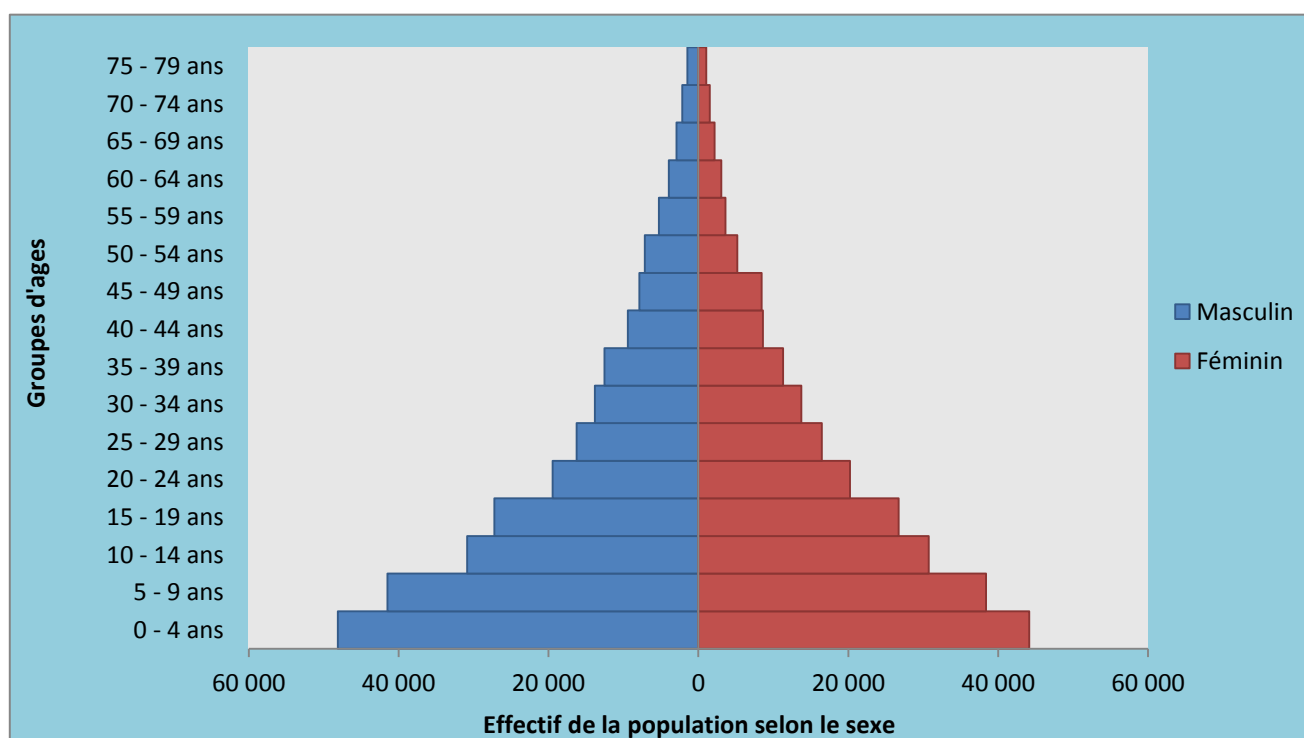
Le graphique ci-dessous donne la répartition de la population de la région d'Agadez par groupe d'âges selon le sexe. De prime à bord, il révèle qu'à l'instar du pays, la structure de la population régionale est du type de

population à forte fécondité, mis en exergue par la base étalée de la pyramide. Il traduit la jeunesse de la population dont 59% a moins de 20 ans et les faibles proportions des personnes âgées dans la population, soit 5,5% seulement pour la population âgée de 55 ans ou plus, mis en exergue par le sommet effilé de la pyramide.

Selon le sexe, on remarque une prédominance chez les hommes des groupes d'âges de 0-19 ans, 30-44 ans et 50-59 ans, tandis que chez les femmes elles sont plus présentes dans les groupes d'âges de 20-29 ans et 45-49 ans.

Il ressort enfin, que quel que soit le sexe, la structure par âge de la population demeure la même ; la structure de la population commune aux pays en développement. Elle se caractérise d'une part, par sa base étalée, induite par la forte fécondité et des proportions descendantes au fur et à mesure que l'âge augmente d'autre part, consécutives à la faible espérance de vie de la population dont le modelé est le sommet effilé de la pyramide des âges.

Graphique 2: Pyramide des âges de la population selon le sexe



II.2.2. Répartition de la population des départements par groupe d'âges selon le sexe

En fonction de l'angle de l'analyse les groupes d'âge n'ont pas la même importance. L'analyse de la structure par âge la population au niveau des départements distinguera trois groupes d'âges. D'une part le groupe d'âge de 15-64ans qui constitue la tranche d'âge d'activité potentielle et d'autre

part, les groupes d'âge de 0-14ans et 65 ans et plus, qui cumulent les populations des tranches d'âges d'inactivité potentielle. Le rapport du premier groupe au deux (2) donne le rapport de dépendance de la population. Ainsi, quel que soit le département considéré de la région d'Agadez, environ une personne sur deux (2) de la population a moins de 15 ans, soit 52% de la population d'Aderbissinat et 50% de la population d'Ingall. La population de 15-64 ans exceptionnellement atteint un peu plus de 50% de la population dans les départements d'Arlit (52,4%) et Bilma (51,4%). La population de 65 ans et plus est rare, soit 4,1% de la population à Ifrouane ou leur proportions sont les plus élevées.

II.3. Evolution des effectifs de la population

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population par groupes d'âges spécifiques aux résultats des recensements de 1988 ; 2001 et 2012.

Il en ressort que, quelle que soit l'année du RGP/H, les groupes d'âges de 0-14 ans et 15- 64 ans regroupent l'essentiel de la population régionale aussi bien celle des hommes que celle des femmes. Par contre le groupe d'âge 65 ans et plus ont des proportions plus faibles et ceci pour tous les trois recensements de 1988, 2001 et 2012.

Quant à la dynamique de la population régionale, elle présente des disparités suivant les périodes intercensitaires. Ainsi, pour les hommes comme pour les femmes, comme au niveau national d'ailleurs, le taux d'accroissement intercensitaire est plus faible entre 1988 et 2001 qu'entre 2001 et 2012. Il était respectivement de 3,5% et 3,4% chez les hommes et chez les femmes entre 1988 et 2001 et passe pour les mêmes catégories à 3,9% et 3,5% entre 2001 et 2012.

Tableau 4 : Evolution des effectifs de la population par groupes d'âges selon le sexe en 1988 et 2012

Groupe d'âges	1988		2001		2012		Taux d'accroissement 1988-2001		Taux d'accroissement 2001-2012	
	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
0-14 ans	50260	48440	78458	74325	120473	113245	3,4	3,2	3,8	3,8
15- 64 ans	48830	50070	80327	80706	122885	117277	3,8	3,6	3,8	3,4
65 ans et +	2350	2600	3491	4320	7899	5841	3	3,8	7	2,7
ND	470	480	12	-						
Total	101910	101590	162288	159351	251257	236363	3,5	3,4	3,9	3,5

CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Ce chapitre traite des caractéristiques sociodémographiques des ménages notamment du CM et des caractéristiques sociodémographiques de toute la population notamment, de l'état matrimonial, la fécondité, les migrations ainsi que les caractéristiques sociales.

III.1 Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Les caractéristiques liées du CM comme son âge, son sexe, son niveau d'instruction, son statut matrimonial et sa situation d'activité, sont développées ici. Il est aussi fait cas de la typologie des ménages telle que définie dans le cadre des opérations du 4^{ème} RGP/H 2012.

III. 1.1 Age et Sexe du CM

Le tableau ci-dessous donne la distribution des ménages selon l'âge du CM. Il ressort dans l'ensemble, que les CM sont plus importants dans les groupes d'âges de 35-39 ans (14,1%), 30-34 ans (13,3%), 40-44 ans (11,5%), 45-49 ans (10,6%). En milieu urbain, les hommes CM sont de 15,8% au niveau du groupes d'âge de 35-39 ans, 15,5% dans la tranche 30-34 ans, 9,4% en 25-29 ans et 12,4% dans le groupe des 40-44 ans.

Par contre les femmes CM elles sont plus nombreuses au niveau de 45-49 ans (15,1%), 50-54 ans (13,1%), 55-59 ans (11,3%), 40-44 ans (9,9%), 35-39 ans (9,7%)

En milieu rural, la même tendance s'observe mais dans les proportions moins élevées que celles rencontrées en milieu urbain.

Globalement l'âge médian des CM est de 42,6 ans dans la région. Ce niveau cache des disparités entre CM de sexe différents et selon qu'on soit en milieu urbain ou rural. En effet, l'âge médian des CM femmes est plus élevé que celui des CM hommes et cela quel que soit le milieu de résidence des ménages, du fait du veuvage qui leur confère généralement ce statut, soit 48,8 ans contre 41,6 ans chez les hommes. Par ailleurs l'âge médian des CM en milieu rural (42,6 ans) est légèrement inférieur à celui du milieu urbain (42,7 ans). Ce fait s'expliquerait par l'entrée en union précoce en milieu rural qui entraîne la création des nouveaux ménages et par ricochet des CM jeunes.

Tableau 5 : Répartition des CM par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âge du CM	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10 - 14 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 - 19 ans	3,1	1,8	2,9	2,6	4,1	2,9	2,8	3,3	2,9
20 - 24 ans	2,5	3,0	2,6	3,5	5,5	3,8	3,1	4,6	3,3
25 - 29 ans	9,4	6,2	8,9	11,7	9,4	11,3	10,7	8,3	10,3
30 - 34 ans	15,5	5,7	14,1	14,1	7,1	12,8	14,6	6,6	13,3
35 - 39 ans	15,8	9,7	14,9	14,2	9,9	13,5	14,9	9,8	14,1
40 - 44 ans	12,4	9,9	12,0	11,6	8,6	11,1	12,0	9,0	11,5
45 - 49 ans	11,2	15,1	11,7	9,6	11,2	9,9	10,3	12,6	10,6
50 - 54 ans	10,1	13,1	10,5	8,9	9,8	9,1	9,4	11,0	9,7
55 - 59 ans	7,7	11,3	8,2	6,4	8,0	6,7	7,0	9,2	7,3
60 - 64 ans	4,7	8,5	5,2	5,6	8,6	6,1	5,2	8,6	5,8
65 - 69 ans	3,4	6,7	3,9	4,2	6,4	4,6	3,9	6,5	4,3
70 - 74 ans	2,1	3,9	2,3	3,3	5,1	3,6	2,8	4,7	3,1
75 - 79 ans	1,3	2,8	1,5	2,2	3,5	2,4	1,8	3,2	2,0
80-84 ans	0,6	1,6	0,8	1,5	2,0	1,6	1,2	1,9	1,3
85 ans et +	0,3	0,7	0,4	0,4	0,9	0,5	0,4	0,8	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	43,1	49,3	43,9	43,9	47,3	44,5	43,6	48	44,3
Age médian	41,5	49,5	42,7	41,7	47,4	42,6	41,6	48,3	42,6

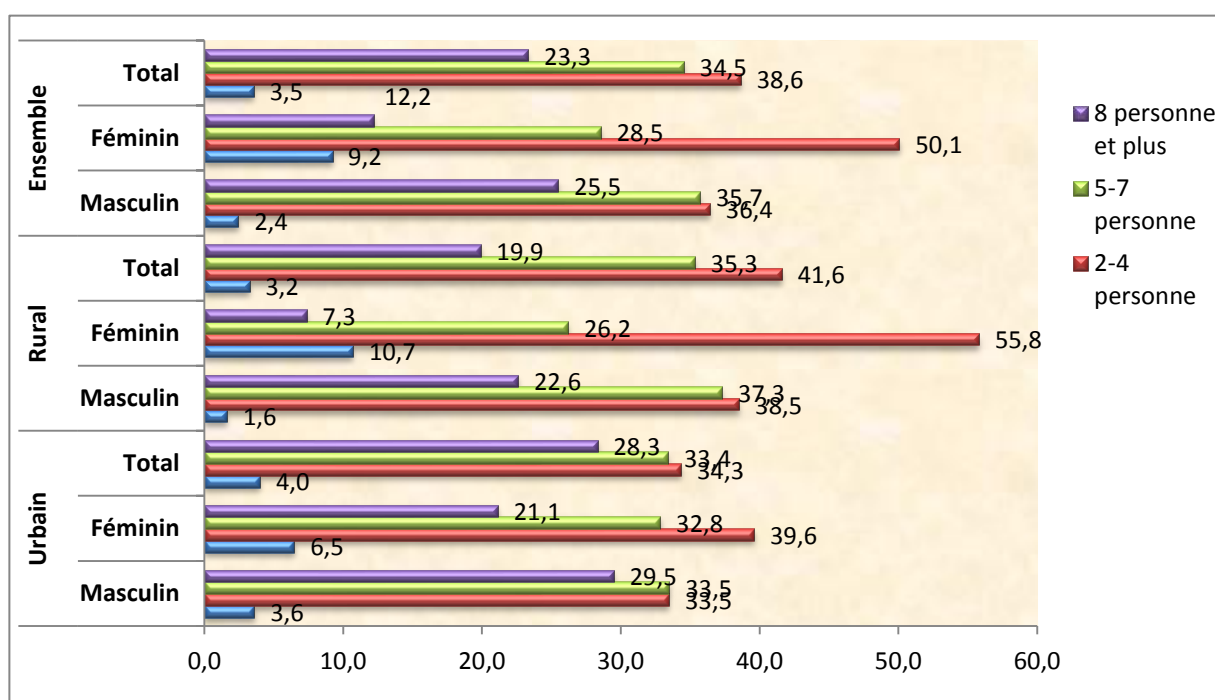
III.1.2 Taille et typologie des ménages

La taille du ménage a une implication sur les conditions des membres du ménage selon qu'il est de grande taille ou de taille réduite. Le graphique ci-dessous donne la distribution des ménages selon leurs tailles. Ainsi, à l'échelle régionale, 38,6% des ménages sont de 2 à 4 membres, 34,5% de 8 membres et plus, 23,3% de 5 à 7 membres et 3,5% des ménages sont d'une seule personne. En milieu rural, environ 56% des femmes CM sont à la tête des ménages de 2 à 4 personnes contre 38,5% pour les hommes CM à la tête de cette catégorie de ménages.

En milieu urbain, les CM hommes sont plus à la tête des ménages de 2 à 4 et de 5 à 7 membres, soit 33,5% pour chacune des deux catégories tandis que, dans le même milieu 21,1% de ces CM ont à 8 personnes et plus dans leurs ménages. Le constat est le même pour les CM femmes, avec des proportions respectives de 39,5%, 32,8% et 21,1% pour les mêmes catégories de ménages.

Notons enfin que, quel que soit le milieu de résidence, les ménages de 2 à 4 membres sont les plus fréquents, soit 38,6% des ménages de la région. Les ménages de 5 à 7 personnes sont aussi importants et atteignent 34,5% des ménages, au même titre que les ménages de 8 membres et plus, tandis les ménages d'une personne est le type le moins fréquent, soit seulement 3,3% des ménages. Suivant le milieu de résidence, on rencontre plus de ménages de 2 à 4 membres et de 5 à 7 personnes en milieu rural qu'en milieu urbain tandis qu'en milieu urbain c'est plus les ménages de 8 personnes et plus et d'une personne.

Graphique 3 : Répartition de la taille du ménage selon le sexe et le milieu de résidence

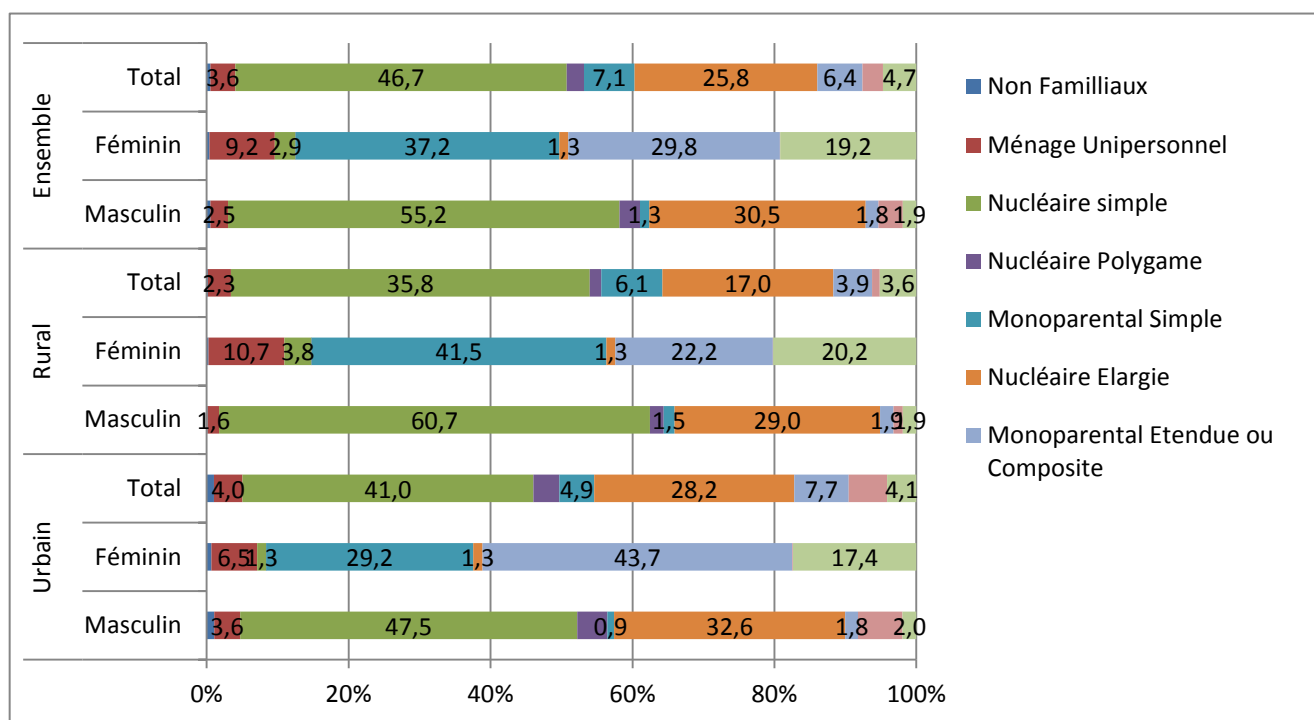


Au-delà de la taille du ménage, il est important de voir le lien de parenté qui unit un membre quelconque du ménage au CM et en faire une typologie. Le graphique ci-dessous, donne la répartition des ménages par typologie de lien avec le CM. Il ressort que dans l'ensemble l'essentiels des ménages sont nucléaires simples soit 46,7%, ou nucléaires élargis soit 25,8%.

En milieu rural, comme en milieu urbain les types des ménages dominants sont les ménages nucléaires simples et les ménages nucléaires élargis. Et cela reste valable pour quand les CM sont hommes quel que soit le milieu de

résidence du ménage. En revanche, quand les CM sont des femmes, quel que soit le milieu de résidence des ménages, les types de ménages dominant sont les ménages monoparentaux (simples ou Etendus), soit 43,7% et 29,2% en milieu urbain et 22,2% et 41,1% en milieu rural, respectivement pour les ménages monoparentaux étendus et monoparentaux simples.

Graphique 4 : Répartition de la typologie des ménages selon le sexe et le milieu de résidence



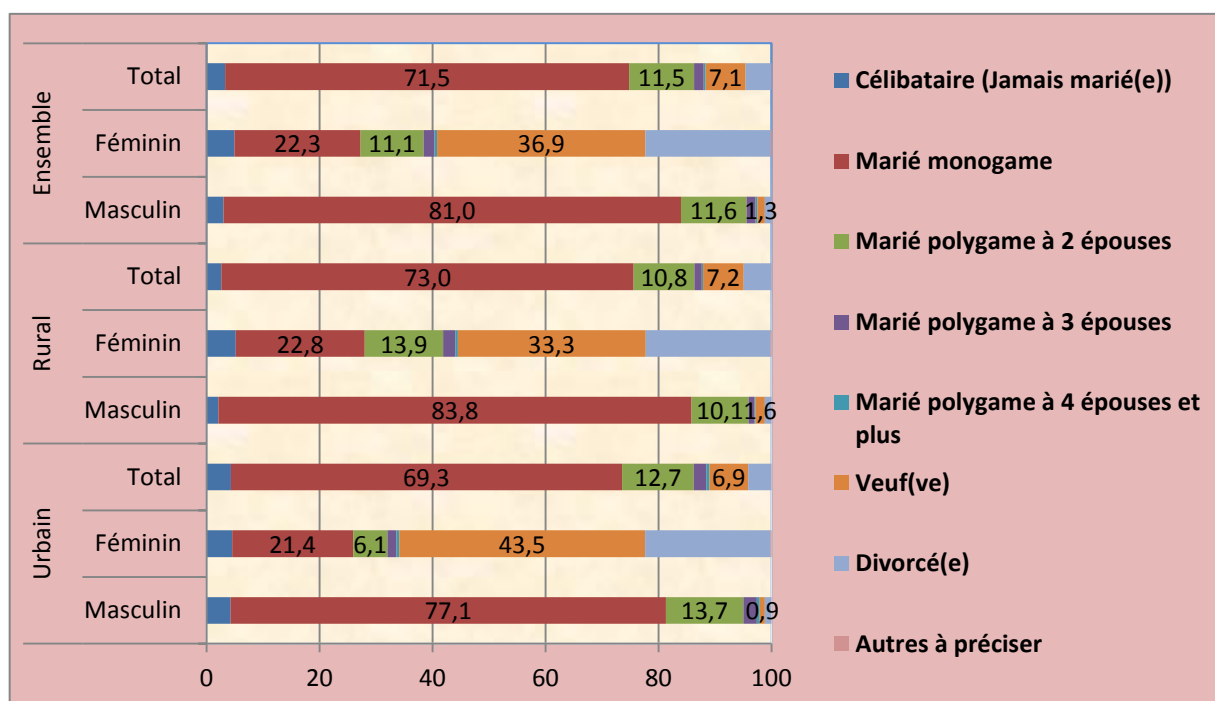
III.1.3 Etat matrimonial et niveau d'instruction du chef de ménage

L'état matrimonial des membres du ménage est l'une des caractéristiques démographiques les plus importantes qui est captée au cours du recensement. Il est donc possible d'analyser l'état matrimonial des CM au moment du recensement tout en le croisant avec d'autres caractéristiques de ceux-ci. Le graphique ci-dessous donne la répartition des ménages suivant l'état matrimonial du CM selon qu'ils sont hommes ou femmes.

Il ressort ainsi, que 71,5% des CM de la région sont des mariés monogames, 11,5% sont mariés polygames à 2 épouses et 7,1% des veufs(ves). Cependant des disparités subsistent suivant les sexes des CM et entre le milieu urbain et le milieu rural.

Tandis qu'en milieu rural, les CM hommes mariés monogames représentent 83,8% contre 22,8% de femmes CM mariées monogames. En milieu urbain, ces proportions sont respectivement de 69,3% et 21,4% pour les hommes et les femmes CM de la région.

Graphique 5 : Répartition de l'état matrimonial du CM selon le sexe et le milieu de résidence



L'instruction est un facteur potentiel de différenciation de comportements en terme culture comme économique. L'instruction ou pas d'un CM a donc des répercussions sur l'ensemble des membres du ménage. Le tableau ci-dessous donne la répartition des chefs de ménages de la région par niveau d'instruction du CM selon le sexe et le milieu de résidence. Il en ressort globalement que, 43,4% des CM n'ont aucun niveau d'instruction, 15,8% ont fait l'école coranique, 11,1% le primaire, 8,1% les cours d'adulte et 6,7% ont une éducation non formelle.

En milieu rural, 80% des femmes CM n'ont aucun niveau contre 54,5% pour les hommes CM. En milieu urbain, 19,3% des hommes CM ont le niveau primaire, 16,3% le secondaire1, 5,3% le secondaire 2, 4,4% le supérieur, 7,8% ont fait l'éducation non formelle et 20,1% l'école coranique.

Dans ce même milieu, chez les femmes CM, 42,8% n'ont aucun niveau, 12,6% ont le niveau primaire, 4,6% le secondaire 1, 0,9% le secondaire 2 et 28,9% l'école coranique.

Tableau 6 : Répartition du niveau d'instruction du CM selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau d'instruction du CM	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	17,0	42,8	20,7	54,5	80,0	59,0	38,8	66,9	43,4
Préscolaire	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	19,3	12,6	18,4	6,5	3,8	6,1	11,9	6,9	11,1
Secondaire 1	16,3	4,6	14,7	3,4	0,9	3,0	8,8	2,2	7,7
Secondaire 2	5,3	0,9	4,7	0,6	0,2	0,5	2,6	0,4	2,2
Ecole Prof. Second. 1	2,5	1,2	2,3	0,4	0,3	0,4	1,3	0,6	1,1
Ecole Prof. Second. 2	1,9	1,0	1,7	0,3	0,2	0,3	0,9	0,5	0,9
Ecole Prof. Sup.	2,4	0,7	2,1	0,2	0,2	0,2	1,1	0,3	1,0
Ens. Supérieur	4,4	1,2	4,0	0,6	0,5	0,6	2,2	0,7	2,0
Ecole Coranique	20,1	28,9	21,3	13,2	6,1	11,9	16,1	14,2	15,8
Cours d'adulte	2,9	3,6	3,0	12,7	6,8	11,6	8,6	5,7	8,1
Education Non Formelle	7,8	2,6	7,1	7,6	1,0	6,5	7,7	1,6	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.1.4 Situation d'activité du CM

Le tableau ci-dessous donnant la répartition des CM par situation d'activité, montre que 85,2% d'entre eux sont occupés. Cependant des disparités sont constatées selon le sexe et le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain, 89% des hommes CM sont occupés contre 52,6% des femmes CM. En monde rural, c'est 93,6% et 51,6% respectivement des hommes et femmes CM qui ont une occupation en termes de situation d'activité. Les femmes au foyer sont respectivement de 31,8% et 28,7% en milieu rural et urbain.

Notons que dans l'ensemble le chômage touche 1,2% des CM tout sexe confondus dont 0,8% de chômeurs ayant déjà travaillé et 0,4% à la recherche d'un premier emploi.

Le chômage des CM touche plus le milieu urbain, où son incidence atteint 2% que le milieu rural où ce ne sont 0,5% des CM qui en sont concernés.

Par ailleurs, en milieu rural comme en milieu urbain les proportions des femmes au foyer sont importantes, soit respectivement 28,7% et 31,8%.

Tableau 7: Répartition de la situation d'activité du CM selon sexe et le milieu de résidence

Situation d'activité du CM	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	89,0	52,6	83,9	93,6	51,6	86,1	91,7	52,0	85,2
Au chômage	1,5	0,6	1,4	0,4	0,1	0,3	0,8	0,3	0,8
Femme au foyer	0,0	28,7	4,0	0,0	31,8	5,6	0,0	30,7	5,0
Elève/Étudiant	0,1	0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1
A la recherche du premier emploi	0,6	0,4	0,6	0,3	0,1	0,2	0,4	0,2	0,4
Retraité	0,8	0,2	0,7	0,1	0,1	0,1	0,4	0,1	0,4
Rentier	2,6	6,3	3,1	1,8	5,7	2,5	2,2	5,9	2,8
Autres inactifs	5,3	10,7	6,0	3,8	10,6	5,0	4,4	10,6	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.2.1 Nuptialité

III.2.1.1. Etat matrimonial de la population par âge selon le sexe

La situation par rapport au mariage a été renseignée pour tous les individus âgés de 10 ans ou plus lors du dénombrement du RGP/H2012. Il permet ainsi de mesurer l'intensité du mariage dans la population.

Du tableau ci-dessous qui donne la répartition de la population de 10 ans et plus selon son statut matrimonial, il ressort que 51,8% de la population âgée de 10 ans et plus est mariée et monogame tandis que 32,3% sont célibataires.

Quel que soit le milieu de résidence des populations, et les sexes des individus, les situations de mariées monogames et célibataires sont les plus fréquentes, soit plus de 80% de la population en âge (10 ans et plus).

Par contre, c'est en milieu urbain que la proportion des mariés monogame est la plus élevée 54,5% contre 50% en milieu rural.

Par ailleurs, on note qu'environ 10% de la population est en union polygame. Les situations de veuvages et de divorces sont rares et ne concernent qu'environ 6% de la population de 10 ans ou plus.

Tableau 8 : Répartition de la population de 10 et plus par statut matrimonial selon le milieu de Résidence et le sexe

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	30,1	13,5	25,4	37,2	34,7	36,5	34,5	26,4	32,3
Marié monogame	56,5	49,6	54,5	53,4	41,1	50,1	54,6	44,5	51,8
Marié à 2 épouses	9,6	14,4	11,0	6,5	7,8	6,9	7,7	10,4	8,4
Marié à 3 épouses	1,6	3,6	2,2	0,7	1,0	0,8	1,0	2,0	1,3
4 épouses et +	0,4	0,8	0,5	0,1	0,2	0,1	0,2	0,4	0,3
Veuf (ve)	0,6	9,1	3,0	0,9	7,5	2,7	0,7	8,1	2,8
Divorcé(e)	1,2	8,8	3,3	1,0	7,6	2,8	1,1	8,1	3,0
Autres	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.2.1.2 Proportion de la population en union par âge selon le milieu de résidence et le sexe

Globalement environ 31% de la population est union dont environ 33% au niveau des hommes et 29% des femmes. Selon le milieu de résidence, la proportion des femmes en union est plus élevée que celles des hommes au niveau du milieu rural et urbain.

En effet, les proportions des personnes en union sont en milieu urbain de 27% pour les hommes contre 32,47% de femmes. En milieu rural, par contre, ces proportions sont respectivement de 30,05% et 34,65% pour les hommes et les femmes.

En outre, l'entrée en union des femmes est plus précoce que celle des hommes et cela quel que soit le milieu de résidence de celles-ci, toutefois plus précoce en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, si à 20 ans en milieu urbain comme en milieu rural, les garçons ne sont en union qu'à hauteur de 8 ou 9 sur 100, les filles quant à elles, sont en union à plus de 30% d'entre elles. Toutefois, quel que soit le sexe les proportions des populations en union augmente avec l'âge, et retombent pour les femmes par le fait de veuvage aux âgées avancées et la surmortalité masculine.

Tableau 9 : Proportion de la population (en %) en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âge	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10 - 14 ans	0,42	6,53	3,58	0,50	8,70	4,46	0,47	7,63	4,04
15 - 19 ans	6,78	33,15	19,45	8,91	45,85	27,72	7,86	39,94	23,75
20 - 24 ans	7,01	45,93	26,03	20,90	70,13	47,42	12,52	56,71	35,05
25 - 29 ans	37,38	70,96	54,12	59,78	78,30	69,17	49,02	74,84	62,01
30 - 34 ans	73,03	83,08	77,91	81,83	85,26	83,58	77,68	84,28	80,97
35 - 39 ans	82,53	82,99	82,75	88,68	83,52	86,22	85,83	83,28	84,62
40 - 44 ans	89,98	79,86	85,19	91,74	83,18	87,62	90,97	81,74	86,56
45 - 49 ans	91,57	75,21	83,06	92,52	76,90	84,50	92,08	76,12	83,83
50 - 54 ans	93,36	63,24	80,78	93,43	67,75	82,54	93,40	65,73	81,75
55 - 59 ans	93,97	51,96	77,46	93,84	56,83	78,37	93,90	54,70	77,96
60 - 64 ans	93,69	39,36	70,27	90,75	50,21	72,90	91,86	46,23	71,92
65 - 69 ans	90,72	31,15	65,31	89,75	39,21	68,29	90,11	36,21	67,19
70 - 74 ans	88,66	21,48	59,78	87,61	28,24	63,61	87,94	25,96	62,37
75 - 79 ans	87,59	17,49	54,90	84,97	21,05	59,48	85,72	19,81	58,04
80-84 ans	82,57	16,28	48,30	79,63	19,02	55,73	80,34	18,07	53,59
85 ans et +	87,39	21,32	52,16	76,35	16,97	48,15	80,00	18,64	49,58
Total	27,00	32,47	29,65	30,05	34,65	32,28	28,69	33,67	31,11

III.2.1.3. Proportion de la population en union par département selon le sexe

Quel que soit le département de résidence des populations, on observe des faibles proportions des personnes aux bas âges (10-14 ans). L'entrée en union accélère ensuite, et plus rapidement chez les filles que chez les garçons avant de décliner chez les hommes où elle devient plus faibles comparativement aux femmes du fait de la surmortalité des hommes aux âges avancés. Toutefois, on distingue des départements qui se distinguent quant aux proportions des populations en union. Ainsi, les départements d'Aderbissinat (55,9%), Iférouane (52,1%), Ingall (51,1%) sont ceux dont les proportions de la population sont plus importantes (plus de 50% de la population). Et pour tous les départements, les femmes sont plus en union que les hommes.

III.2.1.4. Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe

Globalement, les hommes et les femmes sans niveau d'instruction sont les plus en union soit respectivement de 39,3% et 57,1%.

En milieu urbain les proportions des populations en union sont plus importantes dans les catégories primaire et école coranique et sans niveau d'instruction, soient 19,7% et 22,1% et 23,7%. Dans ce même milieu, les femmes en union sont plus dans la catégorie sans aucune instruction (29,0%), école coranique ou primaire que les hommes qui sont eux plus dans l'instruction coranique et primaire.

En milieu rural en revanche, plus deux (2) personnes sur trois (3) en union n'a aucun niveau d'instruction, soit 67% de la population totale en union. Suivant le sexe, les femmes en union sont à 78,3% sans aucun niveau d'instruction contre 54,8% des hommes en union qui n'ont aucun niveau d'instruction.

Tableau 10 : Proportion de la population (en %) en union par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	17,6	29,0	23,7	54,8	78,3	67,0	39,3	57,1	48,7
Ecole Coranique	20,7	23,3	22,1	13,5	5,9	9,6	16,5	13,4	14,9
Cours d'adulte	3,0	2,4	2,7	12,5	6,8	9,5	8,5	4,9	6,6
Primaire	18,7	20,5	19,7	6,1	5,0	5,6	11,4	11,7	11,5
Secondaire 1	16,3	13,2	14,7	3,5	1,7	2,6	8,8	6,7	7,7
Secondaire 2 et plus	15,6	7,8	11,4	1,9	0,8	1,3	7,6	3,8	5,6
Education Non Formelle	8,1	3,6	5,7	7,6	1,5	4,4	7,8	2,4	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.2.2 Fécondité

Dans cette partie, l'analyse porte sur les taux de fécondité et les parités moyennes des femmes selon les caractéristiques telles que : l'âge, le milieu de résidence, le département. Il sera aussi question de voir la fécondité et la parité suivant le niveau d'instruction des femmes.

III.2.2.1. Taux de fécondité des femmes par âges selon le milieu de résidence

Les résultats du tableau ci-dessous montre que la fécondité est plus élevée chez les femmes des groupes d'âges de 25-29 ans, 30-34 ans et 35-35 ans et

diminue progressivement après vers les groupes d'âges de 40-44 ans et 45-49 ans.

Quel que soit le milieu de résidence, le taux de fécondité est plus élevé au niveau de ces mêmes groupes d'âge cités plus haut. La fécondité demeure plus élevée en milieu rural plus qu'en milieu urbain, excepté chez le groupe d'âge de 30-34 ans où la fécondité est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

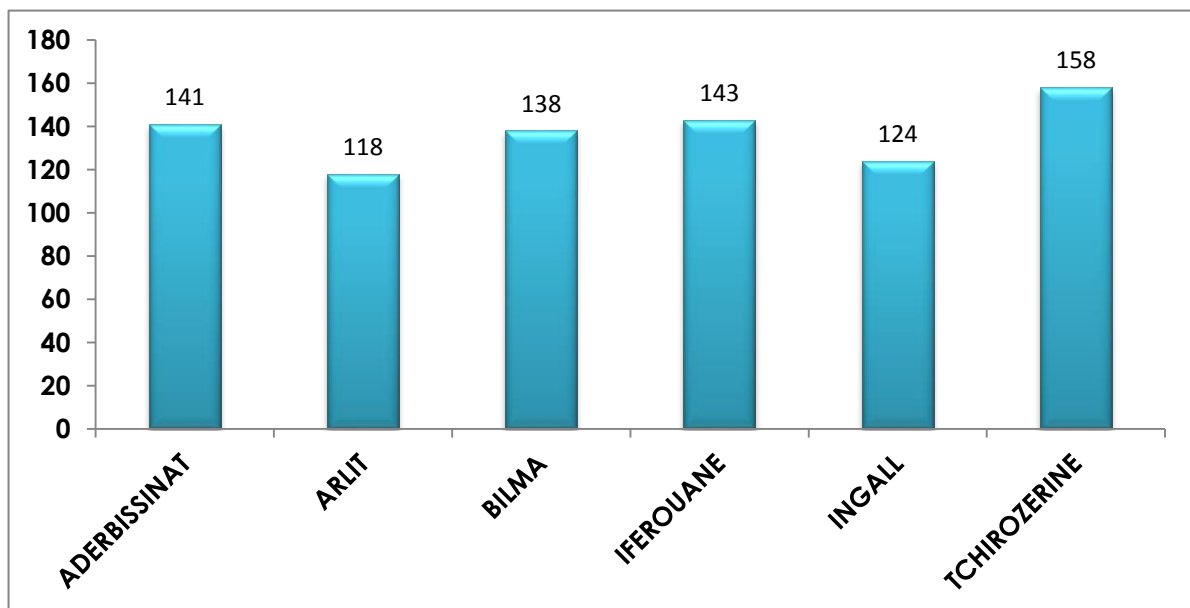
Tableau 11 : Taux de fécondité des femmes par groupe âge selon le milieu de résidence

Groupe d'âge des mères	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
15 - 19 ans	94	108	102
20 - 24 ans	136	205	167
25 - 29 ans	218	259	240
30 - 34 ans	226	222	224
35 - 39 ans	167	171	169
40 - 44 ans	120	126	123
45 - 49 ans	141	117	128
ISF	5,5	6	5,8

III.2.2.2 Taux de fécondité des femmes par département

Le graphique ci-dessous donne le niveau de fécondité dans les différents départements de la région d'Agadez. Il est ressort que, la fécondité reste importante quel que soit le département considéré, toutefois, c'est à Tchirozérine que la fécondité est la plus élevée de tous les départements en région d'Agadez, 158 naissances pour 1000 femmes de 15-49 ans là-bas, contre 124‰ pour les femmes du département d'Arlit où la fécondité est la plus faible. Les départements d'Iférouane (143‰), Bilma (138‰) et Aderbissinat (141‰) ont des fécondités intermédiaires par rapport aux deux (2) départements de Tchirozérine et Arlit.

Graphique 6 : Taux de fécondité des femmes par département



De l'analyse de la fécondité par groupes d'âges des femmes, il ressort que, quel que soit le département considéré, le taux de fécondité est plus élevé chez les femmes des groupes d'âges de 25-29 ans, 30-34 ans et 35-35 ans avant de diminuer progressivement au niveau des groupes d'âges supérieurs. Elle est généralement faible en début de fécondité (15-19 ans) et augmente progressivement avec l'âge, pour décliner après 35 ans.

III.2.2.3. Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction

La littérature prédit une association négative entre la fécondité et l'instruction des femmes. Le tableau ci-dessous donne le niveau de fécondité des femmes en fonction de leur niveau d'instruction. Il ressort ainsi que ce sont plus niveau d'instruction cours d'adulte, une instruction coranique et chez celles n'ayant aucun niveau d'instruction respectivement de l'ordre de 188‰, 177‰ et 158 ‰.

Tandis que ce sont les femmes ayant les niveaux d'instruction préscolaire et secondaire² respectivement, 33‰ et 78‰ qui enregistrent les taux de fécondité les plus faibles de toutes les femmes. Ces résultats cachent l'impact réel de l'instruction sur la fécondité du fait de la forte fécondité des femmes ayant une instruction de cours d'adulte, qui en réalité étaient en fait sans niveau d'instruction au départ et avaient maintenu des comportements procréateurs.

Tableau 12 : Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction

Niveau d'instruction des femmes	Effectif des femmes en âge de procréer	Taux de fécondité
Aucun Niveau	57668	158
Ecole Coranique	13175	177
Cours d'adulte	4347	184
Préscolaire	180	33
Primaire	23382	103
Secondaire 1	13064	100
Secondaire 2	2016	78
Ecole Prof. Second. 1	1144	138
Ecole Prof. Second. 2	794	144

III.2.2.4. Parité moyenne des femmes

Comme pour la fécondité, ce sont les départements d'Aderbissinat (3,091), Ingall (2,915) et Tchirozérine(2,954) qui ont les parités moyennes plus élevés de la région d'Agadez(2,9). Tandis que les plus faibles niveaux de la parité moyenne s'observent dans les départements d'Arlit (2,761), Ifrouane (2,762) et Bilma (2,868).

Suivant les groupes d'âges des femmes, la parité est faible en début de la fécondité, augmente quand l'âge augmente jusqu'à 49 ans où son niveau est le plus élevé.

Selon le niveau d'instruction des femmes, il se dégage une parité moyenne plus élevée au niveau de celles qui ont un niveau d'instruction cours d'adulte, école coranique et aucun niveau avec respectivement 4,19 enfants, 3,42% et 3,05enfants.

Comme pour le taux de fécondité des femmes, on remarque en revanche, que la parité moyenne est plus faible chez les femmes ayant les niveaux d'instruction préscolaire et secondaire par rapport aux autres niveaux d'instruction. Comme pour le taux fécondité, la parité moyenne des femmes diminue quand le niveau d'instruction formelle augmente. Notons que les femmes d'instruction cours d'adulte n'ont pas d'instruction formelle ou l'ont fait tardivement ce qui réduit l'impact de l'instruction sur la fécondité.

Tableau 13 : Parité moyenne des femmes par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif des femmes en âge de procréer	Naissances vivantes totales	Parité moyenne
Aucun Niveau	57668	175738	3,047
Ecole Coranique	13175	45016	3,417
Cours d'adulte	4347	18222	4,192
Préscolaire	180	93	0,517
Primaire	23382	35140	1,503
Secondaire 1	13064	14389	1,101
Secondaire 2	2016	1545	0,766
Ecole Prof. Second. 1	1144	1769	1,546
Ecole Prof. Second. 2	794	1394	1,756
Ecole Prof. Sup.	396	828	2,091
Ens. Supérieur	872	1975	2,265
Education Non Formelle	2823	7404	2,623
ND	1252	623	0,498
Total	121113	304136	2,511

III.2.3. Migration

Le recensement de 2012 demandait aux individus, leur lieu de naissance et leur lieu de résidence au moment du recensement. Tous les individus qui ont leurs lieux de naissance différents de leurs lieux de résidence ont connu une migration. L'objet de cette partie est de voir la proportion des migrants selon certaines caractéristiques démographiques (milieu de résidence, sexe, âge) ainsi que l'intensité de ce phénomène dans les différents départements de la région.

Dans le cadre de cette monographie, l'analyse ne concerne pas la migration internationale qui elle, aurait donné plus d'informations par rapport à l'ampleur du phénomène dans la région et avec le reste des pays du monde.

III.2.3.1. Proportion de migrants durée de vie interrégionale selon le milieu de résidence et le sexe

Globalement, la migration touche aussi les hommes que les femmes avec la même intensité, soit 9% de la population de toute la région d'Agadez qui connaît une migration durée de vie.

Suivant les départements, ce sont les départements d'Arlit, Bilma et Tchirozerine qui ont des proportions des migrants durée de vie les plus élevées respectivement 19,4%, 9,3% et 8,2%.

Tandis que les départements d'Iferouāne, Ingall et Aderbissinat se retrouvent avec les plus faibles proportions pour ce phénomène de migration.

Cette situation reste inchangée quel que soit le milieu de résidence et le sexe des individus et ces mêmes départements présentent les plus importantes proportions de migrants durée de vie.

Tableau 14 : Proportion des migrants durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe

Départements	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ADERBISSINAT	18,3	17,8	18,0	0,7	0,7	0,7	3,0	3,0	3,0
ARLIT	24,8	26,4	25,5	1,1	1,2	1,2	18,8	20,1	19,4
BILMA	7,2	5,0	6,2	10,1	10,3	10,2	9,4	9,2	9,3
IFEROUANE	3,8	2,6	3,2	0,2	0,2	0,2	0,5	0,4	0,4
INGALL	4,8	3,5	4,1	1,5	1,0	1,2	1,9	1,4	1,7
TCHIROZERINE	16,4	15,9	16,2	0,8	0,4	0,6	8,4	8,0	8,2
AGADEZ	18,8	18,9	18,8	1,3	1,1	1,2	9,1	9,0	9,1

III.2.3.2. Proportion des migrants durée de vie inter-régionale par âges selon le milieu de résidence et le sexe

Le phénomène de migration touche aussi bien les hommes que les femmes et ceci surtout quand ceux-ci résident en milieu urbain. Selon les groupes d'âges, il ressort de ce tableau ci-dessous que la proportion des migrants durée de vie augmente au fur à mesure que l'âge augmente. Cette situation reste la même quel que soit le sexe des individus.

En milieu urbain, quel que soit le sexe la migration reste très importante par rapport au milieu rural. La proportion des migrants durée de vie est d'environ 19% aussi pour les hommes et que les femmes tandis, cette même proportion est d'environ 1% en milieu rural pour les deux sexes de la population régionale.

Selon les groupes d'âges, dans toute la population, c'est la tranche 45-49 ans qui est la plus touchée par le phénomène de migration (18,4%).

C'est cette même tranche qui est plus concernée (18,4%) alors que ce sont les hommes âgés de 55-59 ans qui sont plus touchés par la migration durée de vie soit, avec une proportion de 20,5%.

Aussi bien au niveau des hommes que des femmes, les tranches d'âge de 0-24 ans et 80-84 ans connaissent moins la migration durée de vie par rapport aux autres avec des proportions qui varient entre 3 et 10%.

III.2.4. Caractéristiques sociales

Dans cette partie du chapitre, il sera question de voir comment la population est répartie selon certaines caractéristiques liées comme par type de ménage, le sexe, le milieu de résidence ainsi que le lien de parenté avec le chef de ménage et la survie des parents.

Notons que la typologie des ménages renferme les ménages ordinaires, les ménages collectifs et les sans-abris qui ont été recensés lors des opérations du 4^{ème} RGP/H 2012.

III.2.4.1. Répartition de la population par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence

La population de la région d'Agadez vit essentiellement dans des ménages ordinaires, soit 99,3% de la population totale.

Les individus des ménages collectifs et les sans-abris sont en proportion très faibles dans la population totale de la région, soit moins d'un (1%). Cette prédominance se remarque aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et selon le sexe. Même si les proportions des populations vivantes dans les ménages collectifs et sans abris sont faibles, ce phénomène touche plus les hommes que les femmes.

Tableau 15: Répartition de la population résidente par type de ménages selon le milieu de résidence et le sexe

Type de ménage	Milieu de résidence																	
	Urbain						Rural						Total					
	Masculin		Féminin		Total		Masculin		Féminin		Total		Masculin		Féminin		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Ordinaire	109883	98,1	105470	99,8	215353	98,9	138267	99,3	130410	99,8	268677	99,6	248150	98,8	235880	99,8	484030	99,3
Collectif	2028	1,8	229	0,2	2257	1,0	940	0,7	225	0,2	1165	0,4	2968	1,2	454	0,2	3422	0,7
Sans abri	111	0,1	11	0,0	122	0,1	28	0	18	0	46	0	139	0,1	29	0	168	0
Total	112022	100	105710	100	217732	100,0	139235	100	130653	100	269888	100	251257	100	236363	100	487620	100

III.2.4.2. Répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

L'analyse du tableau ci-dessous montre que globalement environ 51% de la population résidente des ménages ordinaires sont des hommes en milieu urbain contre 49% en milieu rural.

En outre, selon le lien de parenté avec le chef de ménage, 17,8% de cette population sont chefs de leurs ménages. Aussi, 83,8% de ces chefs de ménages sont des hommes et 16,2% des femmes.

Selon le milieu de résidence, il ressort que plus de 80% des chefs de ces ménages sont des hommes et ceci aussi bien en milieu urbain que rural.

Tableau 16: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par lien de parenté avec le CM selon le Milieu de résidence et le sexe.

Lien de parenté avec le chef de ménage	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
CM (Chef de Ménage)	85,9	14,1	16,3	82,3	17,7	19,0	83,8	16,2	17,8
EP (Epoux/Epouses)	0,4	99,6	14,5	1,1	98,9	15,3	0,8	99,2	14,9
FF (Fils/Fille)	53,9	46,1	47,9	54,8	45,2	49,2	54,4	45,6	48,6
PM (Père/Mère)	29,9	70,1	0,2	30,1	69,9	0,2	30,0	70,0	0,2
PF (Petit fils/Petite fille)	50,9	49,1	4,3	49,8	50,2	2,7	50,4	49,6	3,4
FS (Frère/Soeur)	63,1	36,9	1,9	55,0	45,0	1,0	59,9	40,1	1,4
NN (Neveux/Nièce)	51,1	48,9	8,3	53,9	46,1	9,3	52,7	47,3	8,8
AP (Autres Parents)	47,6	52,4	4,8	48,1	51,9	2,9	47,8	52,2	3,8
SP (Sans lien de parenté)	68,4	31,6	1,7	75,8	24,2	0,5	70,5	29,5	1,0
Total	51,0	49,0	100,0	51,5	48,5	100,0	51,3	48,7	100

III.2.4.3. Répartition de la population par âge et sexe selon la survie des parents

La répartition de la population montre que 90,8% ont leurs parents en vie, 5% sont orphelins de père et 0,9% sont orphelins de mère.

Parmi les orphelins de père les groupes d'âges de 15-19 ans et 20-24ans ont les proportions les plus élevées respectivement 10,9% et 10,7%.

Ces proportions sont faibles par rapport à celles des orphelins de père mais restent les plus élevées au niveau des mêmes tranches d'âge respectivement 5,1% et 4,7%.

Selon le sexe, les proportions d'orphelins de père sont plus élevées au niveau des hommes et des femmes respectivement 4,9% et 5,1%. Par contre concernant les orphelins de mère, ses proportions sont au niveau des hommes et des femmes respectivement de 2,5% et 2,7%.

L'analyse sur la base de ce tableau ci-dessous, montre que 2,4% de la population d'Agadez sont en situation d'handicap.

Cette situation touche les hommes et les femmes de toute la population dans les mêmes proportions environ 2%.

Aussi, en faisant l'analyse selon le milieu de résidence, le phénomène touche respectivement en milieu urbain et rural 2,6 et 2,4% de la population totale de la région.

Tableau 17 : Répartition de la population par statut d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Statut d'handicaps		Milieu de résidence								
		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Non handicapé	EFF	106883	102896	209779	134998	127743	262741	241881	230639	472520
	%	97,3	97,6	97,4	97,6	98,0	97,8	97,5	97,8	97,6
Handicapé	EFF	3000	2574	5574	3269	2667	5936	6269	5241	11510
	%	2,7	2,4	2,6	2,4	2,0	2,2	2,5	2,2	2,4
Total		109883	105470	215353	138267	130410	268677	248150	235880	484030

CHAPITRE IV : ALPHABETISATION ET EDUCATION

Ce chapitre traite de l'alphabétisation, de l'instruction de la population de la région d'Agadez et de la fréquentation au moment du recensement. Au RGPH 2012, à la variable C13, la variable C14 et C15, il a été demandé aux individus, respectivement leur niveau d'instruction, leur situation d'alphabétisation et leur situation d'activité. Ces deux variables permettent de traiter cette thématique en les croisant avec d'autres caractéristiques des individus.

IV.1. Alphabétisation

Pour le RGP/H 2012, est considéré comme alphabétisé, "toute personne qui a la capacité de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne". Le RGP/H 2012 renseigne l'alphabétisation de l'individu dès lors que celui-ci a un âge supérieur ou égal à 5 ans. Toutefois, les programmes d'alphabétisation élaborés aussi bien par l'État que par les organismes privés intervenants dans le domaine ciblent la tranche d'âge de 15 ans et plus qui, d'une part, n'a pas eu accès à l'école formelle et, d'autre part, constitue un potentiel important pour les actions de développement.

IV.1.1. Taux d'alphabétisation de la population par âge selon le milieu de résidence et le sexe

Le tableau ci-dessous donne la situation de la population de la région d'Agadez suivant la situation de l'alphabétisation. Dans l'ensemble, on constate que 39,7% de la population de cinq ans (5) ans et plus savent lire et écrire dans une langue. Au même moment, il ressort des disparités selon le milieu de résidence, le sexe et l'âge des individus. Ainsi, si en milieu rural, la population ne sait lire et écrire qu'à hauteur de 23,9 %, en milieu urbain, cette proportion est de 58,6%. Quelle que soit le milieu de résidence, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. Les plus forts taux d'alphabétisation s'observent autour des âges scolaires (10-25 ans), et baissent continuellement quand l'âge augmente. Il ressort en outre, qu'aux bas âges les disparités entre sexes sont moindres, mais se creusent avec l'augmentation de l'âge. Ce fait serait dû à l'entrée en union précoce des filles par rapport aux garçons. Le milieu rural, quant à lui, continue dans une mesure de plus en plus moindre, à rejeter l'école, le seul canal pour l'alphabétisation dans le contexte national.

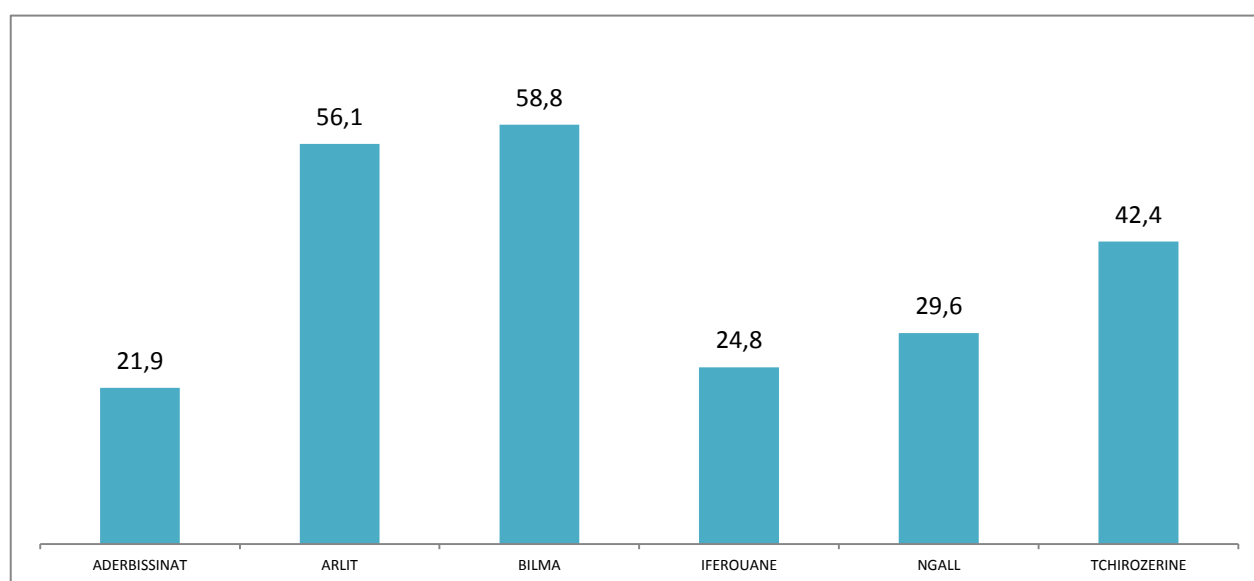
Tableau 18 : Taux d'alphabétisation de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
5 - 9 ans	21,0	22,3	21,6	7,1	6,5	6,8	12,5	12,9	12,7
10 - 14 ans	83,5	80,1	81,7	36,0	28,9	32,6	57,8	54,3	56,0
15 - 19 ans	78,8	69,3	74,2	34,8	24,2	29,4	56,2	45,2	50,7
20 - 24 ans	85,1	75,5	80,3	41,5	24,2	32,1	67,6	52,7	59,9
25 - 29 ans	73,3	55,6	64,6	34,2	20,7	27,4	52,6	36,7	44,6
30 - 34 ans	71,3	48,8	60,4	38,1	18,6	28,1	53,6	32,1	42,9
35 - 39 ans	68,4	42,4	56,1	39,2	16,6	28,4	52,6	28,3	41,1
40 - 44 ans	63,9	36,6	51,1	38,5	15,5	27,4	49,6	24,6	37,7
45 - 49 ans	60,8	33,5	46,7	39,6	13,7	26,3	49,3	22,9	35,7
50 - 54 ans	60,9	28,5	47,4	35,5	14,5	26,7	46,9	20,7	35,9
55 - 59 ans	57,4	22,0	43,5	34,7	12,3	25,3	45,2	16,5	33,5
60 - 64 ans	42,9	16,6	31,7	33,4	10,6	23,3	36,9	12,8	26,4
65 - 69 ans	38,1	13,9	27,8	30,2	10,4	21,8	33,1	11,7	24,1
70 - 74 ans	36,3	10,5	25,3	28,5	8,9	20,6	30,9	9,4	22,1
75 - 79 ans	31,5	9,1	21,2	27,8	7,8	19,9	28,9	8,2	20,3
80-84 ans	34,0	13,0	23,3	27,4	6,7	19,2	29,0	8,8	20,4
85 ans et plus	44,3	11,2	26,5	36,7	7,9	23,1	39,2	9,2	24,3
Total	64,3	52,7	58,6	29,7	17,8	23,9	45,4	33,7	39,7

IV.1.2. Taux d'alphabétisation de la population par département selon le sexe

Si le taux d'alphabétisation, après les âges scolaires, diminue avec l'âge des individus même au niveau des départements, il ressort toutefois, que des disparités subsistent entre les différents départements de la région. Ainsi, les départements de Bilma (58,8%) et Arlit (56,1%) sont ceux où les taux d'alphabétisation sont les plus élevés. A l'opposé, les départements d'Aderbissinat, Iférouane et Ngall ont les plus faibles taux d'alphabétisation.

Graphique 7 : Taux d'alphabétisation par département



Comme au niveau régional, quel que soit le département considéré, l'analphabétisme concerne essentiellement le milieu rural et les filles. En effet, quel que soit le département, en milieu urbain, d'une part le taux d'alphabétisation avoisine les 50% de la population en âge, et les taux sont presque les mêmes d'autre part. Par exemple, la région de **Bilma**, qui enregistre le taux d'alphabétisation le plus élevé soit 58,8%, a presque le même taux d'alphabétisation qu'**Iférouane** avec 24,8% (71,4 % contre 68,2%) en milieu urbain. A l'image de la région, les disparités entre femmes et hommes sont aussi importantes au niveau des départements, elles sont toutefois plus accentuées en milieu rural qu'en milieu urbain. Le département de **Tchirozerine** par exemple, avec un taux d'alphabétisation de 59,6% et 25,1% respectivement en milieu urbain et rural, enregistre 64,5% pour les hommes et 54,5% pour les femmes en milieu urbain, alors qu'en milieu rural ce sont seulement 18,6% des femmes pour 31,3% des hommes.

IV.2. Niveau d'instruction

Cette partie analyse les données relatives à l'instruction de la population âgée de 3 ans et plus de la région d'Agadez partant des données issues du RGP/H 2012.

Le niveau d'instruction d'un individu renvoi au plus haut niveau atteint par ce dernier dans l'enseignement reconnu comme tel. C'est ainsi que l'on distingue les niveaux d'instruction : coranique, préscolaire, primaire, secondaire (1 et 2), professionnel et supérieur selon les différents cycles de l'enseignement formel, de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

IV.2. 1 Niveau d'instruction de la population par sexe selon le milieu de résidence

Environ un résident de la région d'Agadez n'a aucun niveau d'instruction, soit 48%, de l'ensemble de la population de 3 ans et plus, 53,3% des femmes et 42,5% des hommes.

Elle a souvent un niveau d'instruction primaire (26,3) et rarement un niveau secondaire ou supérieur, soit 7,7% d'instruction de secondaire 1 et 3,8% d'instruction de secondaire 2. La répartition par niveau d'instruction révèle des disparités entre différents milieux de résidence. Quand la population du milieu urbain a majoritairement un niveau d'instruction (88,6%) primaire, secondaire ou même supérieur, la population rurale, elle, majoritairement n'a aucun niveau d'instruction (69,6%). Dans un même milieu, selon le sexe des individus, il existe des disparités de niveau d'instruction. En milieu rural comme en milieu urbain, quel que soit le niveau d'instruction formel considéré, les hommes sont plus représentés que les femmes. Au niveau secondaire et plus, alors qu'on enregistre 9,6 % et 5,3% respectivement chez les hommes et les femmes, pour cette même catégorie, on n'enregistre que 1,1% des hommes et 0,6% des femmes.

Notons tout de même que les hommes du milieu rural déclarent plus avoir une éducation non formelle que leurs homologues du milieu urbain, tandis que la tendance inverse s'observe chez les femmes.

Tableau 19: Répartition de la population par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	17,4	25,4	21,4	62,8	76,7	69,6	42,5	53,6	48,0
Ecole Coranique	10,1	13,1	11,6	7,7	3,7	5,7	8,8	7,9	8,4
Cours d'adulte	1,3	1,4	1,3	5,2	3,6	4,4	3,4	2,6	3,0
Primaire	42,0	40,0	41,0	15,9	12,8	14,4	27,6	25,0	26,3
Secondaire 1	15,9	12,6	14,3	3,0	1,6	2,3	8,7	6,6	7,7
Secondaire 2 et plus	9,6	5,3	7,5	1,1	0,6	0,9	4,9	2,7	3,8
Education Non Formelle	3,7	2,2	3,0	4,3	1,1	2,7	4,0	1,6	2,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

IV.2. 1 Niveau d'instruction de la population par département selon le sexe

Comme au Niveau régional, les différents départements de la région d'Agadez ne sont pas assez instruits. Quel que soit le département, une bonne partie de la population est sans instruction. Les proportions de la population sans aucun niveau atteignent 74,5% à Aderbissinat, 73,2% à Iférouane et 66,4% à Ngall ou elles sont les plus élevées. A l'opposé, les départements d'Arlit et Bilma où les populations ont majoritairement un niveau d'instruction primaire, secondaire et supérieur.

Par ailleurs, quel que soit le département considéré, le milieu rural et les femmes sont plus concernés par le manque d'instruction que le milieu urbain et les hommes.

Si les départements de Bilma et Arlit apparaissent comme les deux (02) départements dont les populations sont plus instruites que les autres départements de la région, il ressort que des disparités très profondes existent entre hommes et femmes. A Arlit par exemple, les hommes sont instruits pour 73,1% d'entre eux contre 63,6% pour les femmes en milieu urbain. Cette réalité s'observe aussi à Bilma, où comme à Arlit la population est instruite dans des grandes proportions.

IV.3 Fréquentation scolaire

Lors du RGPH 2012, il a été demandé à tous les individus âgés de 5 ans ou plus, notamment à la variable C15, leur situation d'activité pendant les six (06) derniers mois précédents l'enquête. Ainsi, tous les individus qui déclarent être «élèves ou étudiants) pendant cette période de référence sont considérés comme fréquentant l'école au moment du recensement. Cette question combinée avec le niveau d'instruction nous donne une idée des effectifs des élèves par cycle, par milieu de résidence et par sexe.

IV.3.1. Taux de fréquentation scolaire de la population par âge et sexe selon le milieu de résidence

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population de la région d'Agadez suivant la situation de fréquentation en 2012. Ainsi, seulement 1/5 de la population de la région d'Agadez fréquente, soit 20,1% de la population totale. Suivant les milieux de résidence des individus, c'est en milieu urbain que l'on observe les proportions les plus importantes d'individus qui fréquentent au moment du recensement. Ainsi si en milieu rural, c'est seulement 9,9 % de la population qui déclare fréquenter un établissement scolaire, en milieu urbain, c'est plus du triple de ce taux qui fréquente, soit 32,6% de la population du milieu urbain. Abstraction faite du milieu de résidence, les hommes fréquentent légèrement plus que les femmes. C'est

ainsi, qu'en milieu rural pour 11,1% des hommes qui fréquentent, ce sont 8,7% des femmes qui fréquentent contre 33,2% et 32,0% respectivement pour les hommes et pour les femmes.

Tableau 20 : Taux de fréquentation scolaire de la population par sexe selon le milieu de résidence

Situation de fréquentation	Urbain			Rural			Total		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
Fréquente	33,2	32,0	32,6	11,1	8,7	9,9	21,0	19,2	20,1
Ne pas	66,8	68,0	67,4	88,9	91,3	90,1	79,0	80,8	79,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

IV.3.2. Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe

La fréquentation au niveau des départements, comme au niveau de la région, donne pour chaque département la proportion de la population qui fréquente un établissement scolaire au moment du recensement. La description de la fréquentation scolaire suivant le milieu de résidence et le sexe des individus permet de ressortir les différentiels significatifs. Tout comme l'instruction, la fréquentation scolaire en 2012, est plus importante dans les départements de Bilma et Arlit. Elle est, en revanche, très faible dans les départements d'Iférouane, d'Aderbissinat et d'Ingall. Suivant le milieu de résidence, c'est en milieu urbain qu'on observe les plus importantes proportions de populations qui fréquentent, rarement en dessous de 30% (seulement à Aderbissinat 28,5%). Cette différence entre milieu urbain et milieu rural est plus prononcée à Arlit où, avec une population urbaine qui fréquente à 34%, celle rural ne fréquente qu'à hauteur de 6,7% ; soit moins d'un cinquième (1/5) du milieu urbain. Suivant le sexe par contre, il ressort des profondes disparités et cela quel que soit le département considéré.

Le département d'Aderbissinat par exemple dont la population fréquente à hauteur de 28,5% n'enregistre que 25,8% pour le sexe féminin contre 31,2% pour le sexe masculin.

Notons, par ailleurs, que si les départements d'Arli et Bilma sont ceux dont la fréquentation scolaire est la plus importante, ils sont cependant, le premier, celui dont les disparités sont plus accentuées entre milieu urbain et milieu rural, quant au second, il est celui dont la fréquentation entre milieu urbain et rural sont la plus équilibrée.

Tableau 21 : Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe

Départements	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ADERBISSINAT	31,2	25,8	28,5	6,3	5,2	5,8	9,6	8,0	8,8
ARLIT	34,3	33,7	34,0	8,0	5,3	6,7	27,7	26,8	27,3
BILMA	35,0	34,5	34,8	29,2	25,8	27,4	30,5	27,5	29,0
IFEROUANE	33,9	29,4	31,7	7,9	4,4	6,1	10,0	6,3	8,1
NGALL	25,7	21,8	23,6	7,3	5,9	6,6	9,9	8,5	9,2
TCHIROZERINE	33,0	31,8	32,4	13,1	10,3	11,8	22,9	21,0	22,0

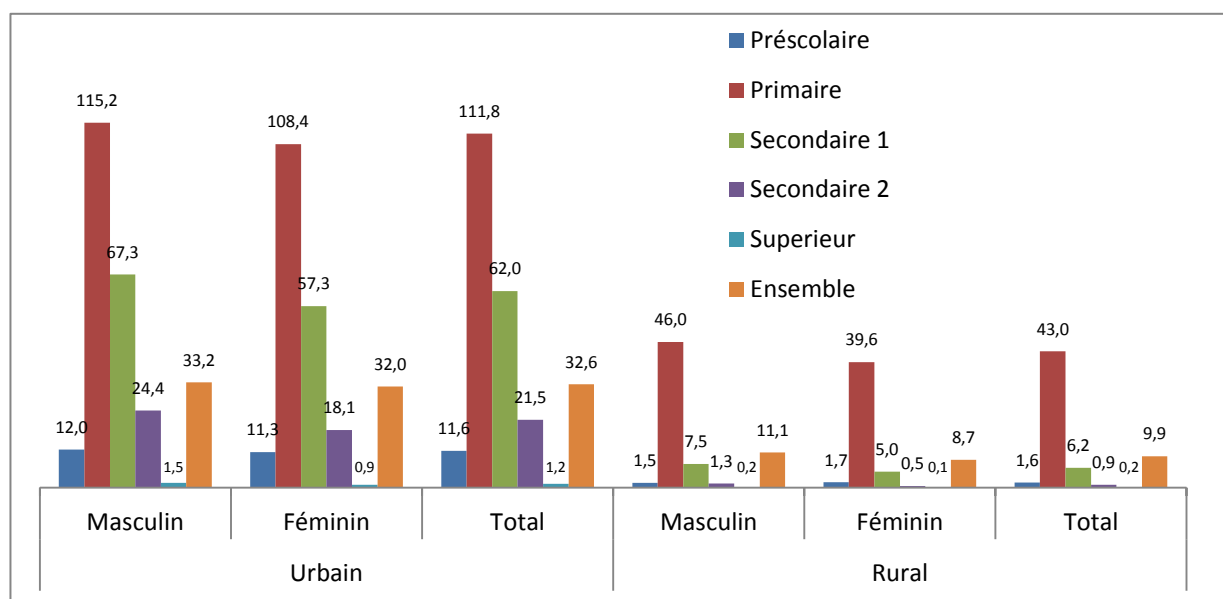
IV.3.3. Taux de fréquentation scolaire de la population par cycle d'étude (préscolaire, primaire, secondaire 1^{er} cycle, secondaire 2nd cycle et supérieur) selon le sexe

Le taux brut de fréquentation pour un cycle donné, exprime la proportion de la population totale qui fréquente effectivement le cycle, par rapport à la population totale en âge e d'y être. Le tableau ci-dessous, donne le taux de fréquentation de la population suivant les cycles de formation formelle. A l'examen de celui-ci, il ressort que le préscolaire est faiblement fréquenté, en milieu rural plus qu'en milieu urbain et cela quel que soit le sexe des enfants. On note en revanche, un avantage considérable du milieu urbain sur le milieu rural, avec respectivement 11,6% et 1,6% de taux brut de fréquentation au préscolaire. Les filles par ailleurs, sont légèrement plus scolarisées au préscolaire que les garçons en milieu rural, soit 1,7% contre 1,5%. Le cycle primaire est le plus fréquenté. Globalement, en région d'Agadez, plus de 7 sur 10 enfants de 7-12 ans, soit 73,5% de la population cible fréquentent le primaire. Ce taux dépasse le 100% en milieu urbain où, il est le plus élevé quel que soit le sexe des enfants. En milieu rural, en revanche, c'est 43,0% des enfants qui fréquentent le primaire, avec respectivement 46,0% pour les garçons et 39,6 pour les filles.

Du primaire au secondaire, la déperdition est très importante dans le contexte régional comme le met en exergue le tableau ci-dessous. En effet, le taux de fréquentation scolaire qui était de 75,5% au primaire n'est plus que de 32,1% soit moins de la moitié au secondaire¹. La population de la région d'Agadez qui fréquente le secondaire 2, ne représente que 11,2% de la population ayant un âge de fréquenter ce cycle. Au supérieur, moins d'une personne sur cent (100) fréquente l'école, soit (0,8%). Toutefois, cette tendance globale régionale cache des disparités entre les différents milieux de résidence et les sexes. Au secondaire 1 et au secondaire 2 comme au supérieur, le milieu rural ne présente que des proportions insignifiantes de populations qui fréquentent. Ainsi alors qu'en milieu urbain le taux de

fréquentation scolaire atteint 57,3% et 21,5% en secondaire 1 et secondaire 2, ces proportions ne sont que de 6,2% et 0,9%. Quel que soit le milieu considéré dans ces deux niveaux de fréquentation, on y trouve plus de garçons que de filles, et les disparités entre sexes augmentent quand l'âge augmente. Au supérieur, les taux de fréquentation sont très faibles et n'atteignent guère deux (2) personnes sur cent (100) quel que soit le milieu de résidence et le sexe des individus.

Graphique 8 : Taux Brut de fréquentation scolaire de la population par cycle selon le sexe



CHAPITRE V : ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION

Ce chapitre traite de la situation d'activité des populations de la région d'Agadez, de leur occupation principale, de leur situation dans l'emploi, de leur branche d'activité. Cette analyse a pour but de mesurer non seulement le potentiel économique de la région en rapport avec la population mais aussi de décrire les caractéristiques économiques de la population régionale.

V.1 Situation d'activité de la population

Au RGPH 2012, il a été demandé à toute la population âgée de 5 ans ou plus leur situation d'activité au cours de 6 derniers mois. D'autres questions ont été posées à la population occupée, au chômage etc. Les réponses à ces questions permettent d'analyser l'activité économique de la population. L'activité économique de l'individu est la source de revenu qui lui permet de subvenir à ses besoins et à ceux de son ménage. Il est donc important de connaître les contours de la situation de l'activité économique de la région.

V.1.1. Répartition de la population de 5 ans et plus par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Dans l'ensemble, environ deux (2) individus de la population sur cinq (5) sont occupés à exercer une activité économique en 2012, soit 39,5 % de la population ayant un âge de cinq (5) ans ou plus, comme l'a renseigné le RGPH. Les populations sont occupées plus en milieu rural (46,9%) qu'en milieu urbain (30,7%) et les hommes (42,9% en milieu urbain et 64,6% en milieu rural) plus que les femmes (18,1% en milieu urbain et 28,3% en milieu rural) et ce, quel que soit le milieu de résidence. En outre, les populations sont assez présentes dans les situations d'inactivités aussi en milieu rural comme en milieu urbain et les hommes comme les femmes, autour de 20%. Les occupations « d'élèves ou étudiants » sont tout aussi importantes notamment en milieu urbain (34,9%) plus qu'en milieu rural (21,9%).

Les situations d'inactivité comme les rentiers, les retraités sont assez rares et atteignent rarement le 1% de la population quel que soit le milieu de résidence, et légèrement plus chez les femmes que les hommes.

Quant à la population au chômage, celle qui a déjà travaillé est pratiquement inexistante, soit 0,3% de l'ensemble de la population régionale cible, 0,5% de la population urbaine et 0,2% de celle rurale.

Les proportions de celle qui est à la recherche d'un premier emploi sont toutes aussi faibles, soit 1,6% de la population, et en milieu urbain (2,3%) plus

qu'en milieu rural (1,1%). Le chômage quelle que soit la catégorie, touche plus les hommes que les femmes et ce quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 22 : Répartition de la population par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Situation d'activité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	42,9	18,1	30,7	64,6	28,3	46,9	54,7	23,6	39,5
Au chômage	0,8	0,2	0,5	0,3	0,1	0,2	0,5	0,1	0,3
Femme au foyer		30,5	15,0		38,7	18,9		34,9	17,1
Elève/Étudiant	35,5	34,2	34,9	12,2	9,6	10,9	22,8	20,9	21,9
cherche 1er emploi	3,8	0,7	2,3	2,1	0,1	1,1	2,9	0,4	1,6
Retraité	0,3	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1
Rentier	1,0	1,3	1,2	0,8	1,7	1,3	0,9	1,5	1,2
Autres inactifs	15,6	15,1	15,4	20,0	21,5	20,7	18,0	18,5	18,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

V.1.2.Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'activité de la population est la proportion de la population composée des occupées et des chômeurs dont celles ayant déjà travaillé et celles à la recherche d'un premier emploi.

Ainsi en région d'Agadez, en 2012, 41,5% de la population est active dans l'ensemble. Toutefois, ce niveau global cache des disparités profondes entre milieu de résidence et le sexe des individus. Ainsi, si en milieu rural, la population est active à hauteur de 48,2%, en milieu urbain ce sont seulement 33,5% de la population qui est active en 2012. Dans le même milieu, les hommes sont plus actifs que les femmes. Ils sont actifs à 47,5% en milieu urbain contre seulement 18,9% des femmes. Cette différence entre sexes s'accroît en milieu rural avec 28,5% des femmes actives pour 66,9% des hommes.

Ces différences profondes entre milieu rural et milieu urbain d'une part et, entre femmes et hommes d'autre part, s'expliquent par la prédominance des activités primaires en milieu rural, faciles d'accès pour toutes les populations, tandis que la différence entre sexes serait due à la non prise en compte de l'activité ménagère dans l'activité économique exprimée à travers les fortes proportions des femmes qui se déclarent femmes au foyer.

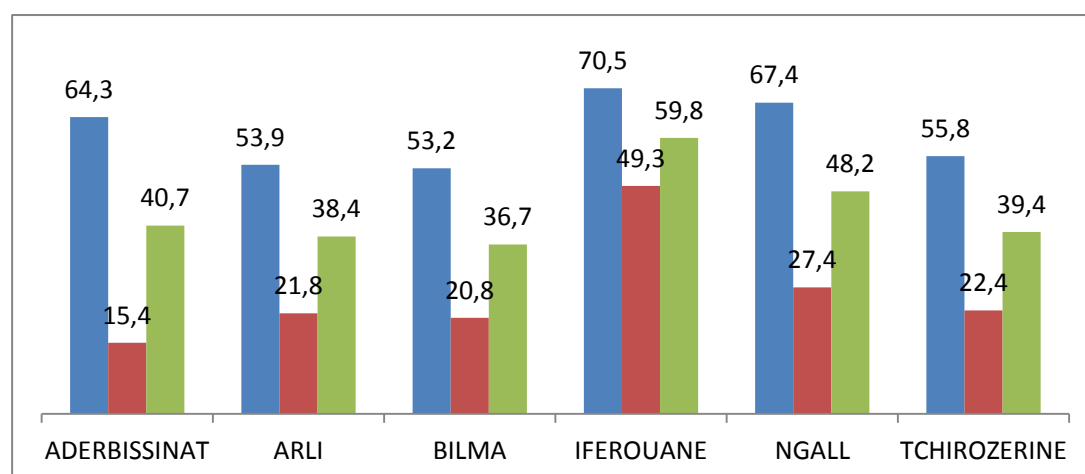
Tableau 23 : Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

Taux d'activité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Mas	Féminin	Total	Mas	Féminin	Total	Mas	Féminin	Total
Activité	47,5	18,9	33,5	66,9	28,5	48,2	58,1	24,1	41,5
Inactivité	52,5	81,1	66,5	33,1	71,5	51,8	41,9	75,9	58,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

V.1.3.Taux d'activité par département selon le sexe

A l'image de la région, les populations des différents départements sont actives dans des faibles proportions même si, entre eux existent des disparités. En effet, ce sont les départements de Iférouane, Ingall qui ont les taux d'activités les plus élevés, respectivement 59,8% et 48,2%. Quel que soit le département considéré, il ressort que les hommes sont plus actifs que les femmes, et le milieu rural plus que le milieu urbain. En revanche, si les hommes du milieu rural sont plus actifs que leurs homologues du milieu urbain, il ressort que chez les femmes, celles du milieu urbain sont plus actives que leurs homologues du milieu rural dans certains départements notamment, dans les départements d'Aderbissinat (21,2% contre 14,5%), Bilma (29,7% contre 18,5%), et Ingall (33,4% contre 26,2%). Dans le reste des départements, c'est plutôt la situation inverse qui est observée. Par ailleurs, les différences du niveau d'activité entre hommes et femmes sont plus accentuées en milieu rural qu'en milieu urbain. La qualification dans le cadre des emplois modernes et le niveau d'instruction plus élevé favoriseraient l'emploi des femmes en milieu urbain plus qu'en milieu rural, où sans instruction, elles ne s'occuperaient que des activités ménagères, ou aideraient les actifs dans les productions des propriétés familiales.

Graphique 9: Taux d'activité de la population par département selon le milieu de résidence et le sexe



V.1.4.Taux d'activité par groupe d'âges selon le sexe

Selon l'Organisation Internationale du Travail, la population potentiellement active est celle âgée de 15 à 64 ans, toutefois, il arrive qu'en tenant compte du contexte individuel, les Etats fixent les âges à partir desquels on collecte l'information sur l'activité économique. Ainsi, au Niger, lors du RGPH 2012, l'activité économique d'un individu est renseignée dès que celui-ci a un âge supérieur ou égal à cinq (5 ans). Cet univers permet ainsi, de mesurer l'activité économique de cette population et cela suivant les âges. Le tableau ci-dessous donne le taux d'activité de la population de la région d'Agadez par groupe d'âges suivant le sexe. Il ressort globalement, que l'activité est faible chez les jeunes et augmente avec l'âge quel que soit le sexe des individus. Ainsi de 51,1% à 15-19 ans chez les hommes, le taux augmente et atteint 94,2%, son maximum, à 40-44 ans puis baisse régulièrement pour atteindre 50,6% à 85 ans et plus.

Cette même tendance s'observe au niveau des femmes, qui à 15-19 ans sont actives pour 36,1%, tombe à 34,0% à 20-24 ans et augmente jusqu'à 70,9% son maximum puis retombe pour atteindre 33,8% chez les 85 ans et plus. Quel que soit le sexe, le taux d'activité augmente et retombe avec l'âge après 60 ans.

Tableau 24 : Taux d'activité de la population par groupe d'âge selon le sexe

Groupes d'âges	Taux d'occupation par sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
5 - 9 ans	14,3	11,3	12,9
10 - 14 ans	26,3	15,8	21,0
15 - 19 ans	51,0	21,4	36,1
20 - 24 ans	48,5	20,6	34,0
25 - 29 ans	83,1	30,6	56,3
30 - 34 ans	91,8	31,9	61,8
35 - 39 ans	93,9	36,1	66,4
40 - 44 ans	94,2	37,6	67,1
45 - 49 ans	93,7	39,9	65,9
50 - 54 ans	92,6	40,9	70,8
55 - 59 ans	90,7	42,2	70,9
60 - 64 ans	79,8	36,2	60,8
65 - 69 ans	73,4	30,0	55,0
70 - 74 ans	65,9	25,7	49,3
75 - 79 ans	59,4	21,3	43,4
80-84 ans	48,1	18,1	35,2
85 ans et plus	50,6	16,7	33,8
Total	58,1	24,1	41,5

V.1.5. Taux d'activité selon le niveau d'instruction et le sexe

Un peu plus d'un (1) individu de la population de la région d'Agadez active n'a aucun niveau d'instruction, soit 51,1% de la population active de la région. Ces proportions sont encore élevées quand l'on se trouve en milieu rural, où l'essentiel, soit 68,9% de la population, n'a aucun niveau d'instruction. Dans ce milieu, Plus de huit (08) femmes sur 10 actives n'ont aucun niveau d'instruction. Les hommes actifs quant à eux, quand ils résident en milieu rural sont sans niveau d'instruction à plus de trois (3) sur cinq (5), soit 63,3%. En milieu urbain, la population active a plutôt un niveau d'instruction soit 23,0% primaire, 15,1% secondaire 1 et 15,2% secondaire 2 ou plus. Les proportions des actifs sont tout aussi élevées dans les instruits de l'école coranique et ce, surtout en milieu urbain et chez les hommes.

Tableau 25 : Répartition de la population active occupée par niveau d'instruction selon le milieu et le sexe

niveau adultes	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masc.	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	15,2	26,6	18,5	63,3	82,3	68,9	46,1	62,7	51,0
Ecole Coranique	18,3	23,4	19,8	11,0	5,0	9,2	13,6	11,5	13,0
Cours d'adulte	2,4	2,9	2,6	8,3	5,3	7,4	6,2	4,4	5,7
Primaire	24,3	19,7	23,0	6,7	4,3	6,0	13,0	9,7	12,0
Secondaire 1	17,7	8,7	15,1	3,2	1,0	2,5	8,3	3,7	7,0
Secondaire 2 et plus	15,2	15,3	15,2	1,5	1,1	1,4	6,4	6,1	6,3
Non Formelle	6,8	3,4	5,8	6,1	1,1	4,6	6,4	1,9	5,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

V.2. Branche et secteur d'activités

La branche d'activité désigne l'orientation générale de l'activité qu'exerce l'individu ou l'activité de l'établissement ou de l'entreprise où la personne a travaillé pendant la période de référence. La branche peut être primaire, secondaire ou tertiaire ou des composantes au sein de celles-ci.

V.2.1. Branche d'activités

En 2012, 55,3% de la population active travaille dans le secteur primaire, 15,7% dans le secteur secondaire et 29% dans le secteur tertiaire. La région d'Agadez se distingue des autres régions, par les caractéristiques économiques de sa population. En effet, il ressort l'importance exceptionnelle du secteur secondaire et tertiaire et, ce surtout en milieu rural, où à elles seules, s'adonnent plus de neuf (9) personnes sur dix (10) occupées. Toutefois, cette réalité régionale exempte le milieu rural, qui à l'opposé du milieu urbain, emploi 84,0% de sa population active occupée dans le secteur

primaire. En résumé, on rencontre plus d'actifs occupés dans le secteur primaire en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, ce sont les secteurs secondaire et tertiaire qui prédominent.

Tableau 26 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Branche d'activité	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Primaire	3,7	2,2	3,3	86,6	77,8	84,0	57,0	51,1	55,3
Secondaire	30,0	33,3	30,9	3,8	15,5	7,2	13,2	21,8	15,7
Tertiaire	66,3	64,5	65,8	9,6	6,7	8,8	29,9	27,1	29,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

V.2.2. Secteur d'activités

Le secteur d'activité dominant dans la région d'Agadez est l'agriculture qui occupe 47,8% de la population. Elle est secondée par le commerce et les activités de fabrication qui occupent respectivement 16,8% et 10,7% de la population. Toutefois, c'est en milieu rural que l'agriculture reste l'activité dominante des populations (80,0%), alors qu'en milieu urbain les populations sont plus dans le domaine de commerce (32,4%), de la fabrication (15,6%), transports (9,3%) et activités extractives (7,5%). Quel que soit par ailleurs, le milieu de résidence des actifs, les femmes sont plus présentes dans les activités de commerce et de fabrication que les hommes. Elles sont 20,5% à être dans le secteur du commerce en milieu urbain contre 15,4% des hommes et 39,2% en milieu rural contre 29,6% des hommes.

V.3. Activité principale et situation dans l'emploi

Au RGPH 2012, les populations occupées ont été interrogées sur leur activité qui les occupe le plus, appelées aussi activité principale mais aussi sur leur statut dans cette activité.

V.3.1. Activité principale de la population active au sens du BIT (tab36)

Au sens du BIT, la population active potentielle d'un pays est celle âgée de 15 à 64 ans, les enfants de 0-14 ans étant trop jeunes pour travailler et les personnes âgées qui sont inactives parce qu'à la retraite. La population de la région d'Agadez a comme activité essentiellement l'élevage (37,0%), l'agriculture (17,7%) et les activités artisanales et ouvriers artisanaux (16,5%). Les activités de commerce indépendant, d'employé hors commerce sont aussi importantes (17,5%). Suivant le milieu de résidence, cette répartition est nuancée, en effet si en milieu rural, l'activité principale de la population est

l'agriculture (44,1%), les activités ouvrières (22,5%), le commerce indépendant (12,7%) et l'élevage (6,2%) pour l'essentiel. En milieu urbain, les activités ouvrières (32,5), d'employé (19,5%) et d'indépendants du commerce (18,9%) prédominent. En milieu rural, les hommes sont plus présents dans l'agriculture (33,3% contre 8,7%) et moins que les femmes dans l'élevage (67,7% contre 52,5%) et les activités ouvrières (17,1% contre 4,7%). En milieu urbain, les hommes comme les femmes se retrouvent majoritairement dans les mêmes secteurs. Ainsi, comme les hommes, qui l'exercent à 30,8%, l'activité ouvrière est la principale activité de 32,5% de la population active occupée des femmes. Ces dernières sont plus dans le commerce que les hommes (29,0% contre 14,8%) et moins dans la situation d'employé hors commerce que les hommes (6,6% contre 24,7%).

V.3.2. Situation dans l'occupation principale selon milieu de résidence et le sexe

La situation dans l'emploi désigne le statut qui lie le travailleur à son emploi. Le tableau ci-dessous donne la situation dans l'emploi de la population active occupée suivant les normes du BIT. Ainsi, il ressort que les populations sont indépendantes à plus d'une personne (1) sur deux (2) dans leurs emplois, soit 54,7%. Elles sont très souvent aides familiales (23,0%) et rarement salariées du public (4,5%) et, ce quel soit leurs sexes. De même quel que soit le milieu de résidence des populations, la situation d'indépendance dans l'activité prédomine, soit plus de 50%. Toutefois, en milieu urbain, la situation de salarié du public et du privé est relativement représentée (autour de 10%) chacune. En milieu rural par contre, c'est plus le statut d'aide familiale qui seconde la situation d'indépendance dans l'emploi, soit 33,6%.

Tableau 27 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée par statut dans l'occupation selon le sexe

Situation dans l'emploi	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Employeur	1,7	0,6	1,4	0,6	0,3	0,5	1,0	0,4	0,8
Salarié du public	10,1	10,9	10,3	1,4	0,8	1,3	4,5	4,3	4,5
Salarié parapublic	6,5	0,9	4,9	0,1	0,0	0,1	2,4	0,4	1,8
Salarié du privé	11,8	2,8	9,2	1,5	0,2	1,1	5,2	1,1	4,0
Service civique (ASCN)	0,1	0,2	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Indépendant	45,9	65,2	51,4	59,7	48,6	56,4	54,8	54,4	54,7
Aide familial	3,6	4,4	3,8	28,7	45,5	33,6	19,7	31,1	23,0
Travailleur à la tâche	7,4	2,1	5,9	3,1	0,8	2,4	4,6	1,2	3,6
Apprenti/Stagiaire	2,5	1,1	2,1	0,5	0,1	0,4	1,2	0,5	1,0
Membre coopérative	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
ND	10,3	11,5	10,7	4,2	3,6	4,0	6,4	6,4	6,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

V.4. Chômage

La population au chômage est celle qui en âge de travailler (15-64 ans), ayant déjà travaillé, a déclaré être au chômage ou à la recherche d'un premier emploi au moment du recensement. Cet indicateur permet d'estimer la proportion de la population potentiellement active qui recherche ou qui manque de l'emploi.

V.4.1. Taux de chômage

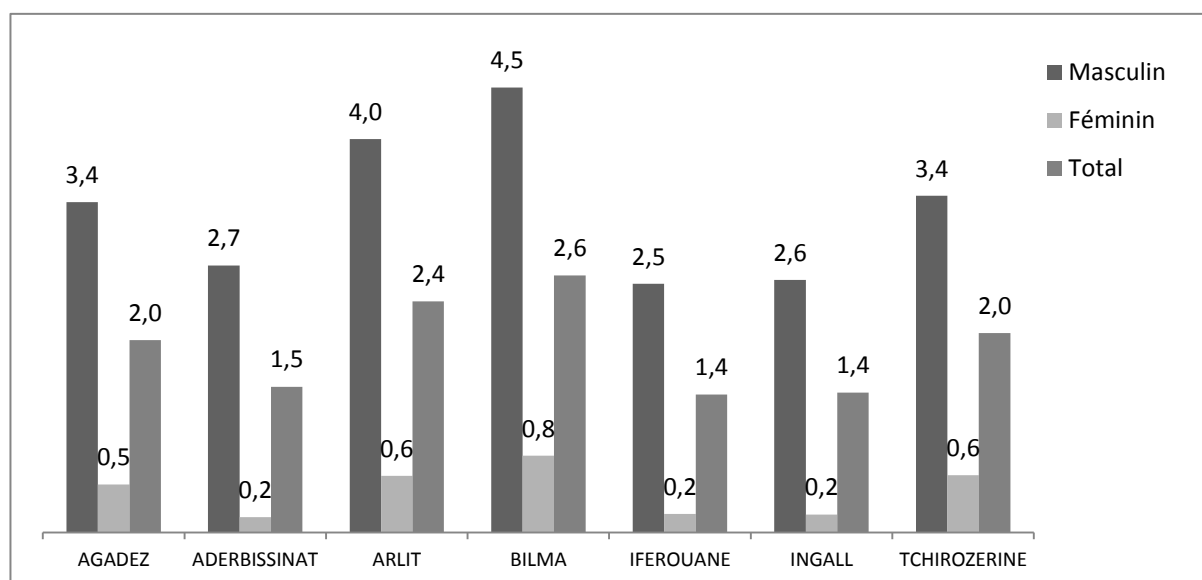
Comme au niveau national, le taux de chômage est très faible dans la région d'Agadez. En effet, sur 100 individus en âge de travailler, ce sont seulement deux (02) personnes qui déclarent être en situation de chômage (au chômage ou à la recherche d'un premier emploi) dans toute la région. L'analyse du chômage suivant le sexe, fait ressortir qu'il concerne plus les hommes les femmes dans la région, soit respectivement 3,4% et 0,5%.

Par milieu de résidence, il ressort plus de chômage en milieu urbain qu'en milieu rural, 2,7% contre 1,3% en milieu rural. Tandis que, quel que soit le milieu de résidence, les hommes sont plus au chômage que les femmes. Par ailleurs, quel que soit le sexe des individus (homme ou femme), le taux de chômage est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tous les départements de la région d'Agadez enregistrent des faibles taux de chômage à l'image de la région. Toutefois, ils se distinguent les uns des autres. D'une part, les départements qui ont un taux de chômage supérieur au taux régional. Il s'agit des départements d'Arlit (2,4%) et de Bilma (2,6%) et de l'autre les départements d'Aderbissinat (1,5%), Iférouane (1,4%), et Ingall (1,4%) qui, enregistrent un taux inférieur.

En outre, quel que soit le milieu de résidence, le chômage touche plus les hommes que les femmes. Et quel que soit le sexe, le milieu urbain connaît plus de chômage que le milieu rural et ceux dans tous les départements de la région.

Graphique 10 : Taux de chômage selon le milieu de résidence le sexe : niveau régional et départemental



L'activité économique renseignée sur la population active potentielle (15-64ans), met en exergue des disparités du chômage entre les différents groupes d'âges. Il ressort que le taux de chômage est plus élevé en début d'âge d'activité (6,1%) diminue quand l'âge augmente jusqu'à 50 ans (0,8%), et diminue à nouveau jusqu'à la retraite. Quel que soit le groupe d'âge, les hommes sont néanmoins, plus concernés par le chômage que les femmes, soit respectivement 11,2% pour les hommes de 15-19 ans contre seulement 1,0% pour les femmes du même groupe d'âge. A 65 ans, ce sont 1,7% des hommes qui sont au chômage contre 0,8% des femmes du même âge.

Tableau 28 : Taux de chômage par groupe d'âge selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	ensemble
AGADEZ			
15 - 19 ans	11,2	1,0	6,1
20 - 24 ans	7,4	1,0	4,1
25 - 29 ans	6,8	1,2	3,9
30 - 34 ans	3,6	0,8	2,2
35 - 39 ans	2,5	0,5	1,6
40 - 44 ans	1,7	0,4	1,1
45 - 49 ans	1,4	0,3	0,8
50 - 54 ans	1,4	0,3	1,0
55 - 59 ans	1,7	0,4	1,2
60 - 64 ans	1,7	0,8	1,3
Total	3,4	0,5	2,0

L'instruction renvoie à la formation qui améliore le capital humain, le rendant plus compétitif pour les emplois modernes et intellectuels. Ainsi, il serait important de voir suivant l'instruction des individus, l'intensité du chômage relatif. Ainsi, comme le met en exergue le tableau ci-dessous, le chômage touche plus les personnes instruites que celles sans instruction. En effet, 4,9%, 4,1% et 3,8% des personnes ayant respectivement une instruction primaire, secondaire 1 et secondaire 2 ou plus sont au chômage. Ce ne sont que 2,3% et 2,9 % des individus qui sont au chômage quand ils sont sans niveau d'instruction ou ont une éducation non formelle. Toutefois, quel que soit le niveau d'instruction le chômage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes et plus en milieu urbain qu'en milieu rural excepté chez les personnes qui ont un niveau d'instruction secondaire 1 ou secondaire 2 ou plus. A ce niveau les taux de chômage sont légèrement plus élevés en milieu rural (4,7% et 3,9%) qu'en milieu urbain (4,0% et 3,8%).

Tableau 29 : Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction ADO	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
AGADEZ (Région)									
Sans niveau	9,9	0,8	4,0	4,0	0,2	1,8	5,1	0,3	2,3
Ecole Coranique	7,5	0,7	3,7	3,4	0,5	2,5	5,6	0,7	3,3
Non Formelle	7,6	1,1	4,9	2,8	0,3	2,0	4,3	0,6	2,9
Primaire	8,6	1,3	5,3	6,1	0,6	3,8	7,9	1,2	4,9
Secondaire 1	5,8	1,4	4,0	6,2	1,6	4,7	5,9	1,4	4,1
Secondaire 2 et plus	3,5	4,4	3,8	4,9	1,8	3,9	3,7	4,1	3,8
ND	16,4	0,7	7,3	14,5	0,2	6,3	15,6	0,5	6,9
Total	7,2	1,3	4,3	4,1	0,3	2,2	5,6	0,8	3,2

V.4.1.1. Primo demandeurs d'emploi

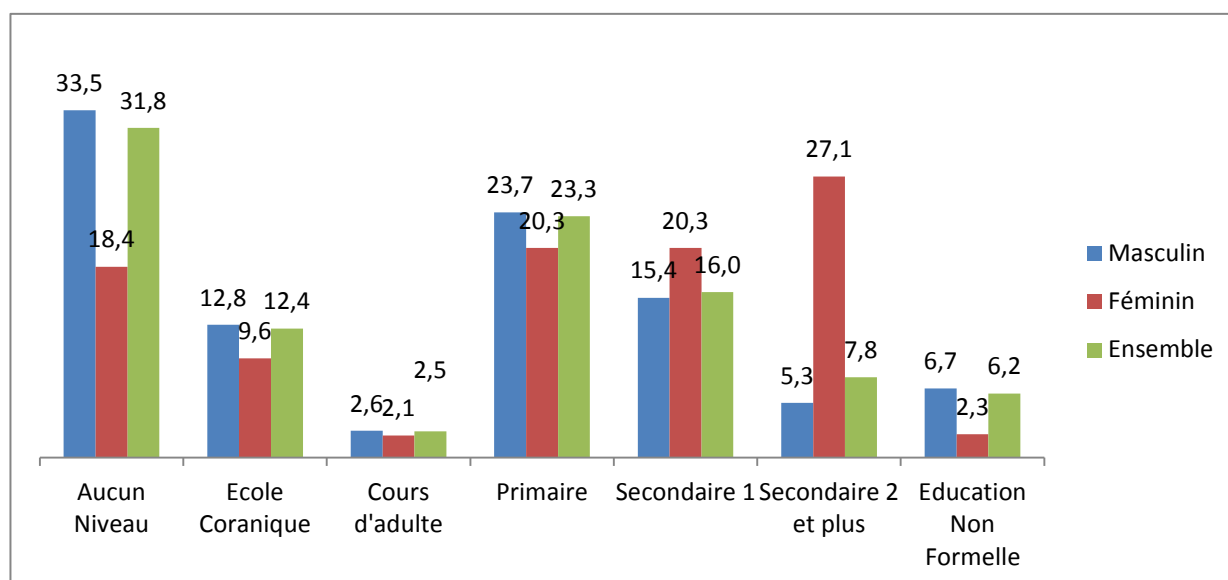
La population des chômeurs est composée des chômeurs ayant déjà travaillé et des chômeurs à la recherche d'un premier emploi. Le tableau 44 donne la répartition de la population des chômeurs à la recherche d'un premier emploi par groupe d'âge selon le sexe. Il ressort que, quel que soit le sexe de cette population, cette catégorie de chômeur est très jeune et plus de 9 personnes sur 10 a moins de 40 ans. Les proportions les plus importantes s'observent dans le groupe d'âge 15-19 ans pour les deux sexes, soit d'ailleurs 50 % des chômeurs de cette catégorie. A 45 ans, dans l'ensemble, un peu plus d'une personne sur 100 recherche un premier emploi, soit 1,5%.

Tableau 30 : Répartition des primo demandeurs d'emploi par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âge 5ans	Ensemble		Masculin		Féminin	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
AGADEZ						
15 - 19 ans	3060	47,4	2821	49,2	239	33,0
20 - 24 ans	1447	22,4	1272	22,2	175	24,2
25 - 29 ans	1073	16,6	928	16,2	145	20,0
30 - 34 ans	449	7,0	370	6,5	79	10,9
35 - 39 ans	238	3,7	202	3,5	36	5,0
40 - 44 ans	88	1,4	68	1,2	20	2,8
45 - 49 ans	38	0,6	27	0,5	11	1,5
50 - 54 ans	39	0,6	30	0,5	9	1,2
55 - 59 ans	24	0,4	15	0,3	9	1,2
60 - 64 ans	1	0,0	0	0,0	1	0,1
65 - 69 ans	0	0,0	0	0	0	0
70 - 74 ans	0	0,0	0	0	0	0
75 - 79 ans	0	0,0	0	0	0	0
80-84 ans	0	0,0	0	0	0	0
85 ans et plus	0	0,0	0	0	0	0
ND	0	0,0	0	0	0	0
Total	6457	100,0	5733		724	100

Le marché de l'emploi exige généralement une formation des individus pour les employer. Il est important de ce fait d'analyser le niveau d'instruction de la population à la recherche d'un premier emploi pour examiner son potentielle. Le tableau 45 donne la distribution des chercheurs du premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe. Il ressort que, quel que soit le sexe des individus, ils sont pour la plupart par ordre d'importance sans instruction (31,8%), ont une instruction primaire (23,3%), secondaire 1 (16,0%) ou école coranique (12,4%) dans l'ensemble. Si la répartition des hommes suit cet ordre, celle des femmes en revanche, disposent plus de chercheuses de premier emploi dans les catégories de niveau d'instruction secondaire 2 et plus, d'instruction secondaire 1 et primaire. Un constat consécutif au mariage précoce qui réduit les femmes à des femmes au foyer.

Graphique 11: Répartition des chercheurs du premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe



V.4.1.2. Chômeurs ayant déjà travaillé

Les chômeurs ayant déjà travaillé sont la population qui est au chômage après avoir travaillé. Il est important de voir le statut de cette population dans l'emploi perdu. Le tableau ci-dessous donne la distribution de la population des chômeurs ayant déjà travaillé par statut dans l'ancien emploi selon le sexe. Ils étaient pour l'essentiel des indépendants (31,6%) ou des aides familiales (13,6%) et très rarement des salariés du privé (8,7%) ou des travailleurs à la tâche (6,1%). Cette répartition reste valable pour les deux sexes, avec toutefois des différences peu prononcées d'une situation à l'autre. C'est ainsi, on retrouve plus de chômeuses qui étaient employeuses, salariées du public que d'hommes. En revanche, les hommes présentent plus d'anciens travailleurs dans le secteur privé, de travailleurs à la tâche ou de membres de coopérative que les femmes.

Les chômeurs ayant travaillé sont importants dans les groupes d'âges des jeunes (15-44 ans) et sont rares aux âges avancés, moins de 9% après 44 ans. Cette répartition globale est aussi la répartition avec des légères disparités selon le sexe. Si au niveau des hommes, les plus fortes proportions des chômeurs s'observent au niveau des groupes d'âges de 15-19 ans, 25-29 ans et 30-34 ans, au niveau des femmes par ordre d'importance ce sont plus les groupes d'âge de 25-29 ans, 15-19 ans et 30-34 ans.

Tableau 31 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	EFF	%	EFF	%	EFF	%
15 - 19 ans	145	14,1	36	16,3	181	14,5
20 - 24 ans	113	11,0	21	9,5	134	10,7
25 - 29 ans	143	13,9	44	19,9	187	15,0
30 - 34 ans	126	12,3	30	13,6	156	12,5
35 - 39 ans	111	10,8	24	10,9	135	10,8
40 - 44 ans	89	8,7	17	7,7	106	8,5
45 - 49 ans	85	8,3	15	6,8	100	8,0
50 - 54 ans	72	7,0	7	3,2	79	6,3
55 - 59 ans	76	7,4	4	1,8	80	6,4
60 - 64 ans	66	6,4	23	10,4	89	7,1
Total	1026	100,0	221	100,0	1247	100,0

A l'image de toute la population régionale, la population des chômeurs ayant déjà travaillé est plus présente dans les activités primaires tout comme dans le secteur du commerce et le transport (Agriculture, élevage), soit 19,1%, 11,9% et 10%.

Ce sont dans ces branches essentiellement, que travaillaient les chômeurs hommes tandis que les femmes étaient présentes au-delà de ces secteurs, dans les activités de fabrication (15,8%) et la réparation d'articles domestiques (15,4%).

Quel que soit le sexe des chômeurs ayant déjà travaillé, ils ont plus un niveau d'instruction primaire (24,7%), n'ont aucun niveau d'instruction (24,4%) ou ont une instruction coranique (16,0%), secondaire 1 (15,6%) et rarement un niveau secondaire 2 (9,2%), cours d'adultes (5,0%) ou une éducation non formelle (5,1%). Cette distribution générale des chômeurs ayant déjà travaillé, est relativement la même quel que soit le sexe des chômeurs. Toutefois, les proportions dans les différentes modalités de l'instruction peuvent être plus ou moins différentes d'un sexe à l'autre.

Tableau 32 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Masculin		Féminin		Total	
	EFF	%	EFF	%	EFF	%
Aucun Niveau	221	21,9	79	35,9	300	24,4
Ecole Coranique	167	16,6	29	13,2	196	16,0
Cours d'adulte	52	5,2	9	4,1	61	5,0
Primaire	263	26,1	40	18,2	303	24,7
Secondaire 1	166	16,5	26	11,8	192	15,6
Secondaire 2 et plus	82	8,1	31	14,1	113	9,2
Education Non Formelle	57	5,7	6	2,7	63	5,1
Total	1008	100	220	100	1228	100

V.5.Travail des enfants

V.5.1 Situation d'activité

Le travail des enfants est un phénomène qui entrave la scolarisation et l'apprentissage des métiers des enfants de 5-14ans. Le tableau ci-dessous donne la répartition des enfants de 5-14 ans selon leur situation d'activité. Dans toute la région, 16,8% d'entre eux sont occupés par une activité économique en 2012, contre au même moment seulement 47,2 % qui sont élèves. Cette situation mise en exergue au niveau régional n'a pas la même ampleur selon que l'on est en milieu rural ou en milieu urbain. En effet, en milieu urbain 1,7% déclarent être occupés économique tandis qu'en milieu rural ce sont 28,4% qui le sont. Dans un même milieu les garçons sont plus occupés que les filles soit respectivement 2,0% et 1,4% en milieu urbain contre 33,7% et 22,8% en milieu rural. L'occupation « élèves » qui est l'idéale à cet âge n'occupe que 26,6% en milieu rural alors qu'en milieu urbain, c'est 74,6% d'entre eux qui la déclarent comme situation d'occupation. Par ailleurs, les proportions des femmes au foyer restent importantes en milieu rural comme en milieu urbain, soit 9,2%, 11,3% et 6,6%, respectivement dans l'ensemble, en milieu rural et en milieu urbain. Une importante partie des adolescents se déclarent comme autres inactifs. C'est la situation déclarée, par 20,3% en milieu urbain, 39,9% en milieu rural et 31,1% dans l'ensemble.

Tableau 33: Répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Situation d'activité	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
AGADEZ									
Occupé	2,0	1,4	1,7	33,7	22,8	28,4	20,3	13,3	16,8
Au chômage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Femme au foyer	0,0	6,6	3,4	0,0	11,3	5,6	0,0	9,2	4,6
Elève/Étudiant	78,2	71,1	74,6	29,0	23,2	26,2	49,8	44,6	47,2
A la recherche du premier emploi	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Retraité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres inactifs	19,8	20,7	20,3	37,2	42,6	39,9	29,8	32,9	31,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

V.5.2. Activités principales des enfants

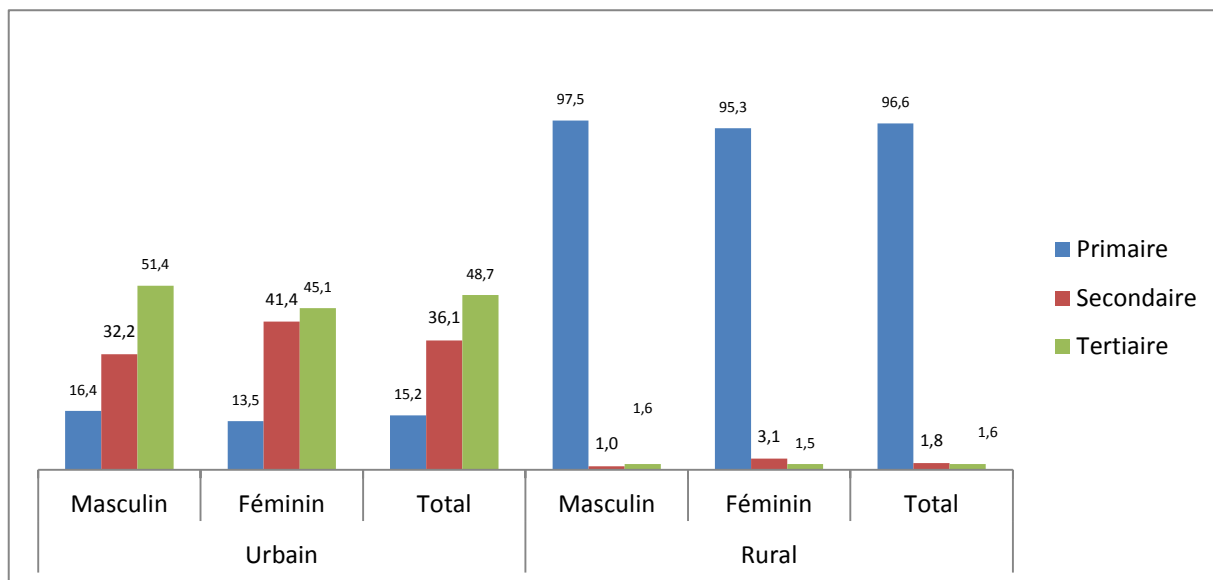
Les résultats montrent que 16,8% des enfants de 5-14 ans sont occupés par une activité. Il est nécessaire de connaître, les types d'activités que ces derniers exercent, telle est la situation que décrit ce tableau 51. En effet, l'essentiel des enfants occupés, le sont dans le secteur primaire (agriculture, élevage), soit 90,7% d'entre eux à l'échelle régionale. Par milieu de résidence par contre, cette réalité reste contrastée. Ainsi, en milieu urbain ce sont plus les activités artisanales (42,2%), le commerce (19,8%) ou les petits emplois hors commerce (11,5%) qui occupent les adolescents de 5-14 ans. En milieu urbain, les filles (24,2%) sont plus dans le commerce que les garçons (16,5%) tandis qu'en milieu rural elles (83,2%) sont plus dans l'élevage que les garçons (24,8%) qui y sont eux-mêmes plus qu'elles, dans le domaine de l'agriculture.

Tableau 34 : Répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe

Activité principale 2ème	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Mas	Féminin	Total	Mas	Féminin	Total	Mas	Féminin	Total
Agriculture	9,3	8,1	8,8	24,8	9,1	18,6	24,2	9,1	18,2
Elevage, pêche, chasse	8,1	5,2	6,9	70,4	83,2	75,4	67,8	79,6	72,5
Employés du commerce	7,4	3,8	5,8	0,2	0,0	0,1	0,5	0,2	0,4
Indépendants du commerce	16,5	24,2	19,8	1,6	1,6	1,6	2,2	2,7	2,4
Employés hors commerce	10,5	12,8	11,5	0,2	0,6	0,4	0,7	1,2	0,9
Artisans et ouvriers de l'industrie	44,3	39,4	42,2	2,7	5,3	3,7	4,4	6,9	5,4
Artisans et ouvriers des services	4,0	6,4	5,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les adolescents occupés, le sont essentiellement dans le secteur primaire (93,1%). Ils le sont rarement dans le secteur secondaire et tertiaire soit, respectivement 3,3% et 3,6%. Et ce, quel que soit le sexe des adolescents. Toutefois, selon qu'ils se trouvent en milieu urbain ou en milieu rural les branches qui emploient les adolescents peuvent varier. Ainsi, en milieu urbain, les adolescents comme les adolescentes sont plus dans le secteur tertiaire et le secteur secondaire que dans le secteur primaire tandis qu'en milieu rural, quel que soit leur sexe, les adolescents sont essentiellement dans le secteur primaire. En outre, dans le milieu urbain, les garçons sont plus dans le secteur tertiaire (51,4%) que les filles (45,1%) qui elles (41,4%) sont plus qu'eux dans le secteur secondaire (32,2%).

Graphique 12 : Répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par Branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe



CHAPITRE VI : HABITAT ET CADRE DE VIE

Ce chapitre comporte deux sections : (i) une sur le logement des ménages à travers les types de logements, le statut d'occupation et les caractéristiques du logement principal.

(ii) Une autre sur le cadre de vie des ménages qui comporte le mode d'approvisionnement en eau de boisson, d'éclairage et de cuisson utilisé par les ménages de la région.

Il sera aussi question dans cette section de l'assainissement à travers les modes d'évacuation des ordures, des eaux usées ainsi que le mode d'aisance utilisé par les ménages.

VI.1. Logement des ménages

Dans cette sous-section, l'habitat est appréhendé à travers les types de logements des ménages ainsi que le statut d'occupation du logement principal, les caractéristiques du logement ainsi que le nombre de personnes par pièces occupées des ménages.

Ces parties de ce chapitre ont été traitées selon la répartition suivant le milieu de résidence, les caractéristiques telles que : le type de toit, du mur du logement, du plancher du toit, le nombre de personnes par pièces occupées etc.

VI.1.1. type de logement

En région d'Agadez, plus de quatre (4) ménages sur cinq (5) vivent dans une habitation en banco (42,3%) ou dans une case (38,8%) et, plus dans des cases quand les ménages sont en milieu rural (57,8%) tandis que plus dans des maisons en banco quand les ménages résident en milieu urbain (75,8%). Le type d'habitat « tente » est tout important en région d'Agadez (11,3), même si ne concerne que le milieu rural (18,6).

Les types de logements tels que Villa (3,4%), Baraque (2,0%) et maisons de type célibateruim sont rares, soit moins de 2% des ménages.

Comme au niveau régional, la maison en banco ou la case reste le type dominant de l'habitat des ménages de la région d'Agadez, plus de 70% des ménages quel que soit le département considéré. Toutefois, en fonction des départements, la case ou la maison en Banco peut être dominant. C'est ainsi que dans les départements d'Aderbissant (42,7%), Iférouane (52,4%), Ingall (39,7%) la case est le type dominant de l'habitat des ménages de la région. Tandis qu'à Arlit (52,8%), Bilma (87,6%) et Tchirozérine, l'habitat

dominant des ménages est la maison en banco. Les tentes sont aussi assez présentes dans les départements de Aderbissnat (36,9%), Iférouane (15,6%) et Ingall (28,3%). Les villas comme en région sont rares et atteignent les 6,2% à Arlit ou le type est plus présent.

Tableau 35: Répartition des ménages par département selon le type d'habitation

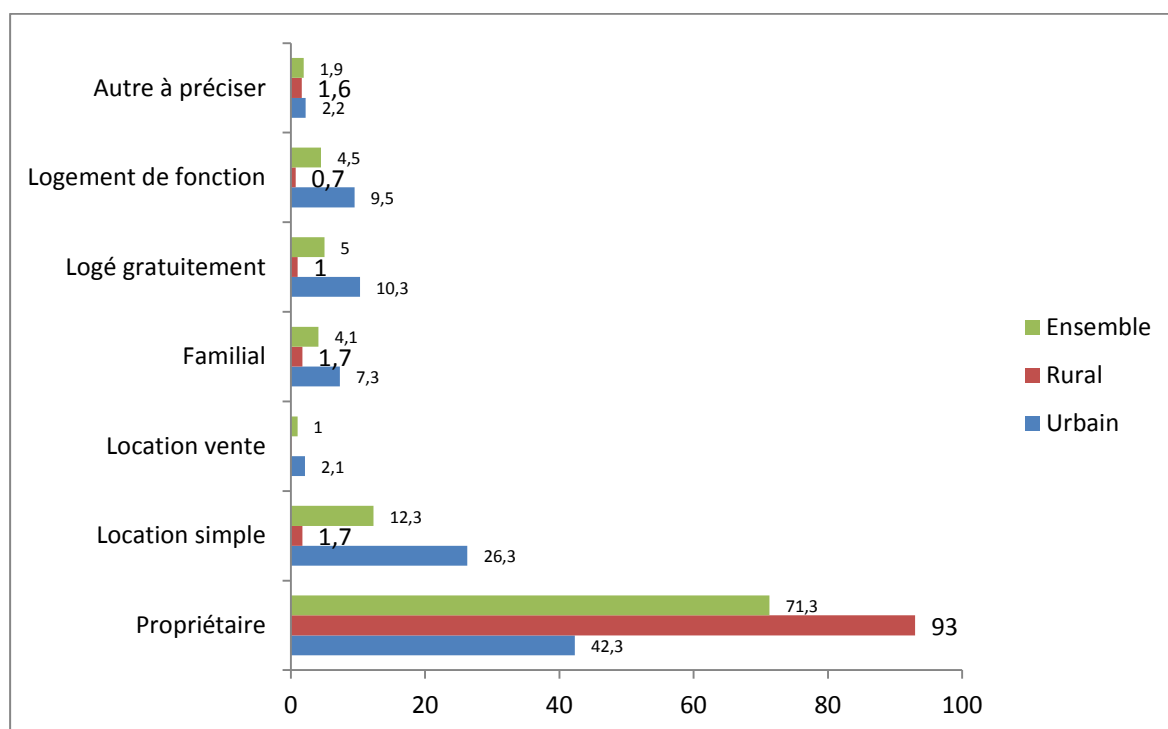
Départements/ type d'habitation	Case	banco	Villa	Immeuble	Tente	Baraque	célibatérium	Autre à	Total
ADERBISSINAT	42,7	17,1	0,7	0,0	36,9	2,4	0,0	0,2	100,0
ARLIT	30,9	52,8	6,2	0,1	2,2	0,2	6,7	0,7	100,0
BILMA	5,2	87,6	1,6	0,0	0,0	1,2	0,6	3,8	100,0
IFEROUANE	52,4	22,4	0,7	0,0	15,6	8,0	0,0	0,8	100,0
INGALL	39,7	24,9	1,1	0,0	28,3	5,3	0,1	0,6	100,0
TCHIROZERINE	42,0	44,4	3,7	0,1	8,1	1,1	0,3	0,2	100,0
AGADEZ	38,8	42,3	3,4	0,1	11,3	2,0	1,6	0,5	100,0

VI.1.2. Statut d'occupation du logement principal

L'analyse du graphique ci-dessous montre que globalement 71,3% des ménages de la région d'Agadez sont propriétaires de leurs logement, 12,3% sont en location simple, 5% sont logés gratuitement, 4,5% sont dans des logements de fonction, 4,1% vivent dans des logements familiaux.

Selon le milieu de résidence, c'est en rural que les propriétaires sont plus nombreux 93% contre 42,3% en milieu urbain. Dans ce même milieu, 26,3% des ménages sont dans des logements de location-vente, 10,3% sont logés gratuitement, 9,5% en logement de fonction et 7,3% de ces ménages se retrouvent dans des logements familiaux.

Graphique 13 : Répartition des ménages par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence



Selon les départements, plus de 70% des ménages sont propriétaires de leurs logements sauf Arlit où, c'est seulement 54,7% des ménages qui habitent dans des logement dont ils sont propriétaires. C'est dans les départements d'Arlit (20,1%) et Bilma (15,8%) et Tchirozerine(12,3%) que les ménages sont nombreux à être dans la situation de location simple. Par contre, c'est à Ifrouane que les ménages habitent le plus dans des logements familiaux.

Au niveau des logements de fonction, à cause de l'implantation des sociétés minières (SOMAIR et COMINAK), le département d'Arlit, se retrouve avec 14% des ménages qui ont ce statut d'occupation.

Concernant les ménages logés gratuitement, ils se rencontrent plus à Tchirozérine (6,9%) et Bilma (5,6%) bien que dans des proportions moins élevés par rapport aux autres catégories de statut d'occupation.

Tableau 36 : Répartition des ménages par département selon le statut d'occupation

Département	Propriétaire	Location simple	Location vente	Familial	Logé gratuitement	Logement de fonction	Autre à préciser	Total
ADERBISSINAT	91,8	2,6	0,1	1,0	1,0	0,7	2,8	100,0
ARLIT	54,8	20,1	1,2	4,1	3,8	14,0	2,0	100,0
BILMA	71,6	15,8	0,5	2,6	5,6	3,6	0,4	100,0
IFEROUANE	83,8	1,7	0,3	10,8	1,2	0,4	1,8	100,0
INGALL	94,5	1,3	0,2	1,3	0,6	0,6	1,4	100,0
TCHIROZERINE	71,2	12,3	1,1	4,7	6,9	2,0	1,9	100,0
AGADEZ (Région)	71,3	12,3	1,0	4,1	5,0	4,5	1,9	100,0

VI.1.3. Les caractéristiques du logement principal

L'analyse du tableau ci-dessous indique que les murs du logement des ménages de la région sont constitués d'environ 40% de banco, 26,5% de paille/tige/bois, 21,8% de peau natte et 6,5% en semi-dur.

En milieu urbain, on remarque une prédominance des murs dont le type dominant est le banco (69,9%) contre seulement 19% en milieu rural où c'est la paille/tige/bois qui sont les plus rencontrés (40,4%) ainsi que les murs en peau/natte (35,7%).

Tableau 37 : Répartition des types de logement selon les caractéristiques des murs du logement et le milieu de résidence

Caractéristiques des murs du type dominant	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Total	%
Banco	24547	69,9	9676	19	34223	39,7
Paille/tige/bois	2198	6,3	20579	40,4	22777	26,5
Semi-dur	5336	15,2	247	0,5	5583	6,5
Dur	1424	4,1	106	0,2	1530	1,8
Tôle	36	0,1	25	0	61	0,1
Peau/natte	586	1,7	18187	35,7	18773	21,8
Autre à préciser	135	0,4	1300	2,6	1435	1,7
ND	867	2,5	856	1,7	1723	2
Total	35129	100	50976	100	86105	100

Selon le tableau ci-dessous, il ressort que 43% des toits du logement des ménages de la population sont couverts de paille/tige/bois, 25,3% de peau /natte, 21,3% en banco contre seulement 7,9% en tôle.

En milieu urbain c'est toujours les paille/tige/bois et le banco qui prédominent respectivement 41,9% et 36%. Le toit du logement des ménages est couvert de tôle à hauteur de 16,2%.

Par contre, en milieu rural, c'est les pailles/tiges/bois et les peaux /nattes qui sont dominantes dans les proportions respectives de 43,9% et 42,7% contre 10,3% pour le banco et 1,7% seulement pour le tôle du toit du logement.

Tableau 38 : Répartition des types de logement selon les caractéristiques du toit du logement et le milieu de résidence (en annexe)

Caractéristiques du toit du type dominant du logement	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Total	%
Paille/tige/bois	14208	41,9	19837	43,9	34045	43,0
Tôle	5498	16,2	768	1,7	6266	7,9
Banco	12186	36,0	4657	10,3	16843	21,3
Béton	467	1,4	10	0,0	477	0,6
Tuiles	38	0,1	3	0,0	41	0,1
Peau/natte	729	2,2	19319	42,7	20048	25,3
Autre à préciser	766	2,3	644	1,4	1410	1,8
Total	33892	100,0	45238	100,0	79130	100,0

L'analyse du tableau ci-dessous montre que dans l'ensemble c'est le sable/argile et le ciment que les ménages utilisent plus comme principal matériau du plancher du logement.

En effet, ces deux matériaux sont rencontrés respectivement à hauteur de 74% et 23,5%. En milieu urbain, les principaux matériaux du plancher les plus utilisés par les ménages sont le ciment et le sable/argile dans les proportions respectives d'environ 50% et 46%.

Par contre en milieu rural, c'est le sable/argile qui est plus utilisé environ 95% par les ménages alors que le ciment ne représente qu'environ 4% comme matériau du plancher de leur logement.

Tableau 39: Répartition des types de logement selon les caractéristiques du plancher du logement et le milieu de résidence (en annexe)

Principal matériau du plancher	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Total	%
Sable/Argile	15665	46,2	42829	94,8	58494	74,0
Ciment	16898	49,9	1702	3,8	18600	23,5
Carreau	551	1,6	10	0,0	561	0,7
Autre à préciser	780	2,3	660	1,5	1440	1,8
Total	33894	100,0	45201	100,0	79095	100,0

VI.1.4. Nombre de personnes par pièces occupées

Le nombre de personnes par pièces occupées est traité dans cette monographie à travers la répartition de ces pièces par statut d'occupation du logement et selon le milieu de résidence des ménages au sein de la population. Ainsi, ces indicateurs de conditions de vie des ménages permettent de mesurer la promiscuité des logements au niveau des ménages de la région.

Ainsi, de ce tableau ci-dessous, il ressort que plus de 70% des ménages vivent dans des logements d'une à deux pièces et ceci au niveau de tous les statuts d'occupation.

En effet, ce sont les ménages logés gratuitement qui ont les plus exigus avec environ 82% d'entre eux qui vivent dans les maisons de cette catégorie (1 à 2 pièces), suivis des locations vente (78%), et des locations ventes (75,6%).

Tableau 40 : Répartition des ménages par statut d'occupation du logement selon le nombre de pièces

Statut d'Occupation du logement	Nombre de pièces					
	une pièce	deux pièces	trois pièces	quatre pièces	cinq pièces	Total
Propriétaire	48,3	25,3	13,5	6,6	6,3	100,0
Location vente	38,1	39,9	12,9	5,3	3,9	100,0
Location simple	40,2	35,4	12,1	7,5	4,7	100,0
Familial	34,9	35,7	14,1	7,1	8,2	100,0
Logé gratuitement	52,0	29,9	9,8	4,9	3,5	100,0
Logement de fonction	9,4	22,9	34,8	21,8	11,1	100,0

Statut d'Occupation du logement	Nombre de pièces					
	une pièce	deux pièces	trois pièces	quatre pièces	cinq pièces	Total
Autre à préciser	61,8	14,7	5,9	8,8	8,8	100,0
ND	41,1	31,2	14,8	6,3	6,6	100,0
Total	45,0	27,7	14,1	7,0	6,2	100,0

La répartition des ménages montre que 57,1% des ménages vivent dans des logements à une pièce, 24,3% à 2 pièces, 10,5% à 3 pièces, 4,6% à 4 pièces et 3,4% à 5 pièces et plus.

Ces résultats montrent que la grande majorité des ménages se retrouvent dans des logements de promiscuité.

En effet, en milieu rural, 91,4% des ménages sont dans des logements d'une à 3 pièces contre 80% en milieu urbain. Ceci montre qu'environ seulement 9% des ménages de la région se retrouvent dans des logements de plus de 4 pièces en milieu rural contre 20% en milieu urbain.

Tableau 41 : Répartition des ménages par nombre de pièces du logement selon le milieu de résidence

Nombre de pièces	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Total	%
1 pièce	9591	28,1	28387	56,6	18699	57,1
2 pièces	11239	33,0	12029	24,0	7946	24,3
3 pièces	6445	18,9	5432	10,8	3440	10,5
4 pièces	3526	10,3	2386	4,8	1512	4,6
5 pièces et +	3275	9,6	1912	3,8	1124	3,4
Total	34076	100,0	50146	100,0	32721	100,0

VI.2. Cadre de vie des ménages

Le cadre de vie du ménage désigne pour un ménage les conditions d'hygiènes globales dans lesquelles vivent ce dernier. Il permet d'apprécier l'accès à certains services sociaux tels que l'eau, l'assainissement etc ; qui ont un impact sur la santé des populations.

VI.2.1. Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson

Les ménages de la région s'approvisionnent en eau de boisson principalement par les puits cimentés (29,3%), en robinet (22,8%), par les puits traditionnels (18,2%) ainsi que par les forages (4,6%).

En milieu urbain, c'est plutôt le robinet qui constitue le principal mode d'approvisionnement (50,4%). Les fontaines à travers l'eau courante hors concession sont également utilisées par 43,2% des ménages de la région.

Par ailleurs, en milieu rural, le principal mode d'approvisionnement en eau de boisson demeure les puits.

En effet, un peu plus de la moitié des ménages (51,2%) utilisent les puits cimentés, 31,8% les puits traditionnels et 6,9% les forages pour s'approvisionner en eau de boisson.

Selon les départements (Cf annexe), en milieu urbain, le principal mode d'approvisionnement en eau de boisson est le robinet qui est utilisé par 68% des ménages à Aderbissinat, 53,4% à Bilma, 50,9% à Arlit, 50,4% à Tchirozerine.

Aussi, les ménages s'approvisionnent en eau de boisson à travers la fontaine (eau courante hors concession) surtout à Arlit (44,3%), Tchirozérine et à Bilma (44,2%) et à Aderbissinat (23,5%).

Concernant le forage et le postes d'eau autonome c'est principalement à Iférouane qu'ils sont utilisés respectivement 81,5% et 13,9% par les ménages comme mode d'approvisionnement en eau de boisson.

Par ailleurs, en milieu rural, l'approvisionnement en eau de boisson par les ménages s'effectue à travers les puits (cimenté et traditionnel). En effet, les puits cimentés sont utilisés à Iférouane par 74,5% des ménages, à Arlit (67,8%), à Tchirozérine(57,5%), à Aderbissinat (31%) et à Bilma (30%).

Concernant les puits traditionnels, les ménages en font usage surtout dans le département d'Aderbissinat (58,5%), à Ingall (47,6%), à Bilma (45,2%), à Tchirpzerine(24,7%) et à Iférouane (14%).

Tableau 42 : Répartition des ménages suivant le mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le sexe et le milieu de résidence

Principal mode d'approvisionnement en eau du ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Total	%
Source	43	0,1	627	1,4	670	0,8
Eau minérale	155	0,5	107	0,2	262	0,3
Robinet	17050	50,4	950	2,1	18000	22,8
Fontaine (eau courante hors concession)	14615	43,2	1137	2,5	15752	20
Poste d'eau autonome	179	0,5	91	0,2	270	0,3
Forage	519	1,5	3088	6,9	3607	4,6
Station de pompage pastorale	155	0,5	53	0,1	208	0,3

Principal mode d'approvisionnement en eau du ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Total	%
Puits cimenté	63	0,2	23075	51,2	23138	29,3
Puits traditionnel	20	0,1	14319	31,8	14339	18,2
Eau de surface (rivière, marigot, lac, fleuve, etc.)	13	0	679	1,5	692	0,9
Autre à préciser	1008	3	935	2,1	1943	2,5
Total	33820	100	45061	100	78881	100

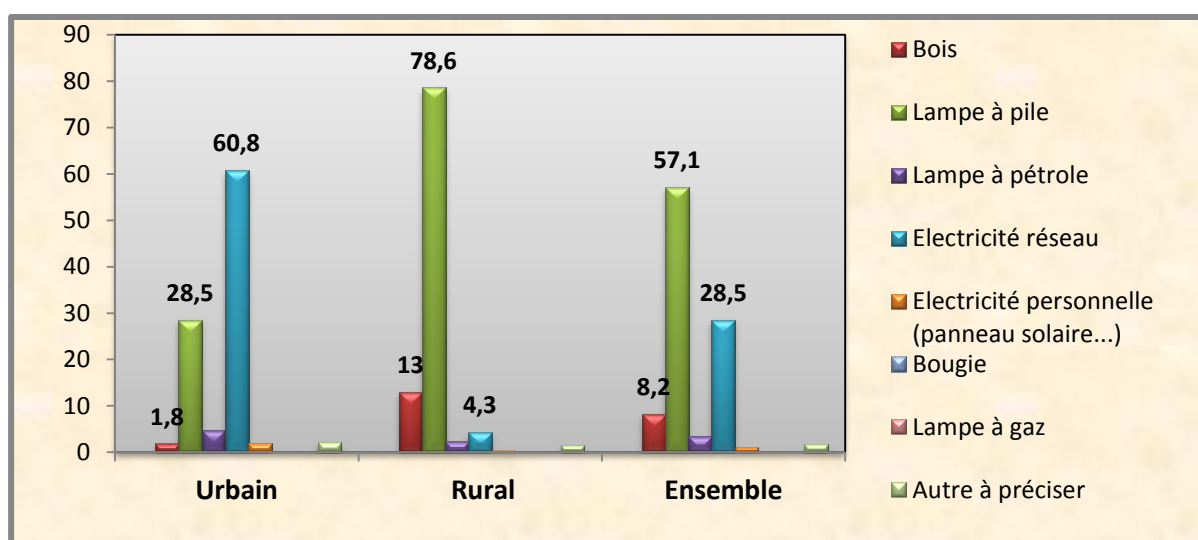
VI.2.2. Mode d'éclairage utilisé par les ménages

L'énergie est un facteur important dans la vie des ménages et même de manière générale dans l'activité économique d'un pays.

Ainsi, le tableau ci-dessous montre qu'au niveau de la région 57,1% des ménages utilisent la lampe à pile et 28,5% l'électricité réseau comme mode d'éclairage. Des disparités existent entre les ménages selon le milieu de résidence quant à l'utilisation de ces sources d'énergie.

En effet, 60,8% des ménages du milieu urbain ont comme mode d'éclairage l'électricité contre seulement 4,3% en milieu rural. Aussi, en milieu rural, c'est la lampe à pile et le bois qui sont plus utilisés par les ménages, respectivement 78,6% et 13%.

Graphique 14: Répartition des ménages suivant le mode d'éclairage selon le milieu de résidence



Il ressort de l'analyse du tableau (Cf annexe), qu'en milieu rural c'est principalement la lampe à pile et le bois qui sont utilisés par les ménages comme combustible/source d'énergie pour l'éclairage.

Ainsi, pour la lampe à pile, plus de la moitié des ménages de tous les départements de la région en font usage sauf Bilma où seulement 12,2% des ménages en font usage pour l'éclairage et 28,5% dans toute la région.

Ce constat est aussi pareil dans toute la région où 78,6% des ménages utilisent la lampe à pile comme source d'énergie pour l'éclairage.

Les proportions sont de 84,8% à Tchirozérine, 84,6% à Ingall, 83,9% à Arlit, 83,1% à Aderbissinat et 57,9% à Iférouane.

Aussi, le bois est utilisé surtout à Iférouane et Ingall respectivement par 40,2% et 12,9% des ménages de ce département alors que cette proportion est de 13% au niveau de la région d'Agadez.

Ce constat est différent de celui qu'on rencontre en milieu urbain. En effet, c'est plutôt l'électricité réseau qui est utilisée en plus de la lampe à pile comme source d'éclairage.

Cette source est surtout utilisée à Bilma (88,6%), Arlit (68,3%), Iférouane (66%), Tchirozérine (55,9%) et Aderbissinat (33,4%). Dans toute la région d'Agadez, 60,8% des ménages ont comme source d'éclairage l'électricité réseau.

Notons que dans le département d'Aderbissinat, 53,8% des ménages du milieu urbain font de la lampe à pile leur source d'éclairage. Cette source est utilisée aussi dans ce même milieu à Tchirozérine, Arlit et Iférouane et dans les proportions respectives de 31,7%, 23,8% et 22,1%.

Tableau 43 : Répartition des ménages suivant le mode d'éclairage selon le milieu de résidence (annexe)

Principal combustible/Source d'énergie utilisé (e) par le ménage pour éclairage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Total	%
Bois	599	1,8	5875	13	6474	8,2
Lampe à pile	9665	28,5	35402	78,6	45067	57,1
Lampe à pétrole	1621	4,8	1045	2,3	2666	3,4
Electricité réseau	20591	60,8	1921	4,3	22512	28,5
Electricité personnelle (panneau solaire, groupe électrogène, batterie)	657	1,9	128	0,3	785	1
Bougie	10	0	21	0	31	0
Lampe à gaz	11	0	4	0	15	0
Autre à préciser	715	2,1	642	1,4	1357	1,7
Total	33869	100	45038	100	78907	100

VI.2.3. Mode de cuisson utilisé par les ménages

Dans le cadre de l'analyse du cadre de vie des ménages, il sera donc intéressant de s'intéresser au mode de cuisson utilisé par aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Ainsi, l'analyse du tableau ci-dessous montre que 81,2% des ménages utilisent le bois comme source d'énergie pour la cuisson et 7,5% le charbon de bois dans l'ensemble de la région.

En milieu rural, le bois est utilisé par environ 94% des ménages pour la cuisson.

De même en milieu urbain, cette source d'énergie est utilisée par 63,8% des ménages et 14,3 de ces ménages du même milieu de résidence font du charbon de bois leur source pour la cuisson dans la région.

L'analyse du tableau (cf annexe) montre que c'est le bois qui est principalement utilisé en milieu rural par les ménages combustible/source d'énergie pour la cuisine. Ainsi, au moins 78% des ménages de tous les départements de la région en font usage pour l'éclairage et 94,1% des ménages l'utilisent dans toute la région pour la cuisine.

Les proportions sont de 98,6% à Iféouane 97,5% à Aderbissinat, 95,3% à Ingall 94,9% à Tchirozérine, 93,2% à Arlit, 83,1% et 78% à Bilma. Ce constat est aussi le même en milieu urbain mais dans des proportions moins élevées qu'en milieu rural.

Cependant, le gaz n'est utilisé que par 17,9% des ménages en milieu urbain dans les départements d'Arli et 13% à Tchirozérine et par 14,3% de la région d'Agadez.

Tableau 44 : Répartition des ménages par source d'énergie utilisée pour la cuisson selon le milieu de résidence

Principal combustible du ménage pour la cuisine	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Total	%
Ne fait pas la cuisine	583	1,8	168	0,4	751	1
Bois	21185	63,8	41981	94,1	63166	81,2
Charbon de bois	4883	14,7	980	2,2	5863	7,5
Tige/Paille	197	0,6	309	0,7	506	0,7
Gaz	4762	14,3	223	0,5	4985	6,4
Pétrole	34	0,1	168	0,4	202	0,3
Charbon minérale	195	0,6	269	0,6	464	0,6
Electricité	1336	4	54	0,1	1390	1,8

Principal combustible du ménage pour la cuisine	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Total	%
Bouse de vache	2	0	282	0,6	284	0,4
Autre à préciser	26	0,1	172	0,4	198	0,3
Total	33203	100	44606	100	77809	100

VI.3. Assainissement

L'hygiène et l'assainissement font partie des facteurs des thématiques contribuent à améliorer les conditions de vie des ménages.

En effet, l'hygiène du corps, du cadre de vie ainsi que de l'assainissement à travers l'évacuation des déchets, des eaux usées et des modes d'aisance des ménages intéressent beaucoup la population.

VI.3.1. Mode d'évacuation des ordures ménagères

Le tableau ci-dessous montre que c'est la nature/brousse le ramassage privé et le tas d'immondices qui sont les modes d'évacuation des ordures les plus utilisés par les ménages. En effet, 60,4% des ménages évacuent les ordures ménagères à travers la nature/brousse, 17,2% par le ramassage privé et 13,8% par les tas d'immondices.

En milieu urbain, c'est le ramassage privé et la nature/brousse qui sont principalement utilisé par les ménages pour l'évacuation des ordures ménagères respectivement à hauteur de 40,7% et 27,2%.

Par contre, en milieu rural, c'est la nature/brousse qui est plus utilisé (85,3%) et les tas d'immondices (10,6%).

L'assainissement est un défi sanitaire qui se pose avec beaucoup d'acuité dans la région d'Agadez. Le tableau (cf annexe) donne la répartition des ménages de la région d'Agadez selon le mode d'évacuation des ordures ménagères. Il ressort ainsi que, 60,4% des ménages se débarrassent des ordures dans la nature ou dans la brousse.

En milieu rural, cette proportion atteint le 85,3% des ménages. En milieu urbain en revanche, même si la nature est utilisée pour se débarrasser des ordures, les ménages utilisent plus le ramassage privé et le tas d'immondices (58,7%).

Ce constat au niveau de la région est le même pour la plupart des départements de la région, où les ménages utilisent majoritairement la nature ou la brousse pour se débarrasser des ordures. Il s'agit notamment des départements d'Aderbissinat (89,3%), d'Iférouane (86,7%), d'Ingall (96,0%), d'Arlit (41,9%) et de Tchirozérine (60,9%).

Dans les autres départements par contre, les ménages utilisent plus les Tas d'immondices (75,6%). En outre, quel que soit le département, en milieu urbain les ménages utilisent moins la nature qu'en milieu rural.

Tableau 45: Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères selon le sexe du chef et le milieu de résidence

Principal mode d'évacuation des ordures ménagères	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Total	%
Ramassage privé	13765	40,7	140	0,3	13905	17,6
Tas d'immondices	6086	18	4809	10,6	10895	13,8
Bac/dépotoire	2564	7,6	189	0,4	2753	3,5
Fossé/enfouissement	500	1,5	38	0,1	538	0,7
Incinération	770	2,3	673	1,5	1443	1,8
Nature/brousse	9224	27,2	38567	85,3	47791	60,4
Autre à préciser	946	2,8	813	1,8	1759	2,2
Total	33855	100	45229	100	79084	100

VI.3.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Dans cette sous-section, il est question d'appréhender le principal mode d'évacuation que les ménages utilisent pour évacuer les eaux usées. Cet aspect de l'assainissement est reparti selon le milieu de résidence des ménages.

Ainsi, le graphique ci-dessous montre que dans l'ensemble de la région, le principal mode d'évacuation des eaux usées demeure la rue/ nature.

En milieu rural, les ménages qui évacuent les eaux usées par ce même mode représentent 89,5% de la population de la région contre 79,5% en milieu rural.

Aussi, l'analyse révèle que dans la région, 8,8% des ménages évacuent les eaux usées dans la cour et ce mode est pratiqué par 9,8 et 8,1% des ménages, respectivement, en milieu urbain et rural.

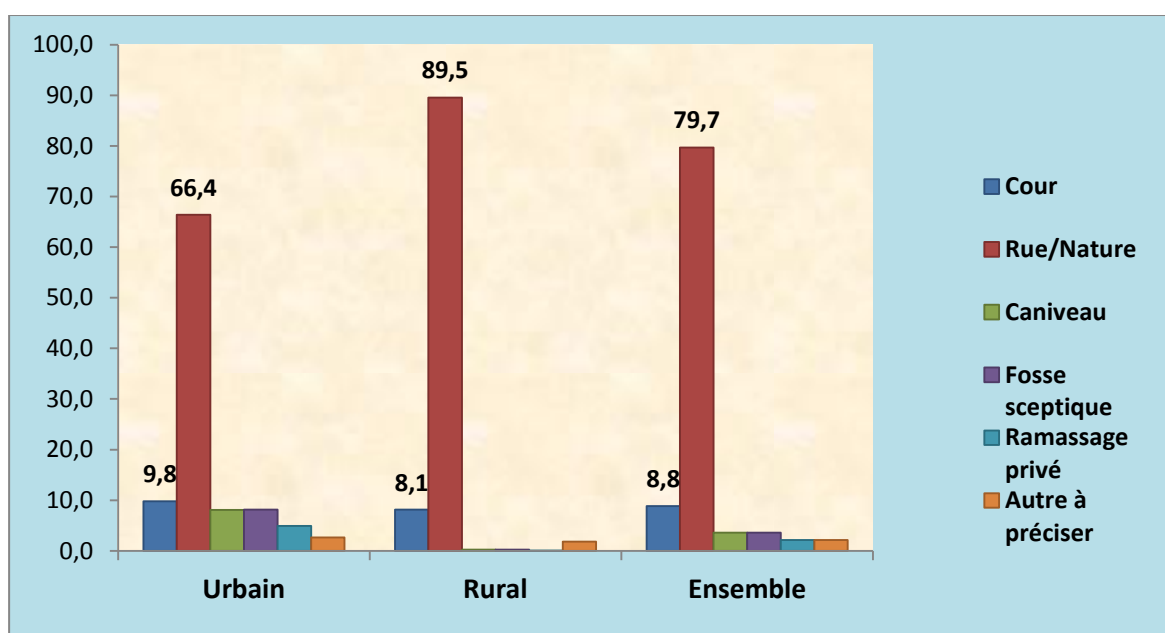
Selon les résultats du tableau (cf annexe), en région d'Agadez, les ménages utilisent majoritairement la rue ou la nature pour verser les eaux usées, soit 82,2% des ménages. En milieu rural où elle est la plus élevée, cette proportion atteint 89,9% contre 72,9% en milieu urbain. Cette distribution au niveau de la

région est semblable à celle au niveau des départements. En effet, quel que soit le département et le milieu de résidence considéré, les ménages utilisent majoritairement la rue pour se débarrasser des eaux usées, soit plus de 52,2% des ménages en milieu urbain de Bilma où cette proportion est la plus faible.

Des méthodes modernes telles que les caniveaux et les fosses septiques existent néanmoins, dans le milieu urbain de certains départements comme Bilma (35,7%), Aderbissinat (21,2%) et Ingall (12,7%).

En fin, après la rue, la cour est utilisée par une proportion relativement importante de ménages dans tous les départements pour verser les eaux usées et ce quel que soit le milieu de résidence de ces derniers.

Graphique 15 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence



VI.3.3. Mode d'aisance utilise par les ménages

Dans cette sous-section, il est question de faire la répartition du type de lieu d'aisance que les ménages utilisent. Cette répartition de cet aspect de l'assainissement est faite selon le milieu de résidence des ménages.

A cet effet, le tableau ci-dessous montre que 58,6% de la population utilisent comme lieu d'aisance la brousse/nature dans la région.

Cependant, des différences sont constatées selon le milieu de résidence au niveau des types de lieu d'aisance.

Ainsi, en milieu urbain les ménages utilisent les latrines modernes (28,9%), les latrines traditionnelles (25,6%), les WC à l'extérieur du logement (16,5%), la brousse/nature (15,3%) et les WC à l'intérieur du logement (10,5%).

Par ailleurs, en milieu rural, le principal type de lieu d'aisance est la brousse/nature (90,8%) suivi de latrine traditionnelle qui représente 4,2% des lieux que la population fait usage pour l'aisance.

Le mode de lieu d'aisance est le type de lieu d'aisance utilisé le plus par les membres du ménage. Ainsi, selon le tableau (cf annexe), en région d'Agadez, sans distinction caractéristique particulière, 58,3% des ménages utilisent la brousse ou la nature comme lieu d'aisance principale par le ménage. Dans l'ensemble, cet état de fait est aussi la situation de tous les départements de la région, excepté les départements d'Arlit et Bilma dont les ménages n'utilisent la nature qu'à hauteur respectivement de 35% et 29,4%.

En revanche, quel que soit le département c'est en milieu rural que les ménages utilisent plus la nature. En milieu urbain par contre, même si la nature est aussi utilisée, ce sont plus les types de lieux d'aisance sanitaires qui sont utilisés. Il s'agit notamment des WC à l'intérieur de la maison (10,5%) des WC à l'extérieur de la maison (16,4%), WC à l'extérieur commun (28,7%) et latrines modernes (25,4%) pour toute la région.

Tableau 46 : Répartition des ménages suivant le lieu d'aisance le plus utilisé dans le ménage selon le milieu de résidence

Type de lieu d'aisance le plus utilisé par le ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Total	%
WC à l'intérieur du logement	3545	10,5	382	0,8	3927	5
WC à l'extérieur du logement	5554	16,5	789	1,7	6343	8
Latrine moderne	9736	28,9	228	0,5	9964	12,6
Latrine traditionnelle	8622	25,6	1912	4,2	10534	13,4
Toilette publique	105	0,3	85	0,2	190	0,2
Brousse/Nature	5135	15,3	41037	90,8	46172	58,6
Autre à préciser	965	2,9	753	1,7	1718	2,2
Total	33662	100	45186	100	78848	100

CONCLUSION

La présente étude intitulée, « monographie régionale » d'Agadez a pour objectif principal de fournir de données fiables et détaillées sur la population de la région d'Agadez en utilisant essentiellement les données du RGP/H 2012. La Région d'Agadez, la plus vaste du Niger, couvre une superficie de 667.799 km² soit 52,6% du territoire national. Ainsi, la population totale de la région est estimée en 2012 à 487 620 habitants soit 2,8% de la population du pays et une densité moyenne de 0,7 habitants contre 13,5 habitants au kilomètre carré (km²) au niveau national selon les résultats globaux définitifs du RGP/H2012, dont le département de Tchirozérine à lui seul abrite 50,2% de la population. En décembre 2012, au moment du recensement la région d'Agadez compte 251257 hommes et 236363 femmes soit, respectivement 51,5% et 48,5% de la population totale. Elle enregistre un taux d'accroissement intercensitaire de 3,7% entre 2001 et 2012 contre 3,9 % pour tout le pays et, est à 44,7% urbaine, soit la région la plus urbanisée après la région capitale (Niamey).

La population de la région est jeune, 59% a moins de 20 ans. Tandis que, les proportions des personnes âgées dans la population sont faibles, soit 5,5% pour la population âgée de 55 ans ou plus. Le mariage est trop fréquent en région d'Agadez et 51,8% de la population de 10 ans et plus vivent en union.

L'ISF de la région est faible par rapport au niveau national, seulement 5,8 enfants par femme contre 7,6 au niveau national. La mobilité spatiale en revanche, est trop faible, seulement 9% de la population ne résident pas dans son département de naissance au moment du recensement.

En matière d'alphabétisation et d'instruction, 39,7% de la population de 5 ans et plus de la région savent lire et écrire dans une langue donnée dans l'ensemble, dont 33,7% de sexe féminin et 45,4 de sexe masculin. Les départements de Bilma (58,8) et Arlit (56,1%) sont ceux où les populations sont plus alphabétisées à l'opposé les départements d'Aderbissinat (21,9%) et d'Iférouane (24,8%). Environ un résident de la région d'Agadez n'a aucun

niveau d'instruction, soit 48%, de l'ensemble de la population de 3 ans et plus, 53,3% des femmes et 42,5% des hommes. Les proportions de la population sans aucun niveau atteignent 74,5% à Aderbissinat, 73,2% à Iférouane et 66,4% à Ngall ou elles sont les plus élevées. A l'opposé, les départements d'Arlit et Bilma où les populations ont majoritairement un niveau d'instruction primaire, secondaire et supérieur. Seulement 1/5 de la population de la région d'Agadez fréquente, soit 20,1% de la population totale. Suivant les milieux de résidence des individus, c'est en milieu urbain que l'on observe les proportions les plus importantes d'individus qui fréquentent au moment du recensement.

Environ deux (2) individus de la population sur cinq (5) sont occupés à exercer une activité économique en 2012, soit 39,5 % de la population ayant un âge de cinq (5) ans ou plus. Les populations sont indépendantes à plus d'une personne (1) sur deux (2) dans leurs emplois, soit 54,7%. Elles sont très souvent aides familiales (23,0%) et rarement salariées du public (4,5%) et, ce quel que soit leurs sexes. Le chômage concerne plus les hommes que les femmes dans la région, soit respectivement 3,4% et 0,5%.

Les ménages sont généralement dirigés par des hommes et sont de grandes tailles et ont le plus souvent 5 à 7 membres ou 2 à 4 membres. Les Chefs sont majoritairement mariés monogames (71,5%) et n'ont aucun niveau d'instruction (43,4%). Ils sont par ailleurs occupés économiquement à hauteur de 85,2% et ne sont au chômage qu'à hauteur de 1,2%.

En région d'Agadez, plus de quatre (4) ménages sur cinq (5) vivent dans une habitation en banco (42,3%) ou dans une case (38,8%) et, plus dans des cases quand les ménages sont en milieu rural (57,8%) tandis que plus dans des maisons en banco quand les ménages résident en milieu urbain (75,8%). 71,3% des ménages de la région d'Agadez sont propriétaires de leurs logement, 12,3% sont en location simple, 5% sont logés gratuitement, 4,5% sont dans des logements de fonction, 4,1% vivent dans des logements familiaux. Les ménages de la région s'approvisionnent en eau de boisson principalement par les puits cimentés (29,3%), en robinet (22,8%), par le puits traditionnels (18,2%) ainsi que par les forages (4,6%). 60,4% des ménages évacuent les ordures ménagères à travers la nature/brousse, 17,2% par le ramassage privé et 13,8% par les tas d'immondices, tandis que 58,6% de la population utilisent comme lieu d'aisance la brousse/nature dans la région.

Cette analyse permet de mettre à la disposition des utilisateurs des informations au niveau régional afin de répondre aux besoins de plus en plus pressants pour la programmation mais aussi et surtout le suivi des programmes et projets mis en œuvre au niveau local même si les données présentent des limites qui peuvent être :

- l'ancienneté des données ;
- la caractère non approfondi des analyses ;
- et le manque d'analyse au niveau communal.

BIBLIOGRAPHIE

ANSD (2008), résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal, rapport national de présentation.

Conseil Régional de Zinder, PDR, Diagnostic PDR, 2015.

INS (2007). Rapport sur les principaux résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS, III) du Niger, Macro international Inc.

INS (2013). Rapport sur les principaux résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS, IV) du Niger, Macro international Inc.

RGP/H 2001, Rapport sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire du Niger en 2001.

RGP/H 2001, Rapport sur l'état et structure de la population du Niger en 2001.

RGP/H 2001, Rapport sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages à partir des données du RGP/H 2001.

RGP/H 2012, Rapport sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire du Niger en 2012.

RGP/H 2012, Rapport sur l'état et structure de la population du Niger en 2012.

RGP/H 2012, Rapport sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages.

RGPH/2012, Monographie des adolescentes au Niger

ANNEXES

Tableau a1 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe (en annexe)

Groupe d'âge	MILIEU DE RESIDENCE											
	Urbain			Rural			Total					
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Urbain	Rural	Ensemble
0 - 4 ans	18742	17419	36161	29373	26719	56092	48115	44138	92253	16,6	20,8	18,9
5 - 9 ans	16352	15626	31978	25154	22764	47918	41506	38390	79896	14,7	17,8	16,4
10 - 14 ans	14173	15194	29367	16679	15523	32202	30852	30717	61569	13,5	11,9	12,6
15 - 19 ans	13450	12437	25887	13753	14277	28030	27203	26714	53917	11,9	10,4	11,1
20 - 24 ans	11731	11213	22944	7721	9012	16733	19452	20225	39677	10,5	6,2	8,1
25 - 29 ans	7802	7756	15558	8446	8694	17140	16248	16450	32698	7,1	6,4	6,7
30 - 34 ans	6514	6158	12672	7314	7560	14874	13828	13718	27546	5,8	5,5	5,6
35 - 39 ans	5817	5180	10997	6722	6122	12844	12539	11302	23841	5,1	4,8	4,9
40 - 44 ans	4141	3719	7860	5269	4886	10155	9410	8605	18015	3,6	3,8	3,7
45 - 49 ans	3617	3917	7534	4262	4503	8765	7879	8420	16299	3,5	3,2	3,3
50 - 54 ans	3223	2312	5535	3909	2874	6783	7132	5186	12318	2,5	2,5	2,5
55 - 59 ans	2439	1580	4019	2826	2029	4855	5265	3609	8874	1,8	1,8	1,8
60 - 64 ans	1475	1118	2593	2454	1930	4384	3929	3048	6977	1,2	1,6	1,4
65 - 69 ans	1088	809	1897	1853	1367	3220	2941	2176	5117	0,9	1,2	1,0
70 - 74 ans	679	512	1191	1477	1002	2479	2156	1514	3670	0,5	0,9	0,8
75 - 79 ans	419	366	785	1031	684	1715	1450	1050	2500	0,4	0,6	0,5

Tableau a2 : Répartition de la population des départements par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ADERBISSINAT						
0-14 ans	9655	52,5	8674	51,3	18329	51,9
15-64 ans	8044	43,7	7894	46,6	15938	45,1
65 ans et plus	699	3,8	354	2,1	1053	3,0
Total	18398	100	16922	100	35320	100,0
ARLIT						
0-14 ans	24482	44,6	23428	46,8	47910	45,6
15-64 ans	29145	53,1	25837	51,6	54982	52,4
65 ans et plus	1311	2,4	822	1,6	2133	2,0
Total	54938	100,0	50087	100,0	105025	100
BILMA						
0-14 ans	4019	44,9	4167	46,4	8186	45,6
15-64 ans	4645	51,9	4577	51,0	9222	51,4
65 ans et plus	281	3,1	227	2,5	508	2,8
Total	8954	100,0	8981	100,0	17935	100,0
IFEROUANE						
0-14 ans	8128	49,7	7648	46,7	15776	48,2
15-64 ans	7503	45,9	8098	49,4	15601	47,7
65 ans et plus	709	4,3	645	3,9	1354	4,1
Total	16340	100,0	16391	100,0	32731	100,0
INGALL						
0-14 ans	14003	51,5	11940	48,3	25943	50,0
15-64 ans	12195	44,9	12243	49,5	24438	47,1
65 ans et plus	975	3,6	547	2,2	1522	2,9
Total	27173	100,0	24730	100,0	51903	100,0
TCHIROZERINE						
0-14 ans	60186	48,0	57388	48,1	117574	48,0
15-64 ans	61353	48,9	58628	49,2	119981	49,0

65 ans et plus	3915	3,1	3236	2,7	7151	2,9
Total	125454	100,0	119252	100,0	244706	100,0
AGADEZ REGION						
0-14 ans	120473	47,9	113245	47,9	233718	47,9
15-64 ans	122885	48,9	117277	49,6	240162	49,3
65 ans et plus	7899	3,1	5841	2,5	13740	2,8
Total	251257	100,0	236363	100,0	487620	100,0

Tableau a3 : Proportion de la population en union par groupes d'âges, département selon le milieu de résidence et le sexe (en annexe)

Groupes d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
AGADEZ									
10 - 14 ans	0,4	6,5	3,6	0,5	8,7	4,5	0,5	7,6	4,0
15 - 19 ans	6,8	33,2	19,4	8,9	45,8	27,7	7,9	39,9	23,8
20 - 24 ans	7,0	45,9	26,0	20,9	70,1	47,4	12,5	56,7	35,0
25 - 29 ans	37,4	71,0	54,1	59,8	78,3	69,2	49,0	74,8	62,0
30 - 34 ans	73,0	83,1	77,9	81,8	85,3	83,6	77,7	84,3	81,0
35 - 39 ans	82,5	83,0	82,7	88,7	83,5	86,2	85,8	83,3	84,6
40 - 44 ans	90,0	79,9	85,2	91,7	83,2	87,6	91,0	81,7	86,6
45 - 49 ans	91,6	75,2	83,1	92,5	76,9	84,5	92,1	76,1	83,8
50 - 54 ans	93,4	63,2	80,8	93,4	67,7	82,5	93,4	65,7	81,8
55 - 59 ans	94,0	52,0	77,5	93,8	56,8	78,4	93,9	54,7	78,0
60 - 64 ans	93,7	39,4	70,3	90,7	50,2	72,9	91,9	46,2	71,9
65 - 69 ans	90,7	31,1	65,3	89,7	39,2	68,3	90,1	36,2	67,2
70 - 74 ans	88,7	21,5	59,8	87,6	28,2	63,6	87,9	26,0	62,4
75 - 79 ans	87,6	17,5	54,9	85,0	21,1	59,5	85,7	19,8	58,0
80-84 ans	82,6	16,3	48,3	79,6	19,0	55,7	80,3	18,1	53,6
85 ans et plus	87,4	21,3	52,2	76,3	17,0	48,1	80,0	18,6	49,6
Total	39,3	47,2	43,2	49,4	55,8	52,5	44,6	51,7	48,1
ADERBISSINAT									
10 - 14 ans	0,6	6,3	3,5	0,5	10,6	5,2	0,5	9,9	4,9
15 - 19 ans	6,6	37,6	23,4	11,4	55,1	34,9	10,7	52,6	33,3



Groupes d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
20 - 24 ans	6,3	54,5	29,5	29,5	80,8	58,8	23,8	75,9	52,6
25 - 29 ans	47,4	77,8	63,3	65,2	83,9	74,7	62,7	83,0	73,0
30 - 34 ans	72,5	82,9	77,9	86,5	90,2	88,4	84,9	89,4	87,2
35 - 39 ans	85,1	87,2	86,0	90,4	87,4	89,0	89,6	87,4	88,5
40 - 44 ans	94,7	73,5	83,6	92,3	88,8	90,6	92,6	86,8	89,8
45 - 49 ans	89,4	77,6	83,1	92,8	82,9	88,0	92,4	82,2	87,4
50 - 54 ans	89,2	65,0	80,0	92,2	74,5	85,4	91,8	73,3	84,7
55 - 59 ans	97,1	28,6	62,9	92,2	60,2	82,6	92,7	54,6	80,3
60 - 64 ans	91,1	23,3	64,0	91,4	48,8	75,8	91,3	44,7	74,1
65 - 69 ans	86,4	50,0	73,5	90,7	34,7	72,8	90,3	36,3	72,9
70 - 74 ans	95,2	13,3	61,1	85,3	36,9	69,3	86,4	33,3	68,3
75 - 79 ans	80,0	18,2	53,8	88,3	25,5	67,5	87,3	24,2	65,6
80-84 ans	62,5	9,1	40,7	79,1	10,5	58,1	76,5	10,2	55,0
85 ans et plus	100,0	14,3	62,5	73,5	15,0	51,9	79,1	14,8	54,3
Total	40,9	48,7	44,7	53,6	62,4	57,8	51,8	60,4	55,9
ARLIT									
10 - 14 ans	0,5	8,1	4,4	0,5	10,8	5,5	0,5	8,7	4,7
15 - 19 ans	6,9	35,4	20,7	8,2	46,1	26,7	7,2	37,7	22,0
20 - 24 ans	7,3	45,9	25,6	18,0	65,9	42,6	9,1	49,7	28,6
25 - 29 ans	40,5	73,1	55,9	54,9	76,0	65,1	43,7	73,8	58,0
30 - 34 ans	75,6	87,4	81,1	77,8	86,4	82,0	76,1	87,1	81,3
35 - 39 ans	84,2	87,3	85,7	85,2	80,4	83,0	84,5	85,7	85,1
40 - 44 ans	90,9	85,4	88,2	89,0	83,2	86,4	90,3	84,8	87,7
45 - 49 ans	93,3	83,1	87,9	89,7	76,9	83,3	92,4	81,7	86,8
50 - 54 ans	94,8	73,8	87,0	90,9	73,7	83,7	93,9	73,8	86,2
55 - 59 ans	96,0	60,9	85,4	93,7	63,3	80,5	95,5	61,7	84,2
60 - 64 ans	94,9	45,2	77,6	86,4	56,6	74,9	91,6	50,1	76,5
65 - 69 ans	93,0	33,5	71,5	85,6	39,8	67,5	90,3	36,1	70,0
70 - 74 ans	89,4	28,6	68,2	76,2	20,7	55,7	82,5	24,3	61,5
75 - 79 ans	87,5	26,7	57,5	85,5	18,3	63,6	86,3	23,3	60,6
80-84 ans	85,2	20,7	51,8	74,2	30,8	61,4	78,2	24,7	57,0
85 ans et plus	92,3	42,9	63,9	77,3	20,0	54,1	85,4	36,0	60,2
Total	39,6	50,1	44,6	48,5	56,5	52,3	41,7	51,6	46,4

Groupes d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
BILMA									
10 - 14 ans	0,3	2,6	1,4	0,0	7,5	4,0	0,1	6,3	3,3
15 - 19 ans	3,3	19,6	10,5	8,1	36,4	22,8	6,7	32,4	19,5
20 - 24 ans	2,6	36,6	19,4	5,6	60,3	34,6	4,7	53,8	30,2
25 - 29 ans	18,9	70,0	45,5	40,5	75,3	59,5	35,9	74,3	56,6
30 - 34 ans	61,1	81,7	71,0	80,1	89,9	85,3	76,0	88,4	82,4
35 - 39 ans	83,6	82,6	83,2	90,5	84,2	87,6	89,1	83,9	86,7
40 - 44 ans	94,1	79,2	87,6	92,4	76,5	85,6	92,7	77,0	85,9
45 - 49 ans	94,7	62,5	78,9	92,6	72,0	82,1	93,1	70,0	81,4
50 - 54 ans	92,6	45,5	68,8	96,0	63,6	81,3	95,3	59,1	78,4
55 - 59 ans	86,4	44,0	71,0	94,2	49,6	74,0	92,4	48,7	73,4
60 - 64 ans	88,5	29,6	58,5	92,7	33,3	62,3	91,9	32,6	61,6
65 - 69 ans	78,1	45,0	65,4	85,1	24,6	59,5	83,3	29,2	60,9
70 - 74 ans	75,0	0,0	42,9	90,2	23,9	61,7	86,4	18,0	57,0
75 - 79 ans	66,7	10,0	31,3	76,9	14,3	47,3	75,6	13,3	44,4
80-84 ans	100,0	12,5	41,7	76,0	16,7	46,9	79,3	15,6	45,9
85 ans et plus	33,3	0,0	12,5	66,7	20,0	45,5	55,6	10,0	31,6
Total	32,5	37,7	35,0	46,2	50,9	48,6	42,8	47,9	45,4
IFEROUANE									
10 - 14 ans	0,0	4,3	2,1	0,6	7,4	3,9	0,6	7,1	3,8
15 - 19 ans	7,9	25,0	15,8	9,6	43,8	27,4	9,4	42,5	26,5
20 - 24 ans	8,6	45,8	25,0	26,0	69,9	51,4	23,3	67,6	48,1
25 - 29 ans	34,9	67,0	51,4	63,5	76,2	70,3	61,1	75,4	68,8
30 - 34 ans	67,9	68,7	68,2	81,4	80,0	80,7	80,0	79,2	79,6
35 - 39 ans	80,0	69,8	75,8	87,1	80,3	83,7	86,5	79,6	83,1
40 - 44 ans	89,5	68,1	77,6	93,5	78,9	85,9	93,2	78,1	85,3
45 - 49 ans	94,4	62,8	77,2	93,2	70,0	80,5	93,2	69,5	80,3
50 - 54 ans	90,3	57,5	71,8	93,6	64,1	80,6	93,4	63,5	80,0
55 - 59 ans	95,2	48,3	68,0	94,1	60,2	78,4	94,2	59,1	77,6
60 - 64 ans	82,4	35,3	58,8	89,6	50,9	69,9	89,2	50,0	69,2
65 - 69 ans	100,0	36,4	60,0	91,9	41,9	66,7	92,4	41,4	66,2
70 - 74 ans	100,0	38,5	61,9	90,0	36,8	65,7	90,4	37,0	65,4
75 - 79 ans	90,9	36,4	63,6	84,7	32,1	62,8	85,1	32,5	62,9

Groupes d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
80-84 ans	87,5	0,0	63,6	86,7	17,5	52,8	86,8	16,9	53,4
85 ans et plus	66,7	33,3	50,0	85,7	26,5	56,5	84,2	27,0	56,0
Total	38,2	42,4	40,2	51,7	54,5	53,2	50,5	53,5	52,1
INGALL									
10 - 14 ans	0,4	5,3	3,1	0,5	8,9	4,3	0,5	8,2	4,1
15 - 19 ans	5,3	30,0	19,0	7,5	43,6	26,2	7,2	41,5	25,1
20 - 24 ans	6,4	55,6	33,7	20,5	64,8	45,1	17,6	62,9	42,8
25 - 29 ans	39,5	69,0	56,0	57,4	78,3	68,4	54,7	76,7	66,4
30 - 34 ans	75,8	75,9	75,8	81,5	85,2	83,5	80,7	83,9	82,4
35 - 39 ans	79,4	74,7	77,2	89,7	84,8	87,4	88,2	83,3	85,9
40 - 44 ans	85,4	69,4	77,0	92,1	87,1	89,7	91,2	84,2	87,8
45 - 49 ans	89,0	54,3	70,1	92,7	79,3	86,3	92,1	74,7	83,6
50 - 54 ans	88,1	52,8	69,4	95,4	68,8	85,1	94,4	65,2	82,4
55 - 59 ans	88,5	46,3	66,9	94,1	60,0	82,4	93,3	56,6	79,6
60 - 64 ans	92,6	25,7	57,7	92,5	49,4	77,9	92,5	43,8	74,5
65 - 69 ans	89,4	10,0	52,9	88,5	42,9	72,6	88,6	36,1	69,3
70 - 74 ans	87,2	11,8	52,1	89,2	28,3	68,1	88,9	24,8	65,5
75 - 79 ans	90,0	23,5	59,5	86,9	23,7	66,5	87,2	23,7	65,6
80-84 ans	94,1	11,8	52,9	71,7	21,7	55,6	74,3	19,5	55,2
85 ans et plus	71,4	16,7	46,2	67,7	18,8	51,1	68,4	18,2	50,0
Total	42,6	43,4	43,1	49,5	56,7	53,0	48,5	54,3	51,4
TCHIROZERINE									
10 - 14 ans	0,4	5,7	3,2	0,5	8,3	4,3	0,5	7,0	3,7
15 - 19 ans	6,9	32,1	18,8	9,0	46,0	27,5	7,9	39,1	23,1
20 - 24 ans	7,0	45,4	26,1	21,1	71,9	47,6	12,0	55,5	34,0
25 - 29 ans	35,2	69,7	52,8	61,4	78,4	69,8	48,1	73,8	61,0
30 - 34 ans	71,5	81,1	76,3	82,0	84,3	83,2	76,6	82,7	79,6
35 - 39 ans	81,6	80,8	81,2	88,7	83,4	86,2	85,0	82,1	83,6
40 - 44 ans	89,5	77,8	84,1	91,6	82,0	87,0	90,5	79,9	85,5
45 - 49 ans	90,5	71,7	80,9	92,9	77,5	84,8	91,6	74,5	82,8
50 - 54 ans	92,8	58,9	78,1	93,2	66,2	81,3	93,0	62,6	79,7
55 - 59 ans	92,7	49,4	73,6	94,2	54,0	76,1	93,4	51,7	74,9
60 - 64 ans	93,6	39,8	69,0	91,2	51,2	72,0	92,3	46,3	70,7

Groupes d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
65 - 69 ans	90,2	30,7	63,3	90,9	39,6	67,7	90,6	35,8	65,8
70 - 74 ans	88,6	21,2	58,3	90,1	26,1	62,6	89,5	24,1	60,8
75 - 79 ans	88,2	13,0	54,1	84,1	17,3	54,7	85,7	15,6	54,5
80-84 ans	81,7	16,1	46,9	82,8	18,5	55,6	82,5	17,6	52,6
85 ans et plus	88,7	13,8	49,0	77,0	14,1	43,6	81,5	13,9	45,7
Total	39,1	46,0	42,5	48,3	54,7	51,5	43,5	50,2	46,8

Tableau a4 : Taux de fécondité des femmes par département et groupe d'âge selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
ADERBISSINAT			
15 - 19 ans	110	111	110
20 - 24 ans	189	140	180
25 - 29 ans	249	228	246
30 - 34 ans	200	197	200
35 - 39 ans	158	167	160
40 - 44 ans	105	51	97
45 - 49 ans	103	101	103
Total	5,6	5	5,5
ARLIT			
15 - 19 ans	83	93	91
20 - 24 ans	161	127	133
25 - 29 ans	205	195	198
30 - 34 ans	209	199	201
35 - 39 ans	151	142	144
40 - 44 ans	117	96	102
45 - 49 ans	74	69	70
Total	5	4,6	4,7
BILMA			
15 - 19 ans	76	84	78

Groupes d'âges	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
20 - 24 ans	204	115	179
25 - 29 ans	239	294	250
30 - 34 ans	237	288	246
35 - 39 ans	172	193	176
40 - 44 ans	90	78	87
45 - 49 ans	84	106	89
total	5,5	5,8	5,5
IFEROUANE			
15 - 19 ans	105	42	100
20 - 24 ans	215	158	210
25 - 29 ans	244	187	240
30 - 34 ans	221	134	214
35 - 39 ans	148	226	153
40 - 44 ans	86	89	86
45 - 49 ans	88	158	92
total	5,5	5	5,5
INGALL			
15 - 19 ans	81	119	87
20 - 24 ans	164	179	167
25 - 29 ans	206	238	211
30 - 34 ans	165	263	179
35 - 39 ans	145	117	140
40 - 44 ans	100	84	97
45 - 49 ans	112	106	111
total	4,9	5,5	5
TCHIROZERINE			
15 - 19 ans	128	94	111
20 - 24 ans	230	140	174
25 - 29 ans	299	229	262
30 - 34 ans	254	242	248
35 - 39 ans	195	185	190

Groupes d'âges	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
40 - 44 ans	162	142	152
45 - 49 ans	145	196	171
Total	7,1	6,1	6,5

Tableau a5: *Parité moyenne des femmes et rapport de masculinité par départements*

Groupe d'âge	Nombre de femmes	Naissances vivantes totales Masculin	Naissances vivantes totales Féminin	Naissances vivantes totales	Parités moyennes	Rapport de masculinité
AGADEZ (Région)						
12 - 14 ans	9882	1531	1446	2977	0,301	105,878
15 - 19 ans	21833	7760	6669	14429	0,661	116,359
20 - 24 ans	18080	13241	12565	25806	1,427	105,38
25 - 29 ans	14542	22094	20895	42989	2,956	105,738
30 - 34 ans	13142	29056	27070	56126	4,271	107,337
35 - 39 ans	10891	30210	28290	58500	5,371	106,787
40 - 44 ans	8338	26926	24803	51729	6,204	108,559
45 - 49 ans	8174	26929	24651	51580	6,31	109,241
Total	104882	157747	146389	304136	2,9	107,759
ADERBISSINAT						
12 - 14 ans	764	141	107	248	0,325	131,776
15 - 19 ans	1537	727	588	1315	0,856	123,639

Groupe d'âge	Nombre de femmes	Naissances vivantes totales Masculin	Naissances vivantes totales Féminin	Naissances vivantes totales	Parités moyennes	Rapport de masculinité
20 - 24 ans	1060	1107	1075	2182	2,058	102,977
25 - 29 ans	1017	1725	1588	3313	3,258	108,627
30 - 34 ans	967	2227	2003	4230	4,374	111,183
35 - 39 ans	793	2272	2002	4274	5,39	113,487
40 - 44 ans	606	1982	1724	3706	6,116	114,965
45 - 49 ans	515	1669	1501	3170	6,155	111,193
Total	7259	11850	10588	22438	3,091	111,919
ARLIT						
12 - 14 ans	2158	372	343	715	0,331	108,455
15 - 19 ans	5144	1697	1485	3182	0,619	114,276
20 - 24 ans	4158	2346	2292	4638	1,115	102,356
25 - 29 ans	2998	4065	3911	7976	2,66	103,938
30 - 34 ans	2849	6017	5745	11762	4,128	104,735
35 - 39 ans	2372	6415	6188	12603	5,313	103,668
40 - 44 ans	1741	5624	5447	11071	6,359	103,249
45 - 49 ans	1879	6468	5914	12382	6,59	109,368
Total	23299	33004	31325	64329	2,761	105,36

Groupe d'âge	Nombre de femmes	Naissances vivantes totales Masculin	Naissances vivantes totales Féminin	Naissances vivantes totales	Parités moyennes	Rapport de masculinité
BILMA						
12 - 14 ans	344	58	39	97	0,282	148,718
15 - 19 ans	850	213	203	416	0,489	104,926
20 - 24 ans	770	458	473	931	1,209	96,829
25 - 29 ans	540	742	759	1501	2,78	97,76
30 - 34 ans	549	1233	1156	2389	4,352	106,661
35 - 39 ans	419	1180	1165	2345	5,597	101,288
40 - 44 ans	288	998	891	1889	6,559	112,009
45 - 49 ans	336	1120	1058	2178	6,482	105,86
Total	4096	6002	5744	11746	2,868	104,492
IFEROUANE						
12 - 14 ans	744	79	69	148	0,199	114,493
15 - 19 ans	1432	473	374	847	0,591	126,471
20 - 24 ans	1135	893	863	1756	1,547	103,476
25 - 29 ans	1039	1450	1438	2888	2,78	100,834
30 - 34 ans	829	1693	1633	3326	4,012	103,674
35 - 39 ans	759	1942	1816	3758	4,951	106,938

Groupe d'âge	Nombre de femmes	Naissances vivantes totales Masculin	Naissances vivantes totales Féminin	Naissances vivantes totales	Parités moyennes	Rapport de masculinité
40 - 44 ans	623	1908	1757	3665	5,883	108,594
45 - 49 ans	640	1796	1708	3504	5,475	105,152
Total	7201	10234	9658	19892	2,762	105,964
INGALL						
12 - 14 ans	1107	181	135	316	0,285	134,074
15 - 19 ans	2300	893	705	1598	0,695	126,667
20 - 24 ans	1560	1552	1284	2836	1,818	120,872
25 - 29 ans	1567	2514	2209	4723	3,014	113,807
30 - 34 ans	1541	3410	2923	6333	4,11	116,661
35 - 39 ans	1153	3184	2754	5938	5,15	115,614
40 - 44 ans	1023	3199	2707	5906	5,773	118,175
45 - 49 ans	787	2462	2059	4521	5,745	119,573
Total	11038	17395	14776	32171	2,915	117,725
TCHIROZERINE						
12 - 14 ans	4765	700	753	1453	0,305	92,961
15 - 19 ans	10570	3757	3314	7071	0,669	113,368
20 - 24 ans	9397	6885	6578	13463	1,433	104,667
25 - 29 ans	7381	11598	10990	22588	3,06	105,532

Groupe d'âge	Nombre de femmes	Naissances vivantes totales Masculin	Naissances vivantes totales Féminin	Naissances vivantes totales	Parités moyennes	Rapport de masculinité
ans						
30 - 34 ans	6407	14476	13610	28086	4,384	106,363
35 - 39 ans	5395	15217	14365	29582	5,483	105,931
40 - 44 ans	4057	13215	12277	25492	6,283	107,64
45 - 49 ans	4017	13414	12411	25825	6,429	108,082
Total	51989	79262	74298	153560	2,954	106,681

Tableau a6 : Proportion des migrants durée de vie par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0 - 4 ans	9,0	9,8	9,4	0,7	0,6	0,7	3,9	4,2	4,1
5 - 9 ans	9,3	9,6	9,5	0,5	0,7	0,6	4,0	4,3	4,2
10 - 14 ans	11,0	12,8	11,9	1,1	1,3	1,2	5,6	7,0	6,3
15 - 19 ans	16,8	17,1	17,0	1,8	1,2	1,5	9,2	8,6	8,9
20 - 24 ans	15,1	16,9	16,0	2,1	1,6	1,8	9,9	10,1	10,0
25 - 29 ans	21,9	26,0	23,9	2,1	1,8	2,0	11,6	13,2	12,4
30 - 34 ans	29,8	30,8	30,3	2,7	1,9	2,3	15,5	14,9	15,2
35 - 39 ans	33,6	35,2	34,4	2,3	1,4	1,9	16,8	16,9	16,9
40 - 44 ans	36,7	36,5	36,6	2,4	1,1	1,8	17,5	16,4	17,0
45 - 49 ans	37,0	38,9	38,0	2,0	1,2	1,6	18,1	18,7	18,4
50 - 54 ans	39,4	34,1	37,2	1,5	1,1	1,3	18,6	15,8	17,4
55 - 59 ans	41,9	29,7	37,1	1,9	1,0	1,5	20,5	13,5	17,6
60 - 64 ans	37,8	28,4	33,8	1,2	0,9	1,1	15,0	11,0	13,2

Groupes d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
65 - 69 ans	38,6	30,2	35,0	0,9	1,0	0,9	14,8	11,8	13,5
70 - 74 ans	37,8	24,2	32,0	0,5	0,7	0,6	12,2	8,7	10,8
75 - 79 ans	33,7	29,5	31,7	1,3	1,2	1,2	10,6	11,0	10,8
80-84 ans	31,1	24,4	27,7	1,2	0,6	1,0	8,5	8,8	8,6
85 ans et plus	40,3	30,9	35,3	2,1	1,4	1,7	14,7	12,7	13,7
Total	18,8	18,9	18,8	1,3	1,1	1,2	9,1	9,0	9,1

Tableau a7 : Répartition de la population par groupe d'âge selon la survie des parents

Groupes d'âges	Survie des Parents										
	Orphelin père		Orphelin mère		Orphelin père mère		Parents en vie		Statut non connu		Total
Masculin											
0 - 4 ans	740	1,5	413	0,9	71	0,1	46320	96,7	373	0,8	47917
5 - 9 ans	1407	3,4	846	2,0	118	0,3	38770	93,7	229	0,6	41370
10 - 14 ans	1936	6,4	1030	3,4	227	0,7	27094	88,9	173	0,6	30460
15 - 19 ans	2928	11,1	1285	4,9	858	3,2	20996	79,4	371	1,4	26438
20 - 24 ans	391	10,2	175	4,6	50	1,3	3204	83,4	24	0,6	3844
Total	7402	4,9	3749	2,5	1324	0,9	136384	90,9	1170	0,8	150029
Féminin											
0 - 4 ans	622	1,4	333	0,8	43	0,1	42792	97,0	304	0,78	44094
5 - 9 ans	1324	3,5	798	2,1	130	0,3	35851	93,6	195	0,55	38298
10 - 14 ans	2110	6,9	1042	3,4	373	1,2	26817	87,8	207	0,57	30549
15 - 19 ans	2836	10,6	1446	5,4	557	2,1	21634	81,2	169	1,4	26642
20 - 24	475	11,2	203	4,8	92	2,2	3454	81,2	28	0,62	4252

Groupes d'âges	Survie des Parents										
	Orphelin père		Orphelin mère		Orphelin père mère		Parents en vie		Statut non connu		Total
ans											
Total	7367	5,1	3822	2,7	1195	0,8	13054	90,8	903	0,78	143835
Ensemble											
0 - 4 ans	1362	1,5	746	0,8	114	0,1	89112	96,8	677	0,78	92011
5 - 9 ans	2731	3,4	1644	2,1	248	0,3	74621	93,7	424	0,55	79668
10 - 14 ans	4046	6,6	2072	3,4	600	1,0	53911	88,4	380	0,57	61009
15 - 19 ans	5764	10,9	2731	5,1	1415	2,7	42630	80,3	540	1,4	53080
20 - 24 ans	866	10,7	378	4,7	142	1,8	6658	82,2	52	0,62	8096
Total	14769	5,0	7571	2,6	2519	0,9	266932	90,8	2073	0,78	293864

Tableau a8 : Taux d'alphabétisation de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
ADERBISSINAT	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
5 - 9 ans	21,5	19,4	20,5	5,6	6,4	6,0	7,2	7,7	7,4
10 - 14 ans	75,0	69,0	72,0	19,6	18,5	19,1	27,8	26,8	27,3
15 - 19 ans	81,3	62,9	71,3	20,5	18,2	19,3	29,4	24,9	27,0
20 - 24 ans	83,0	63,6	73,7	26,6	15,2	20,1	40,5	24,2	31,6
25 - 29 ans	72,0	52,9	62,2	25,3	15,0	20,1	32,0	20,5	26,2
30 - 34 ans	74,1	36,3	54,8	26,7	12,8	19,7	31,9	15,5	23,7
35 - 39 ans	63,1	29,6	48,6	29,6	14,4	22,4	34,7	16,4	26,2
40 - 44 ans	68,0	26,3	46,5	29,1	15,2	22,4	33,5	16,6	25,4
45 - 49 ans	60,6	32,4	45,7	29,5	13,1	21,6	33,2	15,8	24,7
50 - 54 ans	54,7	17,9	40,8	26,5	15,4	22,2	30,0	15,7	24,5
55 - 59 ans	59,4	21,2	40,0	30,6	8,8	23,9	32,9	10,9	25,7
60 - 64 ans	33,3	16,7	26,7	28,9	12,3	22,9	29,6	13,0	23,5
65 - 69 ans	33,3	25,0	30,3	22,3	8,1	17,8	23,3	9,9	19,0
70 - 74 ans	14,3	13,3	13,9	31,1	7,3	23,3	29,3	8,2	22,1
75 - 79 ans	33,3	10,0	24,0	20,7	3,7	15,2	22,2	4,7	16,3

Groupe d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
ADERBISSINAT	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
80-84 ans	31,3	9,1	22,2	18,1	8,3	15,1	20,2	8,5	16,4
85 ans et plus	33,3	28,6	31,3	26,5	22,2	25,0	27,9	24,0	26,5
Total	61,4	45,1	53,4	20,2	13,3	16,9	25,7	17,7	21,9
ARLIT									
5 - 9 ans	27,9	28,3	28,1	6,3	7,0	6,6	21,5	22,4	22,0
10 - 14 ans	86,8	83,5	85,1	30,0	19,5	24,9	73,9	70,5	72,2
15 - 19 ans	85,2	75,8	80,6	35,1	26,1	30,4	75,4	65,1	70,2
20 - 24 ans	88,4	80,3	84,5	45,0	26,8	35,2	81,5	70,2	75,9
25 - 29 ans	79,5	72,4	76,2	41,1	27,9	34,6	70,7	61,5	66,4
30 - 34 ans	78,9	56,1	68,3	47,9	26,0	37,1	71,4	48,2	60,4
35 - 39 ans	73,1	48,0	61,0	45,4	23,9	35,4	66,1	42,2	54,7
40 - 44 ans	69,0	44,0	56,7	49,9	20,8	36,9	63,1	37,7	50,9
45 - 49 ans	65,2	41,8	52,9	49,5	23,8	36,6	61,3	37,7	49,0
50 - 54 ans	70,0	31,8	55,9	40,4	21,6	32,5	62,9	28,9	50,0
55 - 59 ans	68,3	22,1	54,3	38,2	24,0	32,0	61,8	22,7	48,7
60 - 64 ans	44,9	25,2	38,2	34,9	16,6	27,9	41,0	21,4	33,9
65 - 69 ans	37,3	15,3	29,4	31,3	22,7	27,9	35,1	18,4	28,8
70 - 74 ans	41,2	10,3	30,6	29,3	17,3	24,8	34,8	14,2	27,5
75 - 79 ans	25,6	20,3	23,0	30,9	25,0	29,0	28,7	22,3	26,1
80-84 ans	40,7	24,6	32,4	33,7	26,3	31,5	36,3	25,3	32,0
85 ans et plus	45,8	14,7	27,6	40,9	13,3	29,7	43,5	14,3	28,4
Total	70,6	60,2	65,6	32,4	20,4	26,7	61,2	50,6	56,1
BILMA									
5 - 9 ans	22,3	20,5	21,4	25,0	27,1	26,1	24,4	25,8	25,1
10 - 14 ans	90,1	88,5	89,3	84,2	76,3	79,9	85,3	78,6	81,7
15 - 19 ans	90,4	74,5	82,4	88,2	61,6	73,9	88,7	64,3	75,8
20 - 24 ans	93,9	80,9	87,2	84,4	60,6	71,5	87,3	66,2	76,0
25 - 29 ans	72,1	71,8	72,0	74,5	61,0	67,1	73,9	63,1	68,1
30 - 34 ans	88,2	51,9	70,6	77,0	52,1	63,8	79,4	52,1	65,2
35 - 39 ans	84,0	57,6	72,3	79,5	49,6	65,8	80,4	51,2	67,1
40 - 44 ans	86,4	37,7	64,7	70,8	39,5	57,1	73,5	39,2	58,5
45 - 49 ans	74,3	36,1	55,5	68,5	32,7	50,3	69,8	33,4	51,4
50 - 54 ans	72,2	40,7	56,5	64,0	29,4	48,3	65,7	32,3	50,2
55 - 59 ans	53,7	12,0	37,9	53,9	16,5	37,0	53,8	15,8	37,2

Groupe d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
ADERBISSINAT	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
60 - 64 ans	50,0	19,2	34,6	33,3	17,1	25,1	36,6	17,5	26,9
65 - 69 ans	40,6	15,0	30,8	36,2	13,2	26,5	37,3	13,6	27,6
70 - 74 ans	25,0	13,3	20,0	40,0	8,7	26,4	36,3	9,8	24,8
75 - 79 ans	50,0	10,0	25,0	38,5	9,1	25,0	40,0	9,3	25,0
80-84 ans	50,0	12,5	25,0	12,5	4,2	8,3	17,9	6,3	11,7
85 ans et plus	66,7	0,0	25,0	33,3	0,0	18,2	44,4	0,0	21,1
Total	71,4	56,5	64,0	66,0	49,3	57,4	67,2	50,8	58,8
IFEROUANE									
5 - 9 ans	39,8	51,8	45,2	9,2	8,0	8,6	11,1	10,4	10,8
10 - 14 ans	87,8	81,4	84,7	35,1	20,1	27,7	39,7	25,5	32,7
15 - 19 ans	78,9	73,5	76,3	33,8	20,9	27,1	37,6	24,5	30,8
20 - 24 ans	80,8	61,9	72,3	37,6	21,2	28,2	44,2	25,2	33,5
25 - 29 ans	66,7	62,3	64,6	33,9	19,0	26,0	36,7	22,1	29,0
30 - 34 ans	61,7	60,7	61,3	35,7	13,3	24,0	38,2	16,6	27,2
35 - 39 ans	88,1	40,4	67,2	36,6	12,2	24,5	40,9	14,1	27,7
40 - 44 ans	69,4	53,2	60,2	35,4	11,9	23,3	37,5	15,0	25,8
45 - 49 ans	60,0	25,0	41,3	36,3	8,6	21,1	37,8	9,6	22,4
50 - 54 ans	48,4	32,4	39,7	33,5	9,9	23,1	34,4	12,0	24,4
55 - 59 ans	71,4	10,3	36,0	32,6	9,7	21,9	35,0	9,8	23,0
60 - 64 ans	47,1	6,3	27,3	29,9	11,1	20,3	30,9	10,8	20,7
65 - 69 ans	41,7	9,1	20,6	26,5	8,5	17,5	27,4	8,5	17,7
70 - 74 ans	37,5	8,3	20,0	31,3	9,4	21,3	31,6	9,3	21,3
75 - 79 ans	63,6	33,3	50,0	31,8	7,4	21,9	33,9	9,4	23,9
80-84 ans	25,0	0,0	18,2	30,1	5,1	18,0	29,7	4,9	18,0
85 ans et plus	33,3	50,0	40,0	25,7	14,7	20,3	26,3	16,7	21,6
Total	68,2	55,6	62,2	29,0	14,5	21,7	32,2	17,5	24,8
INGALL									
5 - 9 ans	18,0	17,2	17,6	11,1	11,1	11,1	11,9	11,9	11,9
10 - 14 ans	79,7	74,4	76,8	31,8	29,7	30,9	38,6	38,3	38,5
15 - 19 ans	70,4	54,6	61,6	34,8	27,6	31,1	39,7	31,9	35,6
20 - 24 ans	81,0	53,8	66,0	37,5	25,8	31,0	46,5	31,6	38,2
25 - 29 ans	63,2	44,4	52,9	37,7	25,9	31,6	41,6	28,9	34,9
30 - 34 ans	55,1	34,2	44,0	38,2	21,4	29,3	40,6	23,2	31,4
35 - 39 ans	65,2	25,1	46,6	39,5	19,6	30,3	43,4	20,4	32,8

Groupe d'âges	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
ADERBISSINAT	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
40 - 44 ans	57,1	19,3	37,3	36,8	21,1	29,2	39,7	20,8	30,5
45 - 49 ans	56,3	24,0	39,0	40,5	21,3	31,3	42,9	21,8	32,6
50 - 54 ans	54,6	14,6	33,3	36,6	21,4	30,8	39,1	19,9	31,3
55 - 59 ans	50,0	6,2	27,4	39,5	21,3	33,3	41,0	17,5	32,3
60 - 64 ans	54,4	8,1	30,3	38,6	22,4	33,1	40,6	19,0	32,7
65 - 69 ans	44,7	7,9	28,2	34,4	25,3	31,3	35,8	21,8	30,8
70 - 74 ans	35,9	0,0	19,2	36,0	17,5	29,6	36,0	13,8	27,8
75 - 79 ans	47,4	12,5	31,4	32,3	23,6	29,6	33,9	21,6	29,8
80-84 ans	17,6	6,3	12,1	33,3	19,3	29,0	31,5	16,4	26,4
85 ans et plus	42,9	16,7	30,8	63,3	6,3	43,5	59,5	9,1	40,7
Total	56,9	39,3	47,6	30,2	21,9	26,3	33,9	24,8	29,6
TCHIROZERINE									
5 - 9 ans	26,7	27,3	27,0	10,8	10,1	10,5	17,7	17,9	17,8
10 - 14 ans	83,1	80,5	81,8	41,3	32,0	36,8	62,0	57,6	59,8
15 - 19 ans	81,5	69,9	75,8	37,7	26,4	32,0	59,8	47,8	53,9
20 - 24 ans	85,0	76,1	80,5	42,9	23,9	32,9	69,6	56,0	62,7
25 - 29 ans	72,2	62,1	67,1	32,4	21,5	27,1	52,3	42,3	47,3
30 - 34 ans	68,3	49,4	58,9	36,6	16,6	26,5	53,0	33,4	43,1
35 - 39 ans	67,1	44,3	56,4	36,9	14,1	25,9	52,7	29,4	41,6
40 - 44 ans	62,3	37,9	51,2	37,0	13,4	25,5	50,1	25,2	38,4
45 - 49 ans	59,5	33,7	46,4	38,2	10,9	23,8	49,3	22,3	35,3
50 - 54 ans	57,0	32,0	46,2	35,0	12,5	25,1	45,9	22,1	35,5
55 - 59 ans	51,0	27,3	40,6	33,6	9,8	22,9	42,3	18,3	31,6
60 - 64 ans	44,1	19,1	32,7	34,7	7,8	21,8	38,9	12,6	26,6
65 - 69 ans	40,9	18,3	30,8	31,8	8,3	21,3	35,7	12,6	25,3
70 - 74 ans	38,6	15,6	28,3	25,6	6,7	17,4	30,7	10,3	21,8
75 - 79 ans	32,6	10,6	22,7	25,6	6,1	17,1	28,3	7,9	19,3
80-84 ans	35,3	17,1	25,8	28,1	5,3	18,4	30,2	9,8	20,9
85 ans et plus	50,7	10,0	28,9	36,3	6,3	20,4	41,8	7,7	23,7
Total	64,5	54,5	59,6	31,3	18,6	25,1	47,9	36,6	42,4

Tableau a9: Niveau d'instruction de la population par département selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Mas	Fém	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aderbissinat									
Aucun Niveau	25,8	42,1	33,9	76,8	85,1	80,8	70,1	79,2	74,5
Ecole Coranique	4,7	7,0	5,8	5,2	3,2	4,2	5,1	3,7	4,4
Cours d'adulte	1,6	1,3	1,5	5,5	2,5	4,1	5,0	2,3	3,7
Primaire	42,3	35,1	38,7	8,4	7,3	7,9	12,8	11,1	12,0
Secondaire 1	11,4	7,9	9,7	1,0	0,4	0,7	2,3	1,5	1,9
Secondaire 2 et plus	6,8	2,4	4,7	0,7	0,4	0,6	1,5	0,7	1,1
Education Non Formelle	7,3	4,2	5,8	2,4	1,1	1,8	3,1	1,5	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Arlit									
Aucun Niveau	15,8	23,8	19,7	66,5	80,9	73,4	28,6	37,9	33,0
Ecole Coranique	7,4	10,1	8,7	5,7	1,4	3,7	7,0	8,0	7,5
Cours d'adulte	1,0	0,8	0,9	9,9	6,5	8,3	3,3	2,2	2,8
Primaire	42,2	41,7	42,0	11,5	8,9	10,3	34,5	33,6	34,1
Secondaire 1	19,3	15,5	17,5	2,4	1,1	1,8	15,1	12,0	13,6
Secondaire 2 et plus	11,6	6,4	9,1	0,9	0,6	0,7	8,9	5,0	7,0
Education Non Formelle	2,5	1,7	2,1	3,0	0,6	1,9	2,7	1,4	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
BILMA									
Aucun Niveau	8,1	9,5	8,8	18,3	28,5	23,6	16,1	24,6	20,4
Ecole Coranique	9,1	22,4	15,7	8,0	14,3	11,2	8,2	16,0	12,2
Cours d'adulte	0,7	0,5	0,6	2,9	3,0	3,0	2,4	2,5	2,5
Primaire	51,7	46,0	48,9	50,0	43,3	46,5	50,3	43,9	47,0
Secondaire 1	17,7	15,6	16,7	14,2	8,2	11,1	14,9	9,7	12,3
Secondaire 2 et plus	10,6	4,5	7,6	4,1	1,7	2,9	5,5	2,3	3,9
Education Non Formelle	2,0	1,5	1,7	2,6	0,9	1,7	2,5	1,0	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
IFEROUANE									
Aucun Niveau	21,1	40,0	30,2	66,4	86,6	76,7	62,7	83,3	73,2
Ecole Coranique	3,1	1,7	2,4	9,6	1,5	5,5	9,1	1,5	5,2
Cours d'adulte	0,9	0,8	0,8	4,9	3,1	4,0	4,6	2,9	3,7
Primaire	49,6	40,4	45,2	12,1	7,0	9,5	15,1	9,4	12,2
Secondaire 1	11,6	8,8	10,3	2,4	0,9	1,7	3,2	1,5	2,3
Secondaire 2 et plus	10,7	7,8	9,3	1,5	0,7	1,1	2,3	1,2	1,7
Education Non Formelle	2,9	0,6	1,8	3,1	0,2	1,6	3,1	0,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
NGALL									
Aucun Niveau	28,9	42,9	36,2	68,2	75,8	71,8	62,8	70,4	66,4

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Mas	Fém	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ecole Coranique	9,2	12,0	10,6	7,6	7,0	7,3	7,8	7,8	7,8
Cours d'adulte	0,5	0,7	0,6	5,7	4,4	5,1	5,0	3,8	4,4
Primaire	37,1	33,5	35,2	9,9	8,3	9,2	13,7	12,4	13,1
Secondaire 1	10,7	6,7	8,6	1,5	0,7	1,1	2,8	1,7	2,3
Secondaire 2 et plus	4,8	2,0	3,3	0,7	0,3	0,5	1,2	0,6	0,9
Education Non Formelle	8,8	2,3	5,4	6,4	3,5	5,0	6,7	3,3	5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TCHIROZERINE									
Aucun Niveau	17,7	24,8	21,2	60,5	77,2	68,7	39,4	51,3	45,2
Ecole Coranique	12,4	15,3	13,8	8,3	2,4	5,4	10,3	8,8	9,6
Cours d'adulte	1,6	1,8	1,7	4,1	3,3	3,7	2,9	2,5	2,7
Primaire	41,7	39,3	40,5	18,2	14,3	16,3	29,8	26,7	28,3
Secondaire 1	14,1	11,4	12,7	3,0	1,6	2,3	8,5	6,4	7,5
Secondaire 2 et plus	8,5	4,9	6,7	1,0	0,6	0,8	4,7	2,7	3,7
Education Non Formelle	4,1	2,5	3,3	4,8	0,6	2,7	4,4	1,5	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau a10 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Branche d'activité	Urbain		Rural		Ensemble		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, chasse et activités annexes	29,5	8,4	95,8	79,8	90,6	73,1	85,2
Sylviculture, exploitation forestière, activités annexes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Extraction de charbon et de lignite ; extraction de tourbe	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	1,0	1,0	0,1	0,6	0,1	0,6	0,3
Fabrication de textiles	0,3	0,7	0,0	0,3	0,1	0,3	0,1
Fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures	2,9	4,6	0,1	0,3	0,3	0,7	0,4
Travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie	1,5	0,6	0,1	0,9	0,2	0,9	0,4
Commerce de gros et activités d'intermédiaires du commerce de gros	1,3	2,6	0,1	1,0	0,2	1,1	0,5

Commerce de détail et réparation domestiques	31,0	57,8	2,1	15,7	4,4	19,7	9,0
Hôtels et restaurants	0,3	1,2	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1
Transports terrestres	13,8	0,5	0,4	0,1	1,4	0,1	1,0
Éducation	9,9	15,0	0,7	0,5	1,4	1,9	1,6
Activités de santé et d'action sociale	3,7	4,8	0,2	0,1	0,4	0,6	0,5
Activités de services personnels	4,5	2,6	0,2	0,4	0,6	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau a11 : Proportion de la population(en %) en situation d'handicap par département selon le milieu de résidence et le sexe

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ADERBISSINAT	2,4	2,1	2,3	2,4	1,9	2,2	2,4	1,9	2,2
ARLIT	2,4	2,2	2,3	2,7	2,3	2,5	2,5	2,3	2,4
BILMA	2,9	2,6	2,7	3,0	2,6	2,8	3,0	2,6	2,8
IFEROUANE	8,5	9,2	8,8	3,0	2,6	2,8	3,4	3,1	3,3
NGALL	2,0	2,0	2,0	1,7	1,5	1,6	1,7	1,6	1,7
TCHIROZERINE	2,9	2,5	2,7	2,3	2,0	2,2	2,6	2,2	2,4

Tableau a12 : Répartition des chômeurs déjà ayant travaillé par situation dans l'emploi antérieur selon le sexe au Niger

Situation dans l'emploi	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	EFF	%	EFF	%	EFF	%
Employeur	33	3,2	19	8,6	52	4,2
Salarié du public	28	2,7	7	3,2	35	2,8
Salarié parapublic	23	2,2	3	1,4	26	2,1
Salarié du privé	98	9,6	10	4,5	108	8,7
Service civique (ASCN)	2	0,2	6	2,7	8	0,6
Indépendant	297	28,9	97	43,9	394	31,6
Aide familial	129	12,6	41	18,6	170	13,6
Travailleur à la tâche	73	7,1	3	1,4	76	6,1
Apprenti/Stagiaire	28	2,7	9	4,1	37	3,0

Situation dans l'emploi	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
Membre coopérative	5	0,5	2	0,9	7	0,6
	310	30,2	24	10,9	334	26,8
Total	1026	100,0	221	100	1247	100

Tableau a13 : Répartition des chômeurs déjà ayant travaillé par branche d'activités antérieures selon les départements

Branche d'activité	Masculin		Féminin		Ensemble	
	EFF	%	EFF	%	EFF	%
AGRICULTURE, CHASSE ET SYLVICULTURE	189	18,4	49	22,2	238	19,1
PECHE, PISCICULTURE, AQUACULTURE	-		1	0,5	1	0,1
ACTIVITES EXTRACTIVES	35	3,4	3	1,4	38	3,0
ACTIVITES DE FABRICATION	49	4,8	35	15,8	84	6,7
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ ET D'EAU	3	0,3	-		3	0,2
CONSTRUCTION	68	6,6	-		68	5,5
COMMERCE ; REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET D'ARTICLES DOMESTIQUES	114	11,1	34	15,4	148	11,9
HOTELS ET RESTAURANTS	3	0,3	3	1,4	6	0,5
TRANSPORTS, ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	121	11,8	4	1,8	125	10,0
ACTIVITES FINANCIERES	-		-		-	
IMMOBILIER, LOCATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES	18	1,8	3	1,4	21	1,7
ACTIVITES D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	18	1,8	7	3,2	25	2,0
ÉDUCATION	16	1,6	7	3,2	23	1,8
ACTIVITES DE SANTE ET D'ACTION SOCIALE	22	2,1	9	4,1	31	2,5
ACTIVITES A CARACTERE COLLECTIF OU PERSONNEL	44	4,3	12	5,4	56	4,5
ACTIVITES DES MENAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS DE PERSONNEL DOMESTIQUE	5	0,5	5	2,3	10	0,8
ACTIVITES DES ORGANISATIONS EXTRATERRITORIALES	2	0,2	1	0,5	3	0,2
ND	319	31,1	48	21,7	367	29,4
Total	1026	100,0	221	100,0	1247	100,0

Tableau a14 : Principal mode d'approvisionnement en eau de boisson utilisé par les ménages par département selon le milieu de résidence

Département et Milieu de résidence													
		Source	Eau minérale	Robinet	Fontaine	Poste d'eau autonome	Forage	Station de pompage pastorale	Puits cimenté	Puits traditionnel	Eau de surface	Autre à préciser	Total
Aderbissinat	urbain	0,0	0,8	68,0	23,5	0,1	0,8	0,0	2,2	0,5	0,0	4,2	100,0
	rural	0,2	0,5	2,3	0,5	0,2	2,9	0,4	31,0	58,5	0,1	3,4	100,0
	total	0,2	0,6	10,6	3,4	0,2	2,7	0,3	27,3	51,2	0,1	3,5	100,0
Arlit	urbain	0,1	0,7	50,9	44,3	0,6	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6	100,0
	rural	0,1	0,2	5,0	3,8	0,6	3,0	0,1	67,8	16,1	1,6	1,7	100,0
	total	0,1	0,5	37,6	32,6	0,6	1,3	0,1	19,7	4,7	0,5	2,3	100,0
Bilma	urbain	0,1	0,1	53,4	44,2	0,0	0,1	0,0	0,4	0,1	0,0	1,4	100,0
	rural	0,2	0,1	8,2	14,8	0,2	0,5	0,0	30,0	45,2	0,0	0,7	100,0
	total	0,2	0,1	17,1	20,6	0,1	0,4	0,0	24,2	36,3	0,0	0,8	100,0
Iferouane	urbain	0,0	0,0	0,0	0,0	13,9	81,5	0,0	1,9	0,7	0,0	1,9	100,0
	rural	0,1	0,4	0,2	0,1	0,1	4,7	0,0	74,5	14,0	4,3	1,6	100,0
	total	0,1	0,3	0,2	0,0	2,5	18,3	0,0	61,7	11,7	3,6	1,6	100,0
Ingall	urbain	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	rural	4,7	0,5	2,0	0,1	0,1	8,7	0,2	33,9	47,6	0,3	1,9	100,0
	total	4,7	0,5	2,0	0,1	0,1	8,7	0,2	33,9	47,6	0,3	1,9	100,0
Tchirozerine	urbain	0,1	0,3	50,4	44,2	0,2	0,5	0,8	0,2	0,0	0,0	3,3	100,0
	rural	1,3	0,1	0,9	2,0	0,1	9,1	0,1	57,5	24,7	2,1	2,1	100,0
	total	0,8	0,2	23,2	21,0	0,2	5,2	0,4	31,6	13,6	1,2	2,7	100,0

Département et Milieu de résidence													
		Source	Eau minérale	Robinet	Fontaine	Poste d'eau autonome	Forage	Station de pompage pastorale	Puits cimenté	Puits traditionnel	Eau de surface	Autre à préciser	Total
Agadez (Région)	urbain	0,1	0,5	50,4	43,2	0,5	1,5	0,5	0,2	0,1	0,0	3,0	100,0
	rural	1,4	0,2	2,1	2,5	0,2	6,9	0,1	51,2	31,8	1,5	2,1	100,0
	total	0,8	0,3	22,8	20,0	0,3	4,6	0,3	29,3	18,2	0,9	2,5	100,0

Tableau a15: Principal combustible/ source d'énergie utilisé par les ménages pour l'éclairage par département selon le milieu de résidence

Département et Milieu de résidence		Bois	Lampe à pile	Lampe à pétrole	Electricité réseau	Electricité personnelle (panneau solaire...)	Bougie	Lampe à gaz	Autre à préciser	Total
Aderbissinat	urbain	2,0	53,8	5,9	33,4	2,5	0,0	0,0	2,3	100,0
	rural	13,9	83,1	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	2,8	100,0
	total	12,4	79,4	0,9	4,2	0,4	0,0	0,0	2,7	100,0
Arlit	urbain	1,2	23,8	3,5	68,3	1,1	0,0	0,0	2,1	100,0
	rural	11,8	83,9	0,4	2,3	0,3	0,1	0,0	1,3	100,0
	total	4,3	41,5	2,6	48,8	0,9	0,1	0,0	1,8	100,0
Bilma	urbain	1,3	1,8	7,3	88,6	0,3	0,0	0,0	0,7	100,0
	rural	2,8	12,2	24,7	58,5	1,2	0,0	0,0	0,5	100,0
	total	2,5	10,2	21,3	64,4	1,0	0,0	0,0	0,5	100,0
Iferouane	urbain	9,0	22,1	1,9	66,0	0,2	0,0	0,0	0,7	100,0
	rural	40,2	57,9	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	1,5	100,0
	total	34,7	51,6	0,6	11,7	0,1	0,0	0,0	1,3	100,0
Ingall	urbain	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	rural	12,9	84,6	0,3	0,4	0,3	0,0	0,0	1,4	100,0
	total	12,9	84,6	0,3	0,4	0,3	0,0	0,0	1,4	100,0
Tchirozerine	urbain	2,0	31,7	5,5	55,9	2,6	0,0	0,0	2,2	100,0
	rural	12,2	84,8	1,1	0,3	0,2	0,1	0,0	1,3	100,0
	total	7,6	60,7	3,1	25,5	1,3	0,0	0,0	1,7	100,0

Département et Milieu de résidence		Bois	Lampe à pile	Lampe à pétrole	Electricité réseau	Electricité personnelle (panneau solaire...)	Bougie	Lampe à gaz	Autre à préciser	Total
Agadez (Région)	urbain	1,8	28,5	4,8	60,8	1,9	0,0	0,0	2,1	100,0
	rural	13,0	78,6	2,3	4,3	0,3	0,0	0,0	1,4	100,0
	total	8,2	57,1	3,4	28,5	1,0	0,0	0,0	1,7	100,0

Tableau a16: Principal combustible/ source d'énergie utilisé par les ménages pour la cuisine par département selon le milieu de résidence

Département et Milieu de résidence		Ne fait pas la cuisine	Bois	Chabon de bois	Tige/Paile	Gaz	Pétrole	Charbon minérale	Electricité	Bouse de vache	Autre à préciser	Total
Aderbissinat	urbain	2,1	85,6	4,3	0,8	5,7	0,0	1,6	0,0	0,0	0,0	100,0
	rural	0,2	97,5	1,0	0,1	0,3	0,0	0,6	0,0	0,2	0,0	100,0
	total	0,5	96,0	1,4	0,2	1,0	0,0	0,7	0,0	0,2	0,0	100,0
Arlit	urbain	2,6	43,6	27,0	0,1	17,9	0,0	0,3	8,4	0,0	0,1	100,0
	rural	0,2	93,2	1,8	0,4	0,9	0,0	0,6	0,4	2,2	0,2	100,0
	total	1,9	58,3	19,5	0,2	12,8	0,0	0,4	6,1	0,7	0,1	100,0
Bilma	urbain	0,3	87,3	3,7	0,1	4,2	2,7	0,7	0,4	0,3	0,3	100,0
	rural	1,5	78,0	4,3	9,0	1,4	5,5	0,2	0,1	0,0	0,0	100,0
	total	1,3	79,8	4,1	7,2	2,0	5,0	0,3	0,2	0,1	0,1	100,0
Iferouane	urbain	0,5	88,5	5,7	0,0	4,4	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	rural	0,1	98,6	1,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	100,0
	total	0,2	96,8	1,8	0,0	0,8	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	100,0

Département et Milieu de résidence		Ne fait pas la cuisine	Bois	Chabon de bois	Tige/Paile	Gaz	Pétrole	Charbon minérale	Electricité	Bouse de vache	Autre à préciser	Total
Ingall	urbain	0,0	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	7,0	8,0	9,0	10,0
	rural	0,2	95,3	2,7	0,1	0,7	0,0	0,3	0,4	0,3	0,1	100,0
	total	0,2	95,3	2,7	0,1	0,7	0,0	0,3	0,4	0,3	0,1	100,0
Tchirozerine	urbain	1,3	74,6	7,8	1,0	13,0	0,1	0,7	1,6	0,0	0,0	100,0
	rural	0,4	94,9	2,3	0,1	0,3	0,0	0,8	0,0	0,6	0,7	100,0
	total	0,8	85,8	4,7	0,5	6,0	0,0	0,7	0,7	0,3	0,4	100,0
Agadez (Région)	urbain	1,8	63,8	14,7	0,6	14,3	0,1	0,6	4,0	0,0	0,1	100,0
	rural	0,4	94,1	2,2	0,7	0,5	0,4	0,6	0,1	0,6	0,4	100,0
	total	1,0	81,2	7,5	0,7	6,4	0,3	0,6	1,8	0,4	0,3	100,0

Tableau a17: Mode d'évacuation des ordures ménagères par département selon le milieu de résidence

Département et Milieu de résidence		Ramassage privé	Tas d'immondices	Bac/dépotoire	Fossé/enfouissement	Incinération	Nature/brousse	Autre à préciser	Total
Aderbissinat	Urbain	3,9	22,8	12,7	1,5	1,1	55,4	2,5	100,0
	Rural	0,3	1,7	0,0	0,1	0,1	94,2	3,5	100,0
	Total	0,8	4,4	1,6	0,3	0,2	89,3	3,4	100,0
Arlit	Urbain	47,8	14,4	11,4	0,4	3,8	19,5	2,6	100,0
	Rural	0,2	1,3	0,1	0,1	1,7	95,3	1,4	100,0
	Total	33,7	10,5	8,1	0,3	3,2	41,9	2,3	100,0
Bilma	Urbain	1,4	70,4	0,1	1,4	1,7	24,4	0,6	100,0
	Rural	0,8	76,9	2,0	0,3	0,5	19,1	0,4	100,0
	Total	0,9	75,6	1,6	0,5	0,7	20,2	0,4	100,0

Département et Milieu de résidence		Ramassage privé	Tas d'immondices	Bac/dépotoire	Fossé/enfouissement	Incinération	Nature/brousse	Autre à préciser	Total
Ifrouane	Urbain	1,0	23,6	0,0	0,7	1,5	72,5	0,7	100,0
	Rural	0,3	7,6	0,0	0,0	0,1	89,7	2,3	100,0
	Total	0,4	10,4	0,0	0,1	0,3	86,7	2,1	100,0
Ingall	Urbain	0,0	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	7,0
	Rural	0,5	1,3	0,3	0,1	0,4	96,0	1,5	100,0
	Total	0,5	1,3	0,3	0,1	0,4	96,0	1,5	100,0
Tchirozerine	Urbain	39,8	18,1	5,3	2,2	1,3	30,2	3,0	100,0
	Rural	0,2	9,2	0,5	0,1	2,3	86,1	1,7	100,0
	Total	18,1	13,2	2,6	1,0	1,9	60,9	2,3	100,0
Agadez (région)	Urbain	40,7	18,0	7,6	1,5	2,3	27,2	2,8	100,0
	Rural	0,3	10,6	0,4	0,1	1,5	85,3	1,8	100,0
	Total	17,6	13,8	3,5	0,7	1,8	60,4	2,2	100,0

Tableau a18: Mode d'évacuation des eaux usées par département selon le milieu de résidence

Département et Milieu de résidence		Cour	Rue/Nature	Caniveau	Fosse sceptique	Ramassage privé	Autre à préciser	Total
Aderbissinat	Urbain	9,8	66,4	8,1	8,2	4,9	2,6	100,0
	Rural	8,1	89,5	0,2	0,2	0,1	1,8	100,0
	Total	8,8	79,7	3,6	3,6	2,1	2,2	100,0
Arlit	Urbain	5,8	91,3	0,3	0,3	0,0	2,4	100,0
	Rural	11,1	85,6	0,0	0,0	0,0	3,2	100,0
	Total	10,4	86,3	0,1	0,1	0,0	3,1	100,0
Bilma	Urbain	9,1	52,7	18,1	9,8	7,8	2,5	100,0
	Rural	5,3	91,5	1,2	0,8	0,0	1,3	100,0

Département et Milieu de résidence		Cour	Rue/Nature	Caniveau	Fosse sceptique	Ramassage privé	Autre à préciser	Total
	Total	8,0	64,2	13,1	7,1	5,5	2,2	100,0
Iferouane	Urbain	3,6	94,2	0,4	1,0	0,1	0,6	100,0
	Rural	4,2	94,5	0,1	0,7	0,1	0,4	100,0
	Total	4,1	94,5	0,2	0,7	0,1	0,5	100,0
Ingall	Urbain	12,4	74,2	1,2	11,4	0,0	0,7	100,0
	Rural	6,9	90,8	0,1	0,0	0,1	2,1	100,0
	Total	7,9	87,9	0,3	2,0	0,1	1,8	100,0
Tchirozerine	Urbain	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Rural	10,7	87,2	0,3	0,0	0,2	1,6	100,0
	Total	10,7	87,2	0,3	0,0	0,2	1,6	100,0
Agadez (région)	Urbain	10,6	72,9	2,4	7,6	3,6	2,8	100,0
	Rural	8,0	89,9	0,1	0,1	0,0	1,8	100,0
	Total	9,2	82,2	1,1	3,5	1,7	2,3	100,0

Tableau a19: Type de lieu d'aisance le plus utilisé par département selon le milieu de résidence

Département et Milieu de résidence		WC à l'intérieur de la maison	WC à l'extérieur de la maison, privé avec chasse d'eau	WC extérieur commun	Latrine moderne	Latrine traditionnelle	Brousse/Nature	Toilette publique	Autre à préciser	Total
Aderbissinat	Urbain	4,9	8,9	5,2	32,7	0,1	45,8	0,0	2,4	100,0
	Rural	0,3	0,9	0,1	1,5	0,0	93,8	0,2	3,1	100,0
	Total	0,9	1,9	0,8	5,4	0,0	87,8	0,2	3,0	100,0
Arlit	Urbain	15,7	20,5	33,7	16,7	0,1	10,4	0,4	2,6	100,0

Département et Milieu de résidence		WC à l'intérieur de la maison	WC à l'extérieur de la maison, privé avec chasse d'eau	WC extérieur commun	Latrine moderne	Latrine traditionnelle	Brousse/Nature	Toilette publique	Autre à préciser	Total
	Rural	0,7	1,4	0,4	2,4	0,0	93,7	0,2	1,3	100,0
	Total	11,3	14,8	23,9	12,4	0,1	35,0	0,3	2,2	100,0
Bilma	Urbain	2,7	3,4	5,6	81,6	0,1	6,0	0,0	0,6	100,0
	Rural	6,7	1,3	3,7	51,4	1,1	35,1	0,2	0,5	100,0
	Total	5,9	1,7	4,1	57,3	0,9	29,4	0,2	0,5	100,0
Iferouane	Urbain	23,8	4,1	2,2	27,4	0,0	41,3	0,5	0,7	100,0
	Rural	0,3	0,4	0,0	0,4	0,0	97,0	0,2	1,8	100,0
	Total	4,4	1,1	0,4	5,1	0,0	87,1	0,3	1,6	100,0
Ingall	Urbain	0,0	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	7,0	8,0
	Rural	0,6	2,4	0,5	0,6	0,3	93,8	0,2	1,6	100,0
	Total	0,6	2,4	0,5	0,6	0,3	93,8	0,2	1,6	100,0
Tchirozerine	Urbain	7,3	14,8	27,9	28,7	0,5	16,8	1,0	3,1	100,0
	Rural	0,4	2,0	0,3	0,7	0,1	94,9	0,1	1,6	100,0
	Total	3,5	7,8	12,7	13,3	0,3	59,6	0,5	2,3	100,0
Agadez (région)	Urbain	10,5	16,4	28,7	25,4	0,3	15,1	0,7	2,8	100,0
	Rural	0,8	1,7	0,5	4,2	0,2	90,7	0,2	1,7	100,0
	Total	5,0	8,0	12,6	13,3	0,2	58,3	0,4	2,2	100,0

Tableau a20 : Répartition des ménages par biens d'équipement possédés selon le département

	MILIEU DE RESIDENCE			ADERBUSSINAT				Arilt				BILWA				IFEROUANE				INGALL				TCHIRO									
	Urbain	Rural	Total			Urbain	Rural		Total		Urbain		Rural	Total			Urbain	Rural	Total			Urbai n	Rural		Total		Urbai n	Rural	Total		Urbai n	Rural	Total
Total	33279	44717	77996			777	5354		6131		12342		5192	17534			711	2913	3624			409	1892		2301			6014	6014		19040	23352	42392
Oui	19404	2170	21574			250	23		273		8010		148	8158			570	1563	2133			164	4		168			88	88		10410	344	10754
Non	13875	42547	56422			527	5331		5858		4332		5044	9376			141	1350	1491			245	1888		2133			5926	5926		8630	23008	31638
Lecteurs VCD/DVD																																	
Total	33276	44710	77986			777	5353		6130		12341		5191	17532			711	2913	3624			409	1892		2301			6014	6014		19038	23347	42385
Oui	14084	1478	15562			221	40		261		6264		144	6408			195	942	1137			139	4		143			61	61		7265	287	7552
Non	19192	43232	62424			556	5313		5869		6077		5047	11124			516	1971	2487			270	1888		2158			5953	5953		11773	23060	34833
Poste radio																																	
Total	33269	44700	77969			777	5354		6131		12335		5182	17517			711	2913	3624			409	1891		2300			6014	6014		19037	23346	42383
Oui	18974	14508	33482			311	1464		1775		7452		1090	8542			277	1155	1432			105	266		371			1281	1281		10829	9252	20081
Non	14295	30192	44487			466	3890		4356		4883		4092	8975			434	1758	2192			304	1625		1929			4733	4733		8208	14094	22302
Réfrigérateur/Congélateu r																																	
Total	33276	44707	77983			777	5353		6130		12342		5192	17534			711	2913	3624			409	1891		2300			6014	6014		19037	23344	42381
Oui	6413	776	7189			59	23		82		3345		121	3466			138	491	629			25	3		28			29	29		2846	109	2955
Non	26863	43931	70794			718	5330		6048		8997		5071	14068			573	2422	2995			384	1888		2272			5985	5985		16191	23235	39426
Climatiseur/humidificateu r																																	
Total	33264	44706	77970			777	5352		6129		12334		5192	17526			710	2913	3623			409	1891		2300			6014	6014		19034	23344	42378
Oui	3941	372	4313			10	2		12		2547		47	2594			101	282	383			8	1		9			16	16		1275	24	1299
Non	29323	44334	73657		767	5350	6117		9787	5145	14932		609	2631	3240		401	1890	2291			5998	5998		17759	23320	41079						
Téléphone fixe																																	
Total	33266	44706	77972		777	5353	6130		12336	5192	17528		711	2913	3624		409	1891	2300			6014	6014		19033	23343	42376						
Oui	1182	93	1275		7	6	13		668	6	674		36	49	85		2	2	4			11	11		469	19	488						
Non	32084	44613	76697		770	5347	6117		11668	5186	16854		675	2864	3539		407	1889	2296			6003	6003		18564	23324	41888						
Antenne parabolique																																	

Total	33271	44706	77977	777	5352	6129	12338	5192	17530	711	2913	3624	409	1890	2299	6014	6014	1903 6	23345	42381
Oui	8799	1550	10349	144	13	157	3872	121	3993	370	1249	1619	60	2	62	41	41	4353	124	4477
Non	24472	43156	67628	633	5339	5972	8466	5071	13537	341	1664	2005	349	1888	2237	5973	5973	1468 3	23221	37904
Ordinateur																				
Total																				
Cellulaire																				
Total	33267	44692	77959	777	5351	6128	12336	5183	17519	711	2913	3624	409	1890	2299	6014	6014	1903 4	23341	42375
Oui	29379	17573	46952	624	1347	1971	11131	1556	12687	625	2372	2997	352	190	542	1926	1926	1664 7	10182	26829
Non	3888	27119	31007	153	4004	4157	1205	3627	4832	86	541	627	57	1700	1757	4088	4088	2387	13159	15546
Cuisinière																				
Total	33263	44702	77965	777	5351	6128	12334	5192	17526	711	2913	3624	409	1890	2299	6013	6013	1903 2	23343	42375
Oui	6414	522	6936	75	39	114	2996	50	3046	61	115	176	48	0	48	49	49	3234	269	3503
Non	26849	44180	71029	702	5312	6014	9338	5142	14480	650	2798	3448	361	1890	2251	5964	5964	1579 8	23074	38872
Foyer amélioré																				
Total	33247	44700	77947	777	5351	6128	12322	5192	17514	711	2913	3624	409	1890	2299	6011	6011	1902 8	23343	42371
Oui	13888	6054	19942	313	960	1273	5362	754	6116	307	1273	1580	136	17	153	606	606	7770	2444	10214
Non	19359	38646	58005	464	4391	4855	6960	4438	11398	404	1640	2044	273	1873	2146	5405	5405	1125 8	20899	32157
Véhicule																				
Total	33259	44698	77957	777	5351	6128	12330	5190	17520	711	2913	3624	409	1889	2298	6012	6012	1903 2	23343	42375
Oui	4197	1129	5326	39	40	79	1938	261	2199	39	155	194	22	34	56	183	183	2159	456	2615
Non	29062	43569	72631	738	5311	6049	10392	4929	15321	672	2758	3430	387	1855	2242	5829	5829	1687 3	22887	39760
Moto																				
Total	33256	44695	77951	776	5351	6127	12328	5187	17515	711	2913	3624	409	1889	2298	6013	6013	1903 2	23342	42374
Oui	10858	8199	19057	170	407	577	4055	726	4781	125	640	765	118	192	310	763	763	6390	5471	11861
Non	22398	36496	58894	606	4944	5550	8273	4461	12734	586	2273	2859	291	1697	1988	5250	5250	1264 2	17871	30513
Bicyclette																				
Total	33252	44700	77952	776	5350	6126	12327	5192	17519	711	2913	3624	409	1889	2298	6012	6012	1902 9	23344	42373
Oui	6467	1285	7752	74	44	118	3024	131	3155	47	196	243	52	17	69	46	46	3270	851	4121

Non	26785	43415	70200	702	5306	6008	9303	5061	14364	664	2717	3381	357	1872	2229	5966	5966	1575 9	22493	38252
Pirogue																				
Total	33231	44698	77929	777	5351	6128	12303	5192	17495	711	2913	3624	409	1890	2299	6011	6011	1903 1	23341	42372
Oui	238	64	302	1	3	4	80	8	88	2	6	8	2	1	3	7	7	153	39	192
Non	32993	44634	77627	776	5348	6124	12223	5184	17407	709	2907	3616	407	1889	2296	6004	6004	1887 8	23302	42180
Tracteur agricole																				
Total	33231	44702	77933	777	5351	6128	12302	5192	17494	711	2913	3624	409	1890	2299	6013	6013	1903 2	23343	42375
Oui	157	127	284	1	5	6	47	3	50	2	5	7	2	4	6	10	10	105	100	205
Non	33074	44575	77649	776	5346	6122	12255	5189	17444	709	2908	3617	407	1886	2293	6003	6003	1892 7	23243	42170
Ventilateur																				
Total	33252	44689	77941	776	5351	6127	12329	5192	17521	711	2913	3624	409	1890	2299	6013	6013	1902 7	23330	42357
Oui	16339	1551	17890	175	16	191	7398	144	7542	376	1228	1604	126	5	131	41	41	8264	117	8381
Non	16913	43138	60051	601	5335	5936	4931	5048	9979	335	1685	2020	283	1885	2168	5972	5972	1076 3	23213	33976
Motopompe																				
Total	33227	44701	77928	777	5351	6128	12300	5192	17492	711	2913	3624	409	1890	2299	6013	6013	1903 0	23342	42372
Oui	396	6183	6579	10	9	19	85	180	265	6	434	440	131	150	281	36	36	164	5374	5538
Non	32831	38518	71349	767	5342	6109	12215	5012	17227	705	2479	3184	278	1740	2018	5977	5977	1886 6	17968	36834
Charrette																				
Total	33226	44700	77926	777	5351	6128	12298	5192	17490	711	2913	3624	409	1890	2299	6013	6013	1903 1	23341	42372
Oui	1752	2183	3935	201	584	785	645	134	779	15	29	44	43	18	61	415	415	848	1003	1851
Non	31474	42517	73991	576	4767	5343	11653	5058	16711	696	2884	3580	366	1872	2238	5598	5598	1818 3	22338	40521
Autres																				
Total	31998	43522	75520	768	5320	6088	11736	5114	16850	711	2913	3624	406	1873	2279	5831	5831	1837 7	22471	40848
Oui	637	821	1458	5	24	29	369	321	690	1	33	34	51	31	82	48	48	211	364	575
Non	31361	42701	74062	763	5296	6059	11367	4793	16160	710	2880	3590	355	1842	2197	5783	5783	1816 6	22107	40273
Oui																				
Cellulaire																				
Total	3096	279	3375	27	26	53	1651	43	1694	67	116	183	23	1	24	28	28	1328	65	1393

Oui	2974	174	3148	24	1	25	1597	32	1629	58	98	156	19	1	20	12	12	1276	30	1306
Non	122	105	227	3	25	28	54	11	65	9	18	27	4	0	4	16	16	52	35	87
Cuisinière																				
Total	3095	279	3374	27	26	53	1651	43	1694	67	116	183	23	1	24	28	28	1327	65	1392
Oui	2241	90	2331	12	8	20	1254	21	1275	25	51	76	12	0	12	3	3	938	7	945
Non	854	189	1043	15	18	33	397	22	419	42	65	107	11	1	12	25	25	389	58	447
Foyer amélioré																				
Total	3089	279	3368	27	26	53	1647	43	1690	67	116	183	23	1	24	28	28	1325	65	1390
Oui	1167	86	1253	11	7	18	534	13	547	23	52	75	6	0	6	7	7	593	7	600
Non	1922	193	2115	16	19	35	1113	30	1143	44	64	108	17	1	18	21	21	732	58	790
Véhicule																				
Total	3094	279	3373	27	26	53	1650	43	1693	67	116	183	23	1	24	28	28	1327	65	1392
Oui	1613	47	1660	7	2	9	890	19	909	16	13	29	5	0	5	4	4	695	9	704
Non	1481	232	1713	20	24	44	760	24	784	51	103	154	18	1	19	24	24	632	56	688
Moto																				
Total	3095	279	3374	27	26	53	1650	43	1693	67	116	183	23	1	24	28	28	1328	65	1393
Oui	1628	124	1752	15	2	17	818	15	833	17	76	93	8	0	8	9	9	770	22	792
Non	1467	155	1622	12	24	36	832	28	860	50	40	90	15	1	16	19	19	558	43	601
Bicyclette																				
Total	3093	279	3372	27	26	53	1649	43	1692	67	116	183	23	1	24	28	28	1327	65	1392
Oui	1190	38	1228	6	0	6	641	10	651	10	24	34	6	0	6	0	0	527	4	531
Non	1903	241	2144	21	26	47	1008	33	1041	57	92	149	17	1	18	28	28	800	61	861
Pirogue																				
Total	3093	279	3372	27	26	53	1649	43	1692	67	116	183	23	1	24	28	28	1327	65	1392
Oui	56	5	61	0	0	0	23	1	24	0	1	1	1	0	1	0	0	32	3	35
Non	3037	274	3311	27	26	53	1626	42	1668	67	115	182	22	1	23	28	28	1295	62	1357
Tracteur agricole																				
Total	3093	279	3372	27	26	53	1649	43	1692	67	116	183	23	1	24	28	28	1327	65	1392

Oui	41	5	46	0	0	0	13	0	13	1	1	2	1	0	1	0	0	26	4	30
Non	3052	274	3326	27	26	53	1636	43	1679	66	115	181	22	1	23	28	28	1301	61	1362
Ventilateur																				
Total	3094	279	3373	27	26	53	1650	43	1693	67	116	183	23	1	24	28	28	1327	65	1392
Oui	2674	130	2804	22	0	22	1430	27	1457	48	92	140	14	1	15	5	5	1160	5	1165
Non	420	149	569	5	26	31	220	16	236	19	24	43	9	0	9	23	23	167	60	227
Motopompe																				
Total	3091	279	3370	27	26	53	1648	43	1691	67	116	183	23	1	24	28	28	1326	65	1391
Oui	77	43	120	2	1	3	25	2	27	3	6	9	6	0	6	1	1	41	33	74
Non	3014	236	3250	25	25	50	1623	41	1664	64	110	174	17	1	18	27	27	1285	32	1317
Charrette																				
Total	3089	279	3368	27	26	53	1646	43	1689	67	116	183	23	1	24	28	28	1326	65	1391
Oui	162	24	186	8	2	10	75	5	80	2	2	4	8	0	8	2	2	69	13	82
Non	2927	255	3182	19	24	43	1571	38	1609	65	114	179	15	1	16	26	26	1257	52	1309
Autres																				
Total	3007	277	3284	26	26	52	1597	43	1640	67	116	183	21	1	22	27	27	1296	64	1360
Oui	322	7	329	0	1	1	287	1	288	0	1	1	4	0	4	2	2	31	2	33
Non	2685	270	2955	26	25	51	1310	42	1352	67	115	182	17	1	18	25	25	1265	62	1327
Non																				
Cellulaire																				
Total	30171	44413	74584	750	5325	6075	10685	5140	15825	644	2797	3441	386	1889	2275	5986	5986	1770 6	23276	40982
Oui	26405	17399	43804	600	1346	1946	9534	1524	11058	567	2274	2841	333	189	522	1914	1914	1537 1	10152	25523
Non	3766	27014	30780	150	3979	4129	1151	3616	4767	77	523	600	53	1700	1753	4072	4072	2335	13124	15459
Cuisinière																				
Total	30168	44423	74591	750	5325	6075	10683	5149	15832	644	2797	3441	386	1889	2275	5985	5985	1770 5	23278	40983
Oui	4173	432	4605	63	31	94	1742	29	1771	36	64	100	36	0	36	46	46	2296	262	2558
Non	25995	43991	69986	687	5294	5981	8941	5120	14061	608	2733	3341	350	1889	2239	5939	5939	1540 9	23016	38425
Foyer amélioré																				

Total	30158	44421	74579	750	5325	6075	10675	5149	15824	644	2797	3441	386	1889	2275	5983	5983	1770 3	23278	40981
Oui	12721	5968	18689	302	953	1255	4828	741	5569	284	1221	1505	130	17	147	599	599	7177	2437	9614
Non	17437	38453	55890	448	4372	4820	5847	4408	10255	360	1576	1936	256	1872	2128	5384	5384	1052 6	20841	31367
Véhicule																				
Total	30165	44419	74584	750	5325	6075	10680	5147	15827	644	2797	3441	386	1888	2274	5984	5984	1770 5	23278	40983
Oui	2584	1082	3666	32	38	70	1048	242	1290	23	142	165	17	34	51	179	179	1464	447	1911
Non	27581	43337	70918	718	5287	6005	9632	4905	14537	621	2655	3276	369	1854	2223	5805	5805	1624 1	22831	39072
Moto																				
Total	30161	44416	74577	749	5325	6074	10678	5144	15822	644	2797	3441	386	1888	2274	5985	5985	1770 4	23277	40981
Oui	9230	8075	17305	155	405	560	3237	711	3948	108	564	672	110	192	302	754	754	5620	5449	11069
Non	20931	36341	57272	594	4920	5514	7441	4433	11874	536	2233	2769	276	1696	1972	5231	5231	1208 4	17828	29912
Bicyclette																				
Total	30159	44421	74580	749	5324	6073	10678	5149	15827	644	2797	3441	386	1888	2274	5984	5984	1770 2	23279	40981
Oui	5277	1247	6524	68	44	112	2383	121	2504	37	172	209	46	17	63	46	46	2743	847	3590
Non	24882	43174	68056	681	5280	5961	8295	5028	13323	607	2625	3232	340	1871	2211	5938	5938	1495 9	22432	37391
Pirogue																				
Total	30138	44419	74557	750	5325	6075	10654	5149	15803	644	2797	3441	386	1889	2275	5983	5983	1770 4	23276	40980
Oui	182	59	241	1	3	4	57	7	64	2	5	7	1	1	2	7	7	121	36	157
Non	29956	44360	74316	749	5322	6071	10597	5142	15739	642	2792	3434	385	1888	2273	5976	5976	1758 3	23240	40823
Tracteur agricole																				
Total	30138	44423	74561	750	5325	6075	10653	5149	15802	644	2797	3441	386	1889	2275	5985	5985	1770 5	23278	40983
Oui	116	122	238	1	5	6	34	3	37	1	4	5	1	4	5	10	10	79	96	175
Non	30022	44301	74323	749	5320	6069	10619	5146	15765	643	2793	3436	385	1885	2270	5975	5975	1762 6	23182	40808
Ventilateur																				
Total	30158	44410	74568	749	5325	6074	10679	5149	15828	644	2797	3441	386	1889	2275	5985	5985	1770 0	23265	40965
Oui	13665	1421	15086	153	16	169	5968	117	6085	328	1136	1464	112	4	116	36	36	7104	112	7216
Non	16493	42989	59482	596	5309	5905	4711	5032	9743	316	1661	1977	274	1885	2159	5949	5949	1059 6	23153	33749
Motopompe																				

Total	30136	44422	74558	750	5325	6075	10652	5149	15801	644	2797	3441	386	1889	2275	5985	5985	1770 4	23277	40981
Oui	319	6140	6459	8	8	16	60	178	238	3	428	431	125	150	275	35	35	123	5341	5464
Non	29817	38282	68099	742	5317	6059	10592	4971	15563	641	2369	3010	261	1739	2000	5950	5950	1758 1	17936	35517
Charrette																				
Total	30137	44421	74558	750	5325	6075	10652	5149	15801	644	2797	3441	386	1889	2275	5985	5985	1770 5	23276	40981
Oui	1590	2159	3749	193	582	775	570	129	699	13	27	40	35	18	53	413	413	779	990	1769
Non	28547	42262	70809	557	4743	5300	10082	5020	15102	631	2770	3401	351	1871	2222	5572	5572	1692 6	22286	39212
Autres																				
Total	28991	43245	72236	742	5294	6036	10139	5071	15210	644	2797	3441	385	1872	2257	5804	5804	1708 1	22407	39488
Oui	315	814	1129	5	23	28	82	320	402	1	32	33	47	31	78	46	46	180	362	542
Non	28676	42431	71107	737	5271	6008	10057	4751	14808	643	2765	3408	338	1841	2179	5758	5758	1690 1	22045	38946
Ordinateur																				
Total	33271	44706	77977	777	5352	6129	12337	5192	17529	711	2913	3624	409	1890	2299	6014	6014	1903 7	23345	42382
Oui	3096	279	3375	27	26	53	1651	43	1694	67	116	183	23	1	24	28	28	1328	65	1393
Non	30175	44427	74602	750	5326	6076	10686	5149	15835	644	2797	3441	386	1889	2275	5986	5986	1770 9	23280	40989

